

CHARTRES VOTRE **VILLE**

#201 OCTOBRE 2020 | www.chartres.fr

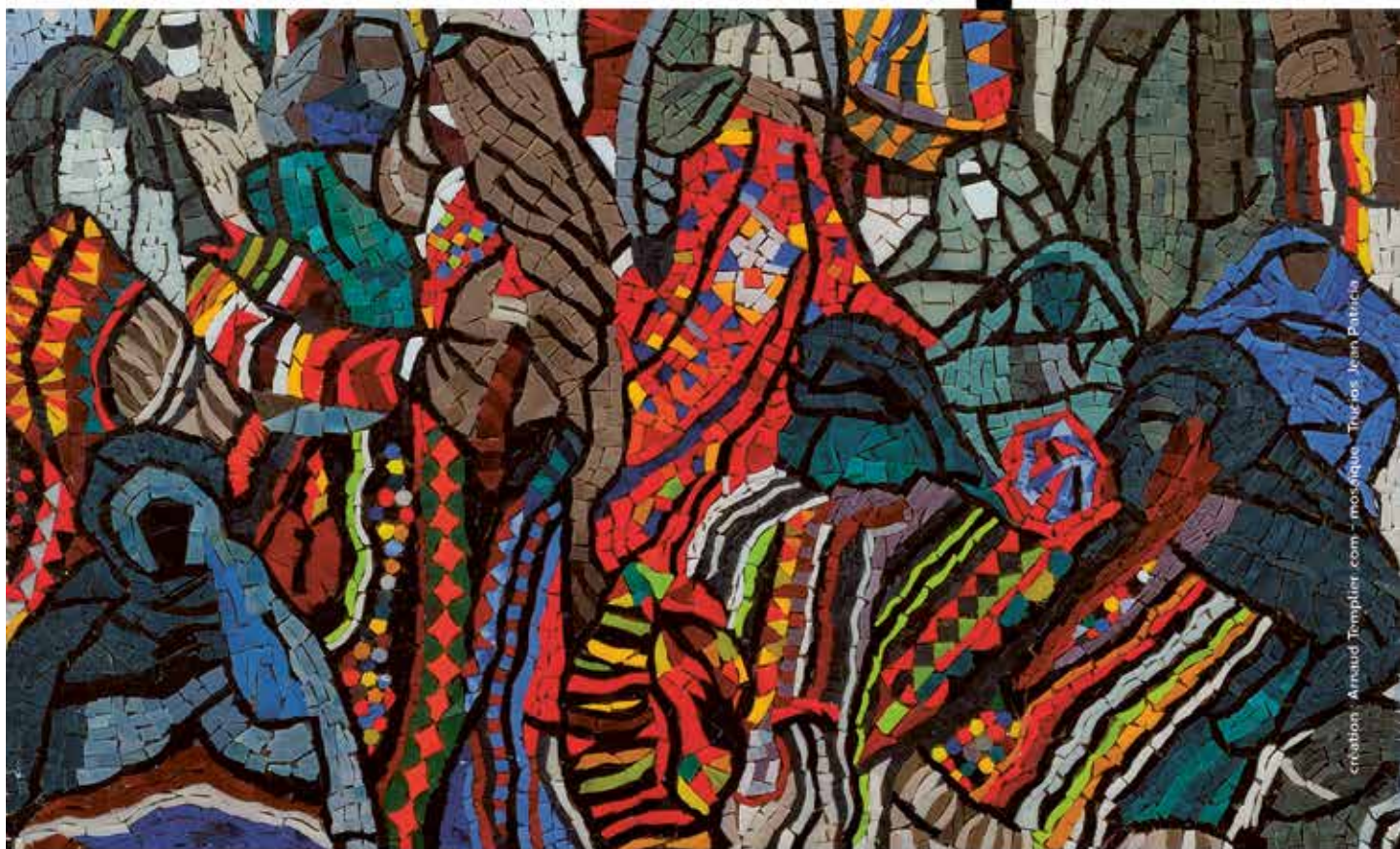


Chapelle du Lycée Fulbert

62, rue Saint Chéron, **CHARTRES**

DU 17 OCT. 2020
AU 8 NOV. 2020

13^e RENCONTRES INTERNATIONALES DE
MOSAÏQUE



Entrée : 4€ - Réduit : 2€ - Gratuit enfant - 12 ans

Renseignements et réservations : Association Les 3 R



tél. : 02.37.88.05.34

mail : chartresles3r@wanadoo.fr

site : www.chartres-mosaïque-les3r.com

Ouverture du mardi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Samedi, dimanche et jours fériés
de 10h à 18h sans interruption.





Notre destin nous appartient

La rentrée chartraine s'est somme toute bien passée, malgré le poids des contraintes sanitaires que vous connaissez. La municipalité agit en concertation permanente avec la préfecture d'Eure-et-Loir pour adapter au mieux ici les réglementations générales de l'État, avec la pertinence, la mesure et le bon sens nécessaires. Nous exerçons évidemment une vigilance particulière à l'égard des personnes les plus menacées, à commencer par nos aînés. Et ce journal vous en dit plus sur nos attentions à leur égard.

Notre équipe municipale et les services de la Ville n'ont jamais cessé de travailler et nous mettons en œuvre progressivement les engagements que nous avons pris auprès de vous au printemps dernier. Vous connaissez mon attachement à les respecter. C'est un peu notre marque de fabrique depuis 2001: dire ce qu'on va faire et faire ce qu'on a dit. J'y tiens beaucoup, c'est le gage de notre confiance réciproque.

Notre ambition c'est de faire de Chartres une ville encore plus agréable à vivre, encore plus apaisée. Ce journal vous explique pages suivantes comment nous allons procéder. Il ne s'agit pas cette fois de nouveaux projets de grands équipements, mais d'une politique d'ensemble constituée de mesures très diverses qui visent à adoucir votre vie quotidienne, à aboutir toujours davantage ce projet d'éco-ville complet et complexe que nous poursuivons depuis vingt ans. Cela demandera beaucoup

d'application de notre part et un souci permanent d'information/concertation pour vous convaincre et entraîner votre adhésion. Ce journal Votre Ville y prendra toute sa part. Nous y ajouterons non seulement des réunions publiques d'information, mais l'adjoint à l'Amélioration du cadre de vie entend également multiplier les rencontres individuelles pour agir au plus près de vos préoccupations. Tous les membres de la municipalité sont plus que jamais à votre écoute. Un exemple parmi d'autres: nous vous décrivons dans le détail les mesures engagées pour faciliter l'activité commerciale au centre-ville, l'aide à la réhabilitation de certaines de ses façades et l'opération d'aide à la rénovation des vitrines des commerces en liaison avec notre projet de réinstaller des habitants dans les étages aujourd'hui déserts au-dessus de certains magasins. Une opération gagnant/gagnant pour tous si nous la menons à bien.

Un mot encore pour souligner la réussite renouvelée de notre Salon des associations. Plus que jamais ce journal témoigne de leurs initiatives, de leur engagement à votre service, de leur diversité enfin qui m'étonne et me réjouit sans cesse.

Notre vie, notre destin nous appartiennent. Ensemble, nous allons plus loin!

Jean-Pierre Gorges
Maire de Chartres



**VOTRE VILLE
LE MAGAZINE
DE CHARTRES
NUMÉRO 201
OCTOBRE 2020**

HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28 019 CHARTRES CEDEX
TÉL. 02 37 23 40 00
votreville@agglo-
ville.chartres.fr
www.chartres.fr

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEURS
DE LA PUBLICATION**
ELISABETH FROMONT
JEAN-MAURICE DUVAL

**DIRECTEUR
DE LA COMMUNICATION**
STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTEUR EN CHEF
PAUL GUERMONPREZ

RÉDACTION

STÉPHANE LEFEBVRE
AMÉLIE POIRIER-COUTANSAIS
JEAN-GUY MURIEL
GUILLAUME DAMBREVILLE
JULIEN CARRARA

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT MARTINO

**MAQUETTE,
MISE EN PAGE**
STUDIO GRAPHIQUE,
MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
GROUPE MORAUT
IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

TIRAGE
31 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal :
à parution
N° ISSN : 1257-5194



Le parc Jacques-Grand de la Madeleine achevé.

12

**LA VILLE VOUS
PROPOSE**
LA SEMAINE BLEUE

24





SOMMAIRE

URBANISME
OPÉRATION
CŒUR DE VILLE

48 **SPORTS**
PRÉSENTATION DES
ÉQUIPES C'CHARTRES

74 **CULTURE**
LES MÉROVINGIENS
EN PAYS CHARTRAIN





Vers une charte de la ville apaisée

La municipalité a commencé à mettre en œuvre son programme 2020 – 2026. Une démarche en cohérence avec l'action de transformation entreprise depuis 2001, fidèle à l'histoire de la ville et soucieuse d'harmonie sociale. Pour continuer de faire de Chartres une éco-ville.

L'équipe municipale est désormais pleinement dans l'action, avec, pour guide, le programme électoral que les Chartrains ont reçu chez eux et ont validé dans les urnes au printemps dernier. Jean-Pierre Gorges a demandé à ses adjoints et conseillers délégués de décliner ce programme en une « charte pour une éco-ville » qui sera présentée par Maria Jebli-Chedeville, adjointe à la démarche éco-ville, et débattue en conseil municipal d'ici la fin de l'année. Ce texte comprendra une vingtaine d'engagements qui couvriront tous les aspects de la vie chartreuse, dans un souci de continuité et de cohérence avec l'action engagée depuis 2001: « *il est nécessaire que tous les éléments convergent et avancent en même temps*, précise Jean-Pierre Gorges. *Cette approche globale, cette stratégie, nous l'avons progressivement mise en place dès le premier mandat. La ville était décousue. Les quartiers et leurs habitants évoluaient presque indépendamment les uns des autres. Leur urbanisme n'était que d'opportunité, au hasard des projets des promoteurs.*

Nous avons alors lancé des marchés d'études et de définition sur tous les quartiers de la ville. Des architectes et des urbanistes ont travaillé à définir une urbanisation raisonnée et cohérente ».

Démographie et sociologie

Quand la tendance était aux éco-quartiers, le maire et son équipe s'attachaient d'abord à la cohérence de l'ensemble: « *en fait, depuis le début, nous avons entrepris de construire une éco-ville* ». Toutes ces études rassemblées servent de schéma directeur à long terme pour assurer la continuité et la cohérence de l'action municipale. Un document débattu et voté en conseil communautaire de Chartres métropole élargit même cette vision à l'ensemble du territoire intercommunal: né en 2005, le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est régulièrement révisé depuis.

« *L'écologie n'est pas en effet la dimension première. ajoute le maire. Une ville et son agglomération, c'est d'abord une population qui évolue, une*

démographie et une sociologie. C'est aussi une histoire. À combien vivrons-nous ici dans les vingt ans à venir et quelle sociologie permettra le meilleur équilibre possible? Nous respectons depuis un équilibre 2/3 des habitants dans la zone urbaine, 1/3 dans les communes périurbaines et rurales. Je préfère aider des gens à retourner vivre à la campagne plutôt que d'installer des forêts dans la ville. Dans une ville et une agglomération moyenne, cela reste heureusement du domaine du possible! »

La transformation va continuer

Le SCoT programme où doivent se situer les logements, les zones d'activités, les transports, etc. dont les habitants auront besoin. Finie la concurrence inutile entre les communes et le développement anarchique. Place à une utilisation rationnelle des espaces urbains et des terres agricoles, au regroupement des entreprises dans des zones d'activités bien équipées, hors des zones urbaines dévolues aux habitations et aux grands équipements culturels et sportifs, le tout desservi



Le nouveau parc Jacques-Grand, à La Madeleine

par un réseau de transports publics articulé autour de la gare réaménagée et augmentée d'un nœud intermodal.

Vingt ans après, cette transformation va continuer, pour faire de Chartres une ville encore plus facile à vivre et encore plus apaisée. Sa manifestation la plus visible sera l'extension progressive à toute la ville de la limitation à 30 km/h de la circulation automobile, hors les pénétrantes principales qui

resteront à 50 km/h. « *Gain de sécurité, gain de vitesse car la circulation sera sans rupture, les feux tricolores devenant inutiles. Gain aussi en matière de pollution atmosphérique et sonore* », commente Guillaume Bonnet, le nouvel adjoint à l'Amélioration du cadre de vie. Rappelons que cette zone 30 fut créée à Chartres dès 2005 avec l'urbanisation des nouveaux boulevards. Disparut ainsi l'autoroute urbaine qui coupait la ville en deux et

encombrait la place des Épars (50 000 véhicules/jour alors, moins de 20 000 aujourd'hui).

Rendre l'espace aux habitants

Il ne s'agira pas de supprimer l'usage de la voiture, mais de la mettre à sa place. Une voiture en surface, c'est 25 m² utilisés. Les parkings ont permis de la faire disparaître en sous-sol dès qu'elle arrive au centre-ville. Cela a dégagé de la place

pour les transports en commun en voies propres, a permis d'étendre la zone piétonne originelle et d'établir des trottoirs larges où piétons et cyclistes évoluent tranquillement. Il s'agit maintenant d'étendre ce modèle, d'élargir la zone piétonne, la généralisation de la zone 30 facilitant l'usage du vélo et du déplacement doux dans les quartiers comme dans le centre.

De plus, les rues des quartiers seront mises à sens unique quand c'est possible, pour limiter le trafic de transit et faciliter les déplacements des riverains. L'opération Terrasses en a donné un avant-goût: il s'agit de rendre l'espace aux habitants et de les faire revenir aussi habiter le centre-ville pour le plus grand bénéfice des commerces de bouche et de l'animation générale. La municipalité a commencé à faciliter la reconversion en habitations des étages aujourd'hui désertés au-dessus des magasins. Des habitants, des clients, des consommateurs en plus. Et de la mixité sociale de retour au centre-ville.

Une ville sûre

Pour que cette stratégie réussisse, il faut continuer d'assurer au quotidien un fonctionnement agréable et facile: on a oublié aujourd'hui que les conteneurs à ordures enterrés furent parfois contestés à leur début. Dans le même esprit, la politique d'enterrement des réseaux sera poursuivie, l'affichage publicitaire réduit. Une ville propre, sécurisée, animée. Et belle, où chacun peut profi-



ter d'un patrimoine exceptionnel entretenu et mis en lumière, écrin idéal pour les événements commerciaux et associatifs de tous ordres. La municipalité entend d'ailleurs faciliter la tenue d'un grand marché d'agglomération sur les boulevards.

Une ville sûre enfin: les caméras de vidéo-protection ne serviront plus seulement à préserver la seule sécurité des Chartrains. Le Centre de supervision urbain (CSU) permettra également de régler les problèmes de circulation et les difficultés de tous ordres qui peuvent survenir à tout instant dans l'espace public.

Qualité de vie

Et la nature dans tout cela? Chartres s'enorgueillit à juste titre de jardins et de parcs nombreux et divers, le parc Jacques-Grand, à La Madeleine, en étant le dernier exemple.

La ville compte et entretient 2500 arbres de plus qu'en 2001, 11000 au total. Le service des espaces verts n'utilise plus de produits phytosanitaires depuis plusieurs années, économise intelligemment l'eau utilisée. En témoigne le label «*Quatre fleurs*», récompense ultime conquise il y a bientôt vingt ans et toujours renouvelée depuis, qui ne s'attache pas seulement au fleurissement mais à la qualité de la vie en général. «*Nous nous attachons à bien sélectionner les essences des nouvelles plantations: les racines des arbres choisis ne doivent pas détruire en grandissant les réseaux souterrains d'une ville moderne. Ils ne doivent pas non plus priver de lumière les habitants des logements voisins. Leur choix doit enfin tenir compte des variations du climat*», conclut Marie Jebli-Chedeville.

Tout un programme...

Des occupations variées pour vos enfants

Comme à chaque période de vacances scolaires, la Ville, les maisons pour tous et le Bureau information jeunesse proposent aux enfants et adolescents des activités sportives et culturelles ainsi que des animations.



Les vacances sportives (6-8 ans et 9-15 ans)

Pour les vacances des plus jeunes, la ville de Chartres et l'association Madeleine sport et détente vous ont concocté un programme complet où chacun trouvera son bonheur : football, handball, hockey en salle, tennis, judo, kendo, musique, photographie...

Inscriptions dématérialisées

Il faudra utiliser votre compte du Portail famille pour profiter des activités de la Ville. Ce compte est déjà créé si votre enfant a été inscrit à l'école des sports aux vacances sportives précédentes, s'il est élève d'une école de Chartres ou s'il participe aux activités des Pep28. Vous pourrez alors télécharger le dossier d'inscriptions « vacances sportives » (fiche et

planning) disponible à partir du 5 octobre sur le site de la ville et sur le portail famille.

Complétez le dossier en choisissant les activités souhaitées puis, en commentaire, indiquez d'autres choix, par ordre de préférence, dans le cas où ces activités seraient déjà complètes.

A compter du 11 octobre à 9h pour les Chartrains et du 14 octobre à 12h pour tous, vous pourrez envoyer vos dossiers complets à l'adresse : vacances-sportives@agglomille.chartres.fr

Les inscriptions seront gérées par les agents de la Ville par ordre chronologique. Les premiers à envoyer leurs bulletins d'inscriptions seront les premiers inscrits.

► **Site internet** de la Ville, puis rubrique « *sortir à Chartres* » et enfin « *vacances sportives pour les enfants* » : www.chartres.fr/vacances-sportives

► **Pour toute information complémentaire ou en cas de difficulté à l'inscription :**

Direction de la jeunesse et des sports
10, place de l'Étape au vin,
Du lundi au vendredi de
9 heures à 17 h
Tél. 02 37 18 47 70

Les activités des Maisons pour tous

Les secteurs jeunes 11-17 ans des maisons pour tous de la Ville de Chartres, vous proposent un large choix d'activités culturelles, sportives, ludiques ou sorties. Ces activités sont encadrées par des professionnels qualifiés.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :

PÔLE RECHÈVRES - BEL AIR

**Maison pour tous
de Rechèvres**

52 impasse Huysmans
Tél : 02 37 23 40 62

Maison pour tous de Bel-Air

4 allée Berry
Tél : 02 37 23 50 02

PÔLE PETITS CLOS - ST CHÉRON

**Maison pour tous des Petits-
Clos** Avenue François
Mitterrand

Tél : 02 37 23 40 69

Maison pour tous de St Chéron

2 rue de la Mare-à-Boulay
Tél : 02 37 23 40 72

POLE MADELEINE

**Maison pour tous
de La Madeleine**

Mail Jean-de-Dunois
Tél : 02 37 88 45 01

► www.chartres.fr/maisons-pour-tous



Les activités culturelles

DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Loupy-es-tu?

Exposition sur le loup dans tous ses états

Du 1^{er} au 31 octobre
Bibliothèque Louis-Aragon

À pas de loup

Exposition – quand le loup et la littérature jeunesse font bon ménage

Du 1^{er} au 31 octobre
L'Apostrophe

La ronde des histoires

Le samedi 10 à 11 h
L'Apostrophe

Histoire de la cabane

Livres racontés aux enfants.
À partir de 3 ans

Samedi 17 de 11 h à 11 h 45

L'Apostrophe
Inscription à partir
du 16 septembre
Tél. 02 37 23 42 00

Florilège de lectures

Textes littéraires choisis
et lus par les bibliothécaires
À partir de 3 ans

Samedi 17 de 14 h 30 à 15 h 15

Auditorium de l'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

Méli-mélo d'histoires

Livres racontés aux enfants.
À partir de 3 ans

Tous les jours du 27 au 31 octobre

De 15 h à 15 h 15

Bibliothèque Louis-Aragon

Programmer un mini-jeu vidéo avec Scratch

Atelier multimédia

À partir de 7 ans

Samedi 24 de 14 h 30 à 16 h

L'Apostrophe

Inscription préalable.
Tél. 02 37 23 42 07

Loups tendres et loufoques

Compilation de courts
métrages

À partir de 3 ans

Jeudi 29 de 15 h 30 à 16 h 30

L'Apostrophe

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

• Pour les 6-8 ans

Crée ton bouclier mérovingien

lundi 19 de 14 h à 17 h

Découvre la fouille archéologique

Mardi 20 de 14 h à 17 h

• Pour les 9-12 ans

Initiation à la fouille archéologique

Jeudi 22 de 14 h à 17 h

Visite guidée de l'exposition « Ô Moyen Âge !

Les Mérovingiens en pays chartrain. »

Vendredi 23 octobre de 14 h à 15 h

Pour les enfants et leur famille
Musée des Beaux-Arts

► Ateliers à la direction
de l'Archéologie,
2, rue Georges Brassens

Visite guidée au musée des
Beaux-Arts,
29 Cloître Notre-Dame
Réservation obligatoire
Tél. 02 37 23 41 75
Mail: ateliersarcheologie@
aglo-ville.chartres.fr

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

• Pour les 7-9 ans

Enquête au musée

mercredi 21 de 14 h 15 à 16 h

Les secrets du musée

jeudi 22 de 10 h 15 à 12 h

jeudi 29 de 14 h 15 à 16 h

Les animaux jouent à cache-cache

Vendredi 23 de 10 h 15 à 12 h

vendredi 30 de 14 h 15 à 16 h

• Pour les 9-11 ans

Musée d'automne

mercredi 28 de 14 h 15 à 16 h



Musée de papier

Jeudi 22 de 14 h 15 à 16 h

Jeudi 29 de 10 h 15 à 12 h

Enquête au musée

Vendredi 23 de 14 h 15 à 16 h

Vendredi 30 de 10 h 15 à 12 h

► Musée des Beaux-Arts
29, cloître Notre-Dame
Tarifs et réservation
Tél. 02 37 90 45 80

► Tarifs pour toutes activités:

4,50 € pour les chartrains
5,50 € pour les habitants
de l'agglomération chartraine
6 € pour les résidents hors
de l'agglomération chartraine

Une attention quotidienne pour les seniors

A l'heure du passage de témoin, Élisabeth Fromont et Ladislav Vergne, nouvel adjoint aux Solidarités et aux Personnes âgées, échangent sur l'évolution des services fournis par le CCAS aux seniors chartrains.



Votre Ville: Quel regard portez-vous sur l'évolution des services du CCAS de ces dernières années?

Élisabeth Fromont: Depuis 2001, j'ai toujours eu à cœur de faire en sorte que les personnes âgées soient avant tout accompagnées avec égards, et ce quelle que soit la demande qui motive notre présence auprès d'elles: la santé, l'autonomie ou les loisirs. Nous nous sommes également employés à enrichir notre offre

de services. Le domaine le plus parlant pour les non-initiés est sans doute celui des loisirs. Jugez plutôt: en 2001, le CCAS ne proposait qu'une grande animation par an, qui ne concernait que les septuagénaires et plus. Cela représentait à l'époque 900 personnes, qui étaient invitées en janvier, en février ou en mars, dans la salle de réception de l'ancien hôtel de Ville. Et c'était tout. Depuis, nous avons développé notre banquet annuel, qui représente

un réel grand événement à ChartrExpo. Et nous le renouvelons qui plus est à l'occasion de Noël. Par ailleurs, nous émail-
lons l'année d'une série d'animations «à la carte» accessibles à différents publics: des repas thématiques ou des pique-niques, des après-midis dansants, des journées hors de Chartres, à la mer à la campagne, à la montagne ou à la découverte de lieux patrimoniaux... sans oublier des ateliers, comme des initiations à l'infor-

matique. Et désormais, notre offre de services et loisirs est accessible aux «jeunes», dès 65 ans.

Ladislav Vergne: Nous nous donnons les moyens d'une politique actuelle en faveur des seniors, en n'oubliant pas d'adapter notre offre de services. Nous prenons en compte de nombreux types de fragilités, physiques ou morales par exemple, pour les contrer et permettre de vieillir mieux, moins vite. Je pense notamment à l'isolement social, à des manques de sollicitations intellectuelles ou physiques, à des problèmes de revenus ou d'inconfort chez soi. À chaque fois, nous étudions comment répondre de la façon la plus personnelle et la plus adaptée, que ce soit pour une aide ponctuelle ou un suivi individuel. Ce temps que nous accordons est précieux.

E.F.: Parmi les soutiens que le CCAS apporte, les services à domicile comptent beaucoup, qu'il s'agisse d'aides domestiques ou de soins infirmiers. Une perte d'autonomie, partielle ou ponctuelle, ou une petite blessure ne doit pas prendre l'importance d'un handicap. Mais puisque l'on vieillit plus vieux et que le maintien à domicile est privilégié, nous devons faire face à une hausse des sollicitations. Nous y faisons face en adaptant l'organisation de nos services, afin de ne pas sacrifier la qualité de l'accompagnement au profit de la quantité des interventions.

Vous avez notamment mis en place un plan canicule, de quoi s'agit-il?

E.F.: Il s'agit d'un dispositif d'assistance aux personnes âgées qui doit prévenir tout risque de santé chez les personnes isolées en périodes de fortes chaleurs. Nous l'avons instauré suite à la canicule de 2003. Il consiste à appeler régulièrement des seniors identifiés comme fragiles physiquement et isolés, pour les sensibiliser aux risques encourus face à la chaleur et aux moyens de les prévenir, prendre de leurs nouvelles et intervenir si nécessaire. C'est un service qui fonctionne bien et qui est plébiscité, et nous le relançons à l'approche de chaque été en enrichissant la liste des bénéficiaires.

L.V.: Nous l'avons d'ailleurs mis en fonction et adapté dans le cadre du récent confinement. Il nous a servis à rassurer certaines personnes et à les accompagner durant cette période particulière. Nous avons ainsi passé plus de 700 appels téléphoniques! En parallèle, nous avons complété ce dispositif en mobilisant des personnes volontaires, en l'occurrence des membres de Madeleine Sports et Détente et de la résidence Jeunes Actifs des Clos, pour leur faire des courses et leur apporter des petits services quotidiens. Ceci m'amène, pour conclure, à insister sur le fait que l'accompagnement du CCAS ne s'adresse pas forcément à des personnes en difficulté ou malades, mais à des personnes, tout simplement.

LA SEMAINE BLEUE

**SEMAINE
NATIONALE
DES RETRAITÉS
ET PERSONNES
ÂGÉES**

► **Semaine bleue :**
Lutter contre l'isolement social
Programmée du lundi 5 au dimanche 11 octobre, la Semaine bleue a cette année pour thème : « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire – un enjeu pour l'après COVID ».

► **Conférence**
Le CCAS de Chartres proposera le lundi 5 octobre à 14 h 30, au cinéma Les Enfants du Paradis, une conférence sur le thème : « Changer notre regard sur la vieillesse ». Avec la projection d'un reportage de 20 mn, suivi d'un débat animé par le sociologue Michel Billé, auteur de nombreux ouvrages sur le thème de la vieillesse.

► Et aussi...

• **Un après-midi « Jeux de société »** au sein de ses résidences autonomie Marcel-Gaujard et Silvia-Monfort.

• **Un après-midi « Découverte sportive ».**

• La traditionnelle **Marche bleue** aux bords de l'Eure pour les résidents de l'Ehpad Marcel-Gaujard accompagnés par les plus jeunes.

• **Un après-midi créatif** par la réalisation d'une fresque en papier par les enfants du CM2 de l'école élémentaire François-Villon et les résidents de l'Ehpad Marcel-Gaujard.

• **Un après-midi Karaoké**, en partenariat avec la chorale du CCAS.



Des seniors bien chez eux

Pour la deuxième année consécutive, l'opération « Se sentir bien chez soi », dédiée à l'habitat des seniors, s'installe place des Epars, le vendredi 2 et le samedi 3 octobre.

Une majorité des gens souhaite vieillir à son domicile. Or peu de logements sont adaptés à la perte d'autonomie. Ces journées sont l'occasion de présenter les offres et services disponibles sur le territoire pour favoriser le maintien à domicile et le confort dans un logement adapté.

Quels travaux effectuer pour faire des économies d'énergie ? Comment adapter son logement à la perte d'autonomie ? Que faire en cas de chutes à la maison ? Comment les prévenir ? Toutes ces questions que l'on peut se poser avec l'avancement de l'âge trouveront des réponses les 2 et 3 octobre lors des journées Se sentir bien chez soi : prévention, confort et sécurité.

Place des Epars et à la résidence Silvia-Monfort, venez vous documenter, participer à des jeux et assister à des ateliers portant sur l'amélioration de l'habitat pour les seniors, tant en termes d'adaptation au vieillissement que d'aides pour les travaux. Les Chartrains pourront également à cette occasion récupérer les clichés de thermographie de leur logement.



Vendredi 2 octobre

-Qui veut gagner des watts ?

11 h 30 place des Epars

-Atelier prévention des chutes

10 h 30 à la résidence

Silvia-Monfort

26 rue du Docteur-Gibert

Sur rendez-vous uniquement

- Atelier prévention routière

14 h Place des Epars

Samedi 3 octobre

-Qui veut gagner des watts ?

10 h 30 et 15 h place des Epars

- Atelier prévention des chutes

14 h 30 à la résidence Silvia-

Monfort

Sur rendez-vous uniquement



► ANIMATIONS ET STANDS

► **Service Chartres Rénov' Habitat – Chartres métropole et Espace info énergie**

Conseils techniques et financiers pour adapter votre logement.

► **Le camion aménagé**

SOLIHA permettra de découvrir et tester tous les aménagements existants pour sécuriser le logement d'une personne âgée et l'aider à rester chez soi le plus longtemps possible.

► **Thermographie – Ville de Chartres**

Venez visualiser les déperditions énergétiques de votre logement.

► **CCAS de Chartres**

Découverte des services proposés par le CCAS aux seniors en faveur du maintien à domicile.

► **Chartres Métropole habitat**

Découverte des résidences intergénérationnelles, une offre de services dédiée à l'accompagnement des seniors pour faciliter le maintien à domicile.

► **La préfecture d'Eure-et-Loir**

Des ateliers « prévention sécurité routière ».

► **Eure-et-Loir MDA**

Découverte des services et actions de la Maison départementale de l'autonomie auprès des seniors (prévention, aides techniques...)

► **Familles rurales**

Découverte de leurs ateliers prévention/bien-être et leurs actions solidaires pour favoriser le « bien vieillir ».

► **CAPEB 28**

Pour améliorer l'accessibilité de votre logement, qui contacter ? Des entreprises qualifiées viennent à votre rencontre.

► **Action logement**

Un point sur les subventions pour entreprendre des travaux de rénovation énergétique et l'aide spécifique pour l'adaptation de votre salle de bain.

► **Informations**

Vendredi 2 et samedi 3 octobre de 10 h à 18 h

Place des Epars

Entrée libre et gratuite.

Port du masque obligatoire.

Ateliers gratuits

Nombre de places limitées

Inscription recommandée

au 02 37 91 36 51

Gala de Noël du mardi 8 décembre un spectacle sous réserve

Événement incontournable réservé aux seniors chartrain, le gala de Noël accueille chaque année, près de 1 600 spectateurs de 65 ans et plus, répartis sur deux séances, qui pourront applaudir cette année Enrico Macias.



Après Sheila en 2018 et Didier Barbelivien en 2019, c'est Enrico Macias, l'immortel interprète d'*Adieu mon pays*, *Le Mendiant de l'amour* ou *Enfants de tous pays*, qui viendra égayer la journée des seniors.

Vous trouverez ci-contre le bulletin qui vous permet de vous inscrire et de choisir l'horaire de la séance à laquelle vous souhaitez assister. Une fois rempli et renvoyé (avant le vendredi 23 octobre), chacun de ces bulletins sera tamponné de la date d'arrivée dans les locaux de la Ville. Les premiers inscrits seront les premiers servis : ceux qui n'auront pas pu réserver la séance

de leur choix se verront proposer une place pour l'autre séance. Les invitations sont envoyées une semaine avant le spectacle, sous réserve de toute modification ou annulation des séances pour cause de changements de réglementation liée à la Covid-19.

Le jour-J, des navettes sont mobilisées pour transporter le public jusqu'à Chartreexpo. Le service accompagnement social est également mis à contribution pour les plus fragiles. Les spectateurs seront accueillis et placés par des agents de la Ville et du CCAS dans le respect des gestes barrières.

La salle Ravenne de Chartreexpo a reçu cette année l'autorisa-

tion d'accueillir le public en jauge pleine, soit 800 personnes pour chacune des deux séances du spectacle de 14h et 17h. Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition des invités, les installations seront désinfectées entre les deux représentations et le masque restera obligatoire pendant les déplacements, durant toute la durée du spectacle, arrivées et départs compris. Sachez toutefois que les précautions sanitaires pourraient entraîner la réduction du nombre de participants voire l'annulation pure et simple des concerts.

Enrico Macias à l'affiche !

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la ville de Chartres et le Centre communal d'action sociale (CCAS) convient les Chartrains de 65 ans et plus au gala de Noël, mardi 8 décembre 2020, salle Ravenne à Chartreexpo. Deux séances sont programmées à 14 h et 17 h.



► **Pour vous inscrire,** complétez et retournez le coupon-réponse ci-dessous **avant le vendredi 23 octobre 2020 dernier délai**, au Centre communal d'action sociale de Chartres, services Loisirs seniors, 32, boulevard Chasles. 28 019 Chartres Cedex.

Les inscriptions seront prises suivant l'ordre de réception et dans la limite des places disponibles.

Pour les couples, le conjoint de moins de 65 ans est invité. Un carton d'invitation, adressé ultérieurement aux participants, permettra d'accéder à la salle de spectacles.

Un service de transport par autobus sera mis à la disposition des participants. Les points de départs et horaires figureront sur le carton d'invitation.

► **Information complémentaire :** en fonction du nombre de places, le choix de votre séance pourra être inversé. Toutes mesures nécessaires seront prises en fonction de l'évolution des conditions sanitaires. Le masque demeurera obligatoire en permanence.



BULLETIN d'INSCRIPTION – GALA DE NOËL DU MARDI 8 DÉCEMBRE 2020

Je soussigné(e),

NOM **PRÉNOM(S)** M Mme

DATE(S) DE NAISSANCE M Mme

Domicilié à Chartres, adresse :

Tél. (indispensable)

Souhaite(nt) assister à la séance de ☐ 14 H ou ☐ 17 H

Mentions d'information obligatoires

« Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville de Chartres. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour le Gala des seniors. Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 1 an en base active et 5 ans en base intermédiaire avant destruction. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. L'accès à vos données personnelles est strictement limité au service Animation seniors et accompagnement social du CCAS de Chartres et, le cas échéant, à nos cocontractants. Les cocontractants en question sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser vos données qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.). Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification de vos données ou encore de limitation du traitement. La mise à jour des informations recueillies dans ce questionnaire peut se faire directement auprès du service Animation seniors et accompagnement social du CCAS de Chartres (contact@agglo-ville.chartres.fr). De plus, vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits (accès, rectification, effacement, limitation du traitement) en contactant les délégués à la protection des données personnelles, par mail à l'adresse dpo@agglo-ville.chartres.fr. Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr). »

Des rencontres de proximité individualisées

Nouvellement adjoint à l'Amélioration du cadre de vie,
Guillaume Bonnet a décidé de repenser le principe des rencontres de proximité.



Votre Ville: Qu'est-ce qui motive ce réaménagement des rencontres de proximité?

Guillaume Bonnet: Le contexte sanitaire fait qu'il est très compliqué aujourd'hui d'organiser des réunions publiques. Un certain nombre de personnes m'ont par ailleurs fait part de leur difficulté à prendre la parole lors de réunions qui rassemblent parfois plus de 100 participants. C'est pourquoi je me propose d'assurer des permanences sur rendez-vous dans les différents secteurs de la ville. Ce qui n'em-

pêche pas les gens de prendre rendez-vous à tout moment avec moi à mon bureau de l'hôtel Montescot.

Quelle sera la fréquence de ces permanences ?

Au moins une fois par an dans chaque secteur. Une phase d'expérimentation permettra d'évaluer si cela fonctionne ou non. Peut-être qu'une fois par an ne sera pas suffisant dans certains secteurs. Dans ce cas, j'adapterai le dispositif aux besoins. Je précise que l'expérience n'est pas tota-

lement liée à la Covid. Elle sera prolongée si elle fait ses preuves. Sinon, je reviendrai au format antérieur des réunions publiques. Mais je suis persuadé que beaucoup de personnes s'exprimeront plus facilement en face-à-face que devant un groupe important. Tout cela se mettra en place à partir d'octobre-novembre.

Votre relation avec les habitants pourra-t-elle prendre d'autres formes ?

Je traite toutes les demandes qui m'arrivent par différents canaux : courrier, mails, appels téléphoniques... Je répondrai au maximum aux sollicitations de ceux qui me demandent d'aller constater des choses dans leur environnement. Je n'hésiterai jamais à me déplacer. Il existe un certain nombre de moyens de faire de la proximité sans passer par du collectif. Pour moi, la vraie proximité, c'est la relation duelle !

► Prochaines rencontres de proximité

(sur rendez-vous uniquement)

Quartier des Clos :

le mardi 13 octobre de 15 h à 19 h à la maison pour tous des Petits-Clos

Quartier Clos l'Évêque - Filles-Dieu :

le mardi 24 novembre de 15 h à 19 h à la maison pour tous du Pont-Neuf

Quartier de la Croix-Bonnard :

le mardi 15 décembre de 15 h à 19 h à la maison pour tous des Petits-Clos

Les rendez-vous du Bij



LES METIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Mercredi 7 octobre de 14 h à 16 h

Venez découvrir les métiers de la Gendarmerie nationale. Permanence assurée par la gendarmerie départementale d'Eure-et-Loir.

MON STAGE DE 3^e

Vous êtes à la recherche d'un stage ? Le Bij et ses partenaires vous aident à découvrir les métiers et à préparer vos outils de prospection :

- **#Métiers**

Mercredis 21 et 28 octobre à 14 h

Sur le principe du jeu Time's up, le Bij vous propose de venir découvrir les métiers tout en vous amusant le temps d'un après-midi. Atelier gratuit sur inscription.

- **CV et lettre de motivation**

Jeudis 28 et 29 octobre à 14 h

Le Bij vous aide à préparer vos outils de prospection, CV, lettre de motivation, recherche d'entreprise. Atelier gratuit sur inscription.

- **Conduite d'entretien**

Vendredi 23 octobre à 14 h

Le Bij vous aide à vous présenter à un entretien professionnel. Atelier concret pour acquérir les bases de la communication en entretien et la mise en pratique grâce à des simulations filmées. Gratuit sur inscription.

INFO SERVICE CIVIQUE

Samedi 24 octobre de 14 h à 16 h

Les informateurs jeunesse seront à votre disposition pour vous renseigner sur le Service civique, un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme.
Site : www.service-civique.gouv.fr

► **Bureau information jeunesse,**

Place de la Cathédrale

Tél. 02 37 23 42 32

bij28@agglo-ville.chartres.fr

@ Bij de Chartres

PRISES DE RENDEZ-VOUS AU GUICHET UNIQUE

Une prise de rendez-vous est obligatoire pour le dépôt des dossiers ci-dessous

- Demande de carte d'identité ou de passeport: en ligne sur le site www.chartres.fr, onglet « Services en ligne », puis « Prendre, modifier ou annuler un rendez-vous au Guichet unique » (30 mn par demande).
- Attestations d'accueil: demande de rendez-vous à déposer au Guichet unique ou appeler le 02 37 23 40 00, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h 30. Un créneau d'accueil de 40 mn vous sera réservé.
- Pour un changement de nom ou de prénom, contacter le Guichet unique au 02 37 23 40 00

Pour toute demande de mariage ou pacs, l'usager doit se rapprocher du service de l'Etat-civil en contactant le 02 37 23 40 00.

Nouveaux arrivants

Présentation du catalogue des services publics de la ville de Chartres et de Chartres métropole par l'équipe d'accueil du Guichet unique sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h 30 ou au 02 37 23 40 00.

Chartres Rénov'Habitat

contacter le Guichet unique au 02 37 23 40 00 pour tout rendez-vous concernant la rénovation énergétique, l'amélioration de l'habitat...

Écrivain public

la prise de rendez-vous se fait auprès du Guichet unique - Service Action sociale du CCAS au 02 37 18 47 11/12.

Lieux de réception du public:

Lundi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 Point d'accès aux droits,

5 rue du Docteur-Gibert

Mardi: 9 h à 12 h Centre de Santé Polyvalent, 32 rue de Brétigny

14 h à 17 h Maison pour tous de Bel-Air, 4 allée du Berry

Jeudi: 8 h 30 à 12 h 30 Centre de santé polyvalent

14 h à 17 h 30 Maison pour tous de La Madeleine, mail Jean-de-Dunois

Vendredi: 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Centre de Santé Polyvalent





CHARTRES
RENOV'
HABITAT
Un service gratuit
de Chartres métropole



CHARTRES
MÉTROPOLE



Plateforme territoriale
de rénovation énergétique
(PTRE), Chartres Renov'
Habitat devient le guichet
unique de l'agglomération
chartreuse en matière
de rénovation énergétique
de l'habitat privé.

Elle simplifie vos démarches, vous accompagne gratuitement dans tous vos projets de travaux d'économie d'énergie pour votre logement (isolation de la toiture ou des murs, changement de système de chauffage...) et vous guide vers une solution globale et économiquement intéressante de rénovation et vers des professionnels référencés. L'assurance de travaux sérieux disposant de garanties et la possibilité d'une solution clé en main pour réaliser vos projets de rénovation énergétique.



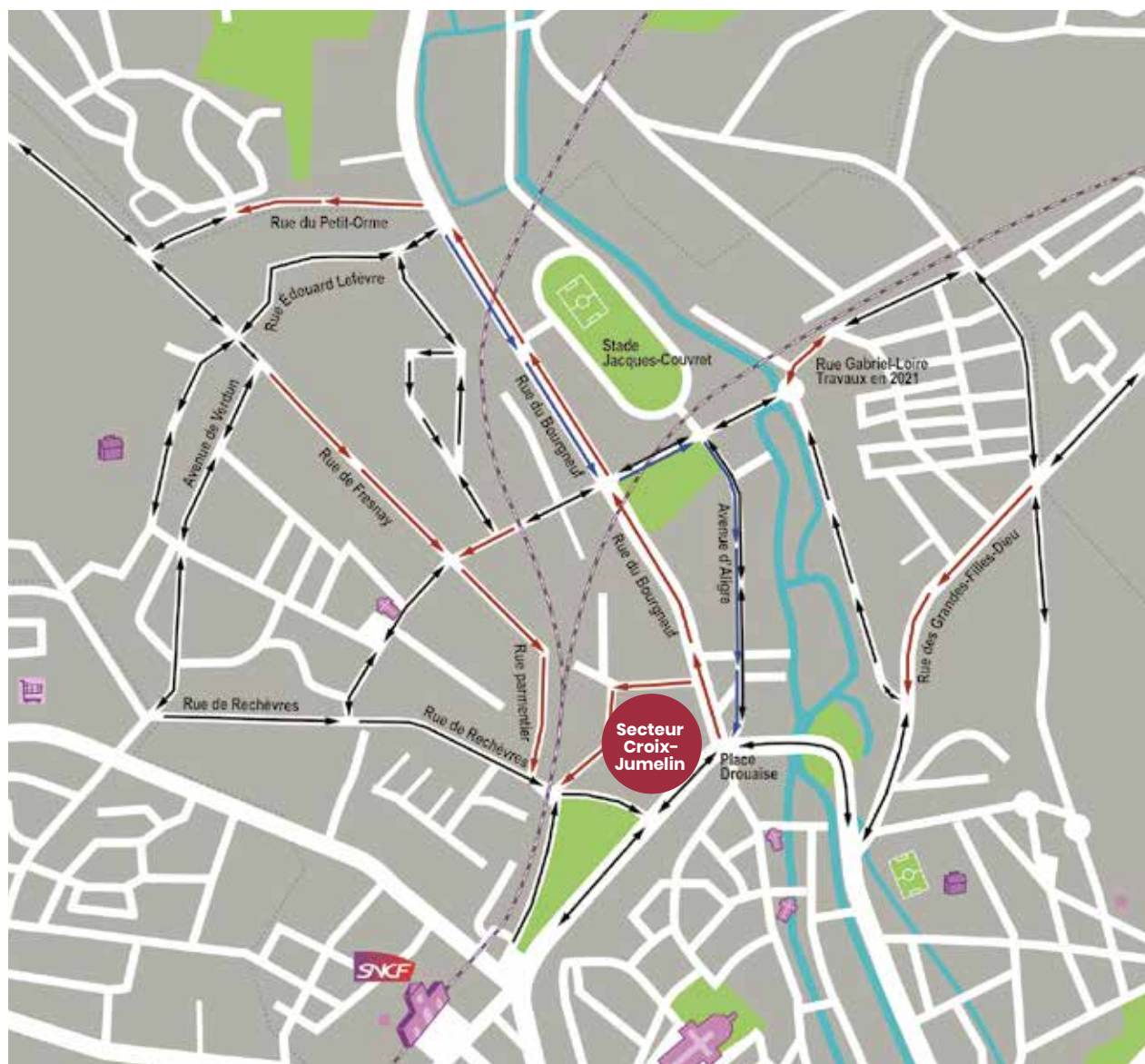
Contact

Au guichet unique de Chartres métropole (32, boulevard Chasles)
Tél. 02 37 23 40 00

chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr

Pour un quartier apaisé

Le projet de réorganisation de la circulation dans le secteur des rues du Bourgneuf, Fresnay et Grandes-Filles-Dieu, qui s'inscrit dans les grands principes d'une ville apaisée, sera testé de fin octobre à janvier 2021.



« **N**ous souhaitons installer des rues à sens unique dès que c'est possible, dès que la voie et le trafic le permettent, explique Guillaume Bonnet, adjoint à l'Amélioration du cadre de vie. L'idée d'une ville à 30 km/h sans feux nécessite une circulation apaisée. Le sens unique favorise l'apaisement de la circulation et laisse plus de place aux piétons et aux vélos. Il faut faire de la place à tout le monde. » C'est tout l'enjeu du réaménagement des sens de circulation de la rue de Bourgneuf et de celles environnantes.

• Rue de Bourgneuf

Aujourd'hui en double sens, la rue de Bourgneuf va devenir « sortante » jusqu'à la rue Édouard Lefèvre à compter de la fin du mois d'octobre. Entre la rue Édouard Lefèvre et l'avenue Beaurepaire, les bus, les bennes à ordures, les taxis et les vélos pourront circuler dans les deux sens. Les autres véhicules venant de Lèves devront emprunter la rue du Petit-Orme ou la rue Édouard Lefèvre.

« Certains trottoirs de la rue du Bourgneuf ne font que 40 cm de large. Il fallait sécuriser les lieux, défend Guillaume Bonnet. D'autre part, il y passe aujourd'hui près de 10 000 véhicules jour. Une partie non négligeable est un trafic de « transit ». Pour éviter d'avoir à contourner Chartres par la rocade, ceux qui arrivent de Dreux et se dirigent vers Orléans préfèrent couper en traversant la ville via la rue du

Bourgneuf. L'objectif, c'est de contraindre ce flux de transit à passer par la rocade. Je pense qu'on peut réduire le trafic journalier de 50 %, pour une circulation apaisée et une amélioration de la qualité de vie des riverains. »

• Rue des Grandes-Filles-Dieu

La rue des Grandes-Filles-Dieu passera en sens entrant (vers le boulevard Jean Jaurès) à compter de l'été 2021.

• Rue Gabriel-Loire

La rue Gabriel-Loire passera en double sens après des travaux d'élargissement.

• Avenue Beaurepaire et avenue d'Aligre

À mi-chemin de la rue du Bourgneuf dans le sens entrant, les bus seront déviés sur l'avenue Beaurepaire puis sur l'avenue d'Aligre. Nous aménagerons des zones de déstassement pour les voitures en cas de croisement avec un bus.

• Secteur Croix-Jumelin

Les sens de circulation seront inversés pour créer une boucle courte à l'usage des riverains, de plus en plus nombreux.

• Rue de l'Arbre de la Liberté

La rue de l'Arbre de la Liberté passera en sens unique en haut mais restera en double sens sur sa partie basse pour permettre aux camions d'accéder librement à la base de maintenance de la SNCF.

• Rue de Fresnay

La rue de Fresnay passera en sens unique 30 km/h descendante.

• Rue du Petit-Orme

La rue du Petit-Orme passera en sens unique montant (jusqu'à l'entrée du lotissement, rue Simone de Beauvoir), et restera en double sens sur sa partie haute.

« La phase d'expérimentation, avec comptage de flux, démarrera fin octobre et se prolongera jusqu'au premier trimestre 2021, précise Guillaume Bonnet. Au cours de cette phase, il pourra y avoir des aménagements en fonction des observations. Mais le principe de sens unique continuera de prévaloir. À la fin du premier trimestre 2021, nous présenterons le bilan aux habitants des secteurs Bourgneuf et Fresnay et nous écouterons leurs remarques avant de mettre en place un plan de circulation quasi définitif. »

► schéma directeur

La reconfiguration du secteur Bourgneuf-Fresnay-Grandes-Filles-Dieu obéit à l'intention d'installation d'une ville apaisée. Les réaménagements donnent plus de place aux flux doux (cycles et piétons) et abaissent la vitesse des véhicules





Un coeur de ville pour les familles

Pour dynamiser le centre-ville, il faut y ramener des familles. Pour y ramener des familles, il faut rénover les logements. Ce que compte faire la municipalité

Votre Ville : Comment expliquez-vous le dépeuplement du centre-ville ?

Jean-François Plaze : En grande partie par le fait que la quasi-totalité des logements au-dessus des commerces de centre-ville ne sont aujourd'hui plus habités. Pour gagner de la place, certains commerçants ont à une époque supprimé les escaliers qui menaient aux étages, rendus ainsi inaccessibles, et/ou rehaussé le plancher du premier étage, le laissant parfois amputé d'une partie de sa hauteur.

Nombre de magasins à Chartres se sont aussi accaparés les venelles, issues du Moyen Âge, qui donnaient accès à leurs cours

arrières, interdisant désormais l'accès aux dites cours autrement que par les magasins. De plus le confort thermique, acoustique, et sanitaire reste souvent inexistant, constat national dans les villes moyennes.

Et les propriétaires dans tout ça ?

Quand ils ont vu qu'il n'y avait pas d'exploitation fiable des étages, ils se sont focalisés sur les baux de rez-de-chaussée, dont les revenus commerciaux suffisent à leur attente économique, et ont négligé les logements dans tous ces étages. Il faut aujourd'hui que ces propriétaires comprennent tout l'intérêt qu'ils ont à entretenir

leur bien. Car, à très moyen terme, l'état de dégradation de certains immeubles ne permettra même plus l'exploitation de la surface commerciale. C'est le cas du 11 rue de la Volaille, interdit à l'exploitation et à l'habitation depuis décembre 2018

Des mesures coercitives

Quel est le principal péril qui menace ?

Au Moyen Âge, on construisait des maisons à ossature bois avec du remplissage entre les pièces de bois. Toute la structure des bâtiments est un assemblage de pièces de bois. Le problème ce sont les varia-



Le 11 rue de la Volaille, interdit à l'habitation depuis décembre 2018

tions d'hygrométrie et les alternances répétées d'humidité et de sécheresse, qui finissent par transformer le bois en poudre, fragilisant l'ensemble. Ces détériorations, nous les constatons dans beaucoup de bâtiments anciens. L'imperméabilisation des enduits de ravalement accentue ce phénomène de pourrissement des bois, accéléré par les fuites de toiture et de zinguerie. On constate également de fortes fissurations dont l'origine est à rechercher au niveau des affaissements de fondations dans les caves, victimes d'infiltrations.

Quels sont les moyens mis en œuvre pour la réhabilitation ?

Tout d'abord, à travers les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) et la convention signée avec l'ANAH, l'agglomération, compétente en matière d'habitat, met à disposition des propriétaires, des occupants, des syndicats... un accompagnement et des aides spécifiques à la réhabilitation. De son côté, la Ville contribue à la restauration ou à la rénovation des patrimoines privés avec des dispositifs d'aide à la remise en

habitation ou à l'adaptation des logements, comme dans le cadre du Plan Action Coeur de ville initié par l'État et auquel elle a souscrit pour le mettre en œuvre, ou encore l'opération Façades, qui est une stricte initiative de sa part. Au final, de nombreux dispositifs d'aides se côtoient, sur des périmètres et pour des finalités différentes. Pour y voir plus clair, nous avons établi un tableau synthétique (voir pages suivantes).

Si les expertises aboutissent à un état de péril, le Maire doit mettre en demeure le propriétaire de réaliser les travaux et se substituer à lui le cas échéant. D'autres procédures permettent à la collectivité d'intervenir sur des bâtiments définitivement interdits à l'habitation si le propriétaire fait défaut, afin de garantir la sécurité publique.

Cela nous permet d'alerter les propriétaires sur l'intérêt qu'ils ont d'anticiper les travaux de rénovation.

Une population plus diversifiée

Comment redynamiser le centre-ville ?

Chartres fait partie des 222 villes françaises moyennes retenues pour le programme Action Coeur de ville. Il y a à l'heure actuelle dans le centre-ville beaucoup de petits appartements de type studio occupés par des locataires aux ressources modestes. Le nombre de personnes âgées est par ailleurs relativement important et en constante augmentation. Pour redynamiser le centre-ville, il faut y ramener une population plus jeunes : des jeunes ménages, des familles. Les commerces



Le clos Notre-Dame

ont besoin de cette population diversifiée et solvable pour la bonne santé de leur activité. Mais pour cela, le cœur de ville doit proposer des logements plus grands, avec le confort recherché aujourd'hui. Si le parcellaire ne le permet à priori que difficilement, il faut alors revoir la conception. Sur les parcelles étroites il est intéressant de proposer un habitat en

duplex par exemple.

Repeupler signifie créer du stationnement

Où mettre les voitures ? C'est un vrai problème à résoudre dans le secteur sauvegardé. Jusqu'à la livraison du parking gare, il n'existera que peu de possibilité de location ou d'achats de places dans les parkings existants. Nous étu-

dions actuellement trois pistes pour augmenter l'offre de stationnement souterrain dans le périmètre du cœur de ville.

210 logements

Votre volonté touche aussi l'architecture

J'ai l'intention d'organiser un tour de table avec les architectes chartrains pour les asso-



cier à l'opération Coeur de ville. Car il y a à l'heure actuelle dans les cartons beaucoup de projets de propriétaires qui veulent rénover. Il ne s'agit pas de faire une copie conforme de la ville, du XII^e jusqu'au XVI^e, siècle mais de comprendre l'identité architecturale de Chartres et de la réinterpréter. En faisant par exemple évoluer les façades par l'emploi de matériaux



| Les arrières délabrés de l'immeuble du 11, rue Noël-Ballay

diversifiés, à l'image de ce qui s'est fait au Clos Notre-Dame. Je veux inciter les architectes à moins de timidité sur le travail des façades, pour poursuivre l'enrichissement de l'architecture chartraine.

Quels sont vos objectifs pour la mandature en cours ?

L'OPAH vise la réhabilitation de 210 logements du centre-ville dans les cinq années à venir. On assiste par ailleurs à un renversement de tendance au niveau commercial. Les commerces de proximité ont le vent en poupe et les grandes enseignes s'intéressent aujourd'hui aux coeurs

de ville. Les grands investisseurs aussi. C'est le signe que ces lieux sont en passe de reprendre de la vitalité. Ce contexte rassurant doit faciliter les projets d'habitation et de commerce.

► Service urbanisme, animateur
Loïc Grégoire
02 37 88 44 41
loic.gregoire@agglo-ville.chartres.fr

► Chargée d'opération Habitat Privé, Jehanne Amiot
02.37.91.35.93
jehanne.amiot@agglo-ville.chartres.fr

Dispositifs d'aide à la réhabilitation à Chartres

NOM DU DISPOSITIF		DESTINATAIRES	TYPED'AIDE	TYPE DE BIEN CONCERNÉ	CONTREPARTIES	INTERLOCUTEURS	PARTENAIRES
OPÉRATION FAÇADES	INTENTION DU DISPOSITIF	Tout propriétaire privé	Subvention aux travaux de façade 30% sans plafond du montant HT	Immeuble dans le périmètre de l'opération	Exigence sur la qualité architecturale	Service urbanisme, Loïc Grégoire 02 37 88 44 41 loic.gregoire@ agglo-ville. chartres.fr	Ville de Chartres
	Aide aux proprié- taires occupants pour travaux de sortie d'habitat très dégradé, d'amélioration de la performance énergétique, d'adaptation du logement à la perte d'autono- mie	Propriétaires occupants sous condition de ressources	Subvention aux travaux Prise en charge jusqu'à 75% de la dépense plafonnée à 50 000 € HT	Tout loge- ment dans le périmètre de l'OPAH RU	Engagement à habiter dans le loge- ment pendant 6 ans.		
OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT - RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH RU)	Aide aux proprié- taires bailleurs pour travaux de sortie d'habitat dégradé, de changement d'usage, d'amé- lioration de la performance énergétique, d'adaptation à la perte d'autono- mie	Propriétaires bailleurs dans le périmètre de l'opération	Subvention aux travaux Prise en charge jusqu'à 45% de la dépense plafonnée à 1 000 €/m² dans la limite de 80m²	Tout loge- ment dans le périmètre de l'OPAH RU	Engagement à louer à des locataires sous condition de ressources et à plafonner les loyers pendant 9 ans	Chartres Rénov' Habitat Guichet unique de Chartres métropole (32. bd. Chasles) 02 37 23 40 00 chartresrenovha- bitat@agglo-ville. chartres.fr	L'ANAH participe à hauteur de 50% Chartres métropole à hauteur de 25% maximum
	Aide aux syndi- cats de copro- priétés dans une opération de renovation pour amélioration des conditions d'habitation	Syndic de copropriété	Subvention aux travaux limités à ceux nécessaires pour lever la procédure de péril ou mettre fin à la situation d'habitat indigne Prise en charge jusqu'à 60% de la dépense sans plafond Subvention aux travaux d'amélioration de la per- formance énergétique Prise en charge jusqu'à 35% de la dépense plafonnée à 15 000 € par lot d'habitation prin- cipale	Toute copro- priété dans le périmètre de l'OPAH RU			
	Aide aux syndi- cats de copro- priétés « fragiles » pour la renova- tion et l'amélio- ration des condi- tions d'habitation						

FINANCEMENT D'ACTION LOGEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE	Développer une offre nouvelle et attractive de logements locatifs	Tout monopropriétaire bailleur privé	Financement «subvention + prêt» à l'acquisition-amélioration de locaux ou d'immeubles entiers en vue de leur transformation en logements entiers Prise en charge de 1 000 €/ m ² (proportion subvention/prêt définie au cas par cas)	Tout immeuble entiers appartenant à un même propriétaire à Chartres	Engagement à louer à des locataires sous condition de ressources et à plafonner les loyers pendant 9 ans	Chartres Rénov' Habitat Guichet unique de Chartres métropole (32, bd. Chasles) 02 37 23 40 00 chartresrenov-habitat@agglo-ville.chartres.fr	Action Logement
	Rénovation pour amélioration des conditions d'habitation	Tout propriétaire salarié d'une entreprise du secteur privé ou dont le locataire l'est	Subvention aux travaux de performance énergétique Forfait de 20 000 € max pour un propriétaire occupant Forfait de 15 000 € max pour un propriétaire bailleur	Tout logement à Chartres	Selon la situation propriétaire / bailleur		
DISPOSITIFS D'AIDE À LA RÉHABILITATION À CHARTRES	DISPOSITIF COSSE Encourager la diversité dans la demande locative	Tout propriétaire ayant un conventionnement avec l'ANAH	Déduction des revenus locatifs de l'ensemble des revenus fonciers Jusqu'à 85% de déduction	Tout logement	Engagement à louer à des locataires sous condition de ressources et à plafonner les loyers pendant 6 ans		Etat
	DISPOSITIF DE NORMANDIE Développer une offre nouvelle et attractive de logements locatifs	Tout propriétaire réalisant une acquisition et des travaux de réhabilitation et d'amélioration de 30% de la performance énergétique à Chartres, Lucé ou Mainvilliers	Réduction du montant de l'impôt De 12 à 21% du prix de revient net (acquisition + travaux (min 25% coût total)) du logement en réduction du montant de l'impôt étalé sur la durée d'engagement dans la limite de 300 000 €	Tout immeuble à Chartres, Lucé, Mainvilliers	Engagement à louer à des locataires sous condition de ressources et à plafonner les loyers pendant 6, 9 ou 12 ans	Chargée d'opération Habitat Privé, Jehanne Amiot 02.37.91.35.93 jehanne.amiot@agglo-ville.chartres.fr	
	DÉFICIT FONCIER Développer une offre nouvelle et attractive de logements locatifs	Tout propriétaire bailleur réalisant des travaux	Réduction du montant de l'impôt La 1ère année, jusqu'à 10 700 € ou 15 300 € si dispositif Cosse	Tout logement	Engagement de location pendant 6 ans		
	LOI MALRAUX Restauration complète de l'immeuble	Tout propriétaire bailleur réalisant des travaux	Réduction du montant de l'impôt 30% de réduction dans la limite de 400 000 € de travaux sur 4 années consécutives	Tout immeuble entier en secteur sauvegardé	Engagement de location pendant 9 ans		

Vers de nouvelles liaisons

Depuis l'été, les périmètres de chantier du Pôle Gare se sont déplacés. Ce sont maintenant les rues Félibien et du Faubourg-Saint-Jean qui sont en cours de réaménagement.



La rue Félibien en cours de réaménagement

La place Pierre-Sémard et l'avenue Jehan-de-Beauce sont depuis l'été dans leur configuration définitive (si ce n'est la restriction de circulation automobile occasionnée par les travaux de la rue Félibien). Ce sont les aménagements de cette rue et de celle du Faubourg-Saint-Jean qui occupent dorénavant le calendrier des travaux Pôle Gare. Dans le programme global, les principes de circulation sont revus.

La rue Félibien sera ouverte aux circulations automobiles

dans le sens descendant (de la gare vers la place Drouaise), et accessible en direction de la gare aux seuls transports en commun et flux doux. La livraison est prévue pour début novembre.

La rue du Faubourg-Saint-Jean s'adapte aussi. Elle reste en sens unique montant (voitures + vélos), mais sa reconfiguration prévoit un élargissement des trottoirs des deux côtés (de quoi sécuriser les abords de l'école), et une piste cyclable en sens descendant. Un autre changement signifi-

catif concerne le bas de cette même rue, puisque c'est de là que l'on accèdera au point dépose-minute et à la station taxi qui sont en cours d'achèvement à droite de la gare. L'avancement des travaux est conforme au calendrier prévu: la livraison de l'ensemble de la rue est pour fin décembre.

Et pour rendre l'ensemble des circulations fluide avec le boulevard Charles-Péguy, le carrefour Félibien/Couronne/Faubourg-Saint-Jean sera lui aussi revu (réaménagement en octobre).



► Ville apaisée

La reconfiguration du périmètre Félibien – Faubourg-Saint-Jean obéit à l'intention d'installation d'une ville apaisée. Les réaménagements donnent plus de place aux flux doux (cycles et piétons) et abaissent la vitesse des véhicules. Le carrefour et la rue Félibien passent en zone 30, ce que matérialise notamment le futur plateau surélevé du carrefour avec revêtement spécifique.



La passerelle à l'honneur

Le 15 septembre, Bouygues Construction mettait la passerelle à l'honneur à l'occasion d'une visite de l'ouvrage. Il s'agissait pour le constructeur de faire un point sur la façon dont le chantier s'était déroulé depuis octobre 2017 et de remercier les parties prenantes pour l'efficacité du chantier qu'avait permise leur remarquable coordination. Leurs représentants ont salué la qualité du chantier et de l'ouvrage et se sont en outre accordés sur la valeur symbolique de cette réalisation, l'importance du lien urbain que cette passerelle allait installer, et l'importance de sa double vocation: permettre des accès faciles pour tous aux trains, et contribuer en parallèle à créer tout autour de la gare un quartier vivant et agréable.

À noter que le chantier de la passerelle a reçu le label Top Site qui récompense des opérations exemplaires en matière de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE): santé-sécurité, environnement, implications sociales et sociétales, et satisfaction client.



Pratique : commerçants, qui pour vous accompagner ?

Vous êtes commerçant ou artisan et vous souhaitez engager des travaux extérieurs ou intérieurs. N'oubliez pas de prendre contact avec les différents services concernés. Suivez le guide !

Entreprendre des travaux implique pour les commerçants et les artisans un certain nombre de démarches administratives nécessaires pour garantir que les aménagements répondent aux différentes normes d'accueil des clientèles ou du public et au cadre réglementaire posé pour tous les quartiers de Chartres par la municipalité et les impératifs patrimoniaux du cœur de ville.

Des agents municipaux sont là pour vous accompagner. Ils recueillent les informations utiles et vous aident à monter vos dossiers et obtenir dans le bon ordre toutes autorisations nécessaires. Un accompagnement qui permet de gagner du temps et de s'assurer de la bonne conformité des travaux.

Sur le domaine public

Des travaux extérieurs, qui nécessitent notamment la pose d'un échafaudage, peuvent vous amener à empiéter sur le domaine public (trottoir ou voirie), gênant ainsi la circulation des véhicules, vélos et piétons.

► Pour obtenir une autorisation, contacter Jean-Pierre Huard (02 37 88 44 58) au service Gestion du domaine public.

En ce qui concerne les terrasses, le règlement municipal prescrit l'installation d'un cadre sobre qui concerne tous les éléments de mobilier et d'agrémentation.

► Pour l'installation d'une terrasse, contacter Gérard Gallou (02 37 23 42 65) au service Gestion du domaine public.



Quelques exemples d'enseignes validées par l'Urbanisme

Travaux à l'intérieur

Des travaux entrepris à l'intérieur d'un ERP (Etablissement recevant du public) doivent faire l'objet d'une déclaration auprès du service Prévention et sécurité, qui vérifiera qu'ils sont conformes aux normes de sécurité et d'accessibilité. L'installation d'une rampe d'accès handicapés nécessite également une demande auprès de ce service.

- Contacter Gaëlle Le Coq (02 37 88 43 24) au service Prévention et sécurité.

Enseignes et façades

Attentive à l'esthétique des enseignes et à l'harmonisation des façades commerciales, la Ville préconise l'emploi de matériaux de qualité et de dispositifs d'éclairage légers, comme des petites leds ou des lettres rétroéclairées. Les stickers de vitrines et les couleurs criardes qui attirent trop l'œil ne sont pas souhaités.

Afin de vous informer ou vous sensibiliser, le service Urbanisme propose, au besoin, de faire des visites sur place et/ou d'organiser des réunions avec l'Architecte des bâtiments de France.

- Pour toute modification de façades, contacter Delphine Bigot (02 37 88 44 62).
- Pour un changement ou une modification d'enseigne, contacter Manon Hays (02 37 88 43 23).

Taxe sur la publicité et les enseignes

Les commerces qui présentent plus de 12 m² de surfaces d'enseignes et d'espaces publicitaires doivent acquitter la Taxe sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE).

- Contacter Maxime Dumas (02 37 23 41 93) au service Fiscalité.

Bornes, voie piétonne

Les commerçants et artisans qui souhaitent accéder exceptionnellement à la zone piétonne pour une occupation ponctuelle (travaux, livraison, déménagement...) doivent demander une autorisation.

- Pour toute demande d'accès à la zone piétonne et d'autorisation de circuler et de stationner, contacter la police municipale (02 37 23 42 84).

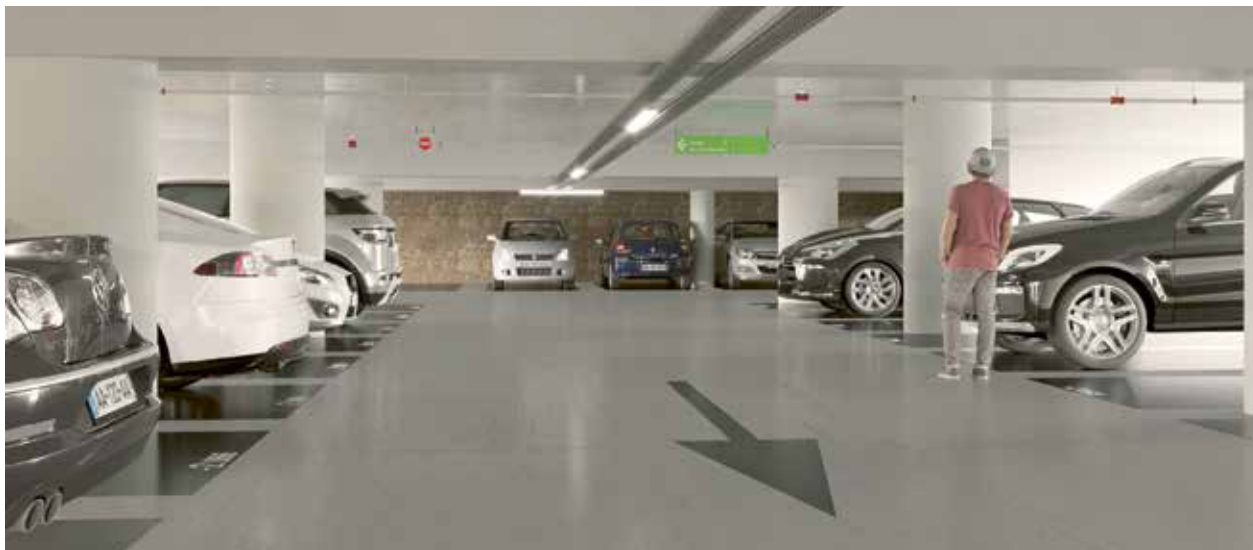
Accompagnement

- Les commerçants à la recherche de locaux ou en quête d'aide pour s'orienter vers les différents services peuvent contacter Carole Dehu (02 37 91 36 54) au Développement économique.
- Les commerçants peuvent aussi trouver de précieux conseils auprès de l'association des Vitrines de Chartres.

Parking République

une reconversion inédite

Ouvert au public depuis le 14 septembre, le parking République offre 600 nouvelles places de stationnement symboles d'une volonté d'optimiser les ressources urbaines.



« **L**e parking de la préfecture et du conseil départemental d'Eure-et-Loir bénéficiaient depuis longtemps d'un parking pour leurs collaborateurs et leurs visiteurs, très utile en semaine aux heures d'ouverture des administrations mais totalement vide le soir et le week-end. Décision a donc été prise de l'ouvrir au grand public et, pour cela, de d'adapter, de le valoriser », expliquait en mars dernier Michèle Salvadoretti, directrice générale de la société Q-Park France Services, qui s'est vu confier la gestion du parking départemental.

Avec cette opération, qui épargne au Conseil départemental des frais de gestion sur-

dimensionnés et permet à la Ville de réduire la capacité prévue du futur parc de, stationnement Pôle Gare, Q-Park France a pu montrer son savoir-faire en matière d'aménagements de stationnements. La société a conservé les structures existantes pour limiter les impacts environnementaux directs et indirects. Les nuisances liées à des travaux lourds de construction d'un nouvel ouvrage en centre-ville ont ainsi été évitées: bruits, poussières, rotations de camions de chantiers, etc. Une volonté de durabilité qui s'exprime aussi à travers le choix de matériaux respectueux de l'environnement, et la réduction de la consommation électrique de 30 % grâce à un éclairage LED...

Cette valorisation vertueuse d'un équipement existant propose en outre une offre de stationnement complémentaire à moindre coût. Au total, Q-Park France aura investi 3 millions d'euros dans ce projet, soit un coût de reconversion qui s'élève à 5 000 € place. Pour la construction d'un parking neuf équivalent, comptez entre 25 000 € et 40 000 € place.

► Parking République, accès par la rue Danièle Casanova. Ouvert 24h/24 et 7 J/7. 600 places voitures dont 4 dotées de bornes de recharge électrique, 20 emplacements vélos et 15 places motos; système de télégestion QCR pour des interventions et assistances à tout moment.

Fleurissement d'automne

A partir de la mi-octobre, le service des Espaces verts attaque la plantation des chrysanthèmes et de certaines plantes bisannuelles en tenant compte des périodes de sécheresse successives qui modifient les habitudes.



► Les coups de cœur des trois chefs d'équipe du service « fleurissement des espaces verts »

• L'un apprécie le myosotis blanc, « pour sa légèreté, sa générosité et la densité de sa floraison, qui offre un nuage de couleur dès les premières heures du printemps ».

• Le deuxième avoue un penchant pour les graminées, qui permettent de donner de la légèreté aux massifs et cassent leur aspect très floral. Les graminées apportent une autre texture, du mouvement aussi. Elles ont aussi l'avantage de perdurer tout l'hiver et présentent pour certaines de très jolies couleurs. Ce sont des plantes vraiment intéressantes, qui accompagnent le fleurissement une bonne partie de l'année.

• Le dernier vibre plus généralement pour la nature qui revit au printemps.

Comme chaque année, vers la mi-octobre, les agents des Espaces verts vont arracher les plantations d'été pour les remplacer par des chrysanthèmes puis par des plantes bisannuelles. Parce que la culture du chrysanthème est devenue très aléatoire du fait de l'apparition de maladies comme la rouille, qui peut faire tout perdre en peu de temps, ils vont toutefois diminuer cette année les quantités en achetant des plants plutôt que de les produire. Histoire aussi d'économiser l'eau, les chrysanthèmes réclamant un arrosage important. De 1600 pieds, le nombre de chrysanthèmes va ainsi passer à 1000, qui doivent tous être plantés avant le dimanche

de la Toussaint.

Pour accompagner les chrysanthèmes, les Espaces verts les assortissent habituellement de plantes potagères comme des poirées de diverses couleurs ou des choux. Le problème c'est que les jardiniers constatent depuis quelques années une augmentation de la présence d'insectes ravageurs, comme les altises et les charançons, sur les crucifères et il existe peu de solutions pour lutter. Les raisons de cette augmentation peuvent être liées à la suppression des produits phytosanitaires et aux périodes de forte chaleur et de sécheresse qui bouleversent les écosystèmes.



Des artemisias (au premier plan) et des lunaires.



Des poirées d'ornement.



Des ipomées.



Des caretx prairie fire.

Pour composer la décoration des jardinières, on se tourne vers d'autres plantes comme les rumex, des graminées, des cinéraires maritimes au feuillage blanc duveteux et des myrtes en forme de boules, ainsi, depuis deux ans, des primevères.

Plantations décalées

La période des chrysanthèmes passée, on les retire pour

planter giroflées et myosotis, afin qu'ils s'enracinent et supportent mieux l'hiver. La plante sera ainsi plus vigoureuse et son système racinaire bien développé.

Les derniers hivers pluvieux ayant favorisé les maladies et les parasites, les pensées, depuis plusieurs années, sont hivernées dans les tunnels et mises en terre fin février. Ceci afin d'éviter le mildiou, véritable

cauchemar des jardiniers, qui laissait d'énormes trous dans les massifs. Bâchées tout l'hiver, les bulbes sont quant à eux pratiquement en fleurs quand on plante les pensées. Plantés au printemps, les bulbes vont ainsi subir un léger forçage (activation de la croissance de la plante) en se développant à l'abri dans les espaces adaptés des serres.

Vive la protection biologique !

Face aux assauts de nuisibles, les Espaces verts se tournent vers de nouvelles méthodes de lutte alternative. Explications.



| Un altise

Pour faire face efficacement aux attaques inédites d'insectes comme le charançon et l'altise contre les crucifères, le service fleurissement des Espaces verts va faire l'acquisition de filets à mailles minuscules. Mais il s'est aussi lancé depuis 2017 dans la Protection biologique intégrée (PBI), qui consiste à combattre un organisme nuisible par l'utilisation de mécanismes naturels appartenant soit au règne animal, comme des larves et des insectes, soit au règne végétal, ou qui en dérivent. Un moyen aussi de palier l'interdiction des produits chimiques. La PBI n'a pas pour objectif d'exterminer totalement les ravageurs

mais de les limiter afin que les plantes puissent pousser sans problème. Il faut aussi veiller à ne pas utiliser de produits traitants incompatibles avec ces auxiliaires.

Parmi ces méthodes alternatives, les Espaces verts commencent à traiter avec des produits naturels qui sont au départ plus des répulsifs que des insecticides, comme l'ail piment (deux applications en trois jours).

Inventivité et prudence

L'utilisation de purins, utilisables en engrais mais aussi en répulsif, va également se généraliser. A

l'image du purin de fougère, qui est un puissant répulsif pour les pucerons ou les cochenilles. Certains de ces purins contiennent beaucoup de silice, qui a pour vertu de stimuler les défenses des plantes et de les protéger.

L'évolution des températures et l'arrêt des produits chimiques, notamment ceux néfastes pour les abeilles, obligent les équipes à faire preuve d'inventivité et de prudence. Même des produits 100% naturels comme la pyréthrine, qui se dégradent très vite et ont donc beaucoup moins d'impact sur les auxiliaires, ne sont utilisés qu'en ultime recours. On leur préfère à présent la PBI.

Une opération Terrasses très réussie

Trois mois après, le bilan de l'opération « Terrasses », mis en place par la Ville pour relancer l'activité des commerces de bouche dans l'après-confinement, s'avère très positif.

Petit retour en arrière. L'opération « Terrasses » avait été lancée à la sortie d'un confinement qui a fortement impacté l'activité commerciale. Pour inciter le public à revenir dans les bars et restaurants, la Ville avait annoncé deux mesures d'accompagnement: la possibilité d'étendre gratuitement les terrasses, avec une procédure de demande d'autorisation simplifiée, et la possibilité d'animer ces nouveaux espaces de restauration.

Le premier bilan des actions mises en œuvre est très positif. La Mairie a accepté les 62 demandes d'autorisations reçues et une soixantaine d'animations ont été organisées en juillet et août. La grande majorité des commerçants a joué le jeu et beaucoup ont pu ainsi combler le déficit d'activité du printemps.

Quatre projets

Pour prolonger cette embellie, la Mairie souhaite développer quatre projets:

- L'extension gratuite des terrasses ainsi que l'autorisation d'animations jusqu'au 31 décembre.
- Le dispositif sera élargi en autorisant tous les commerces qui le souhaitent à occuper le domaine public en entrée de commerce, selon un cadre réglementaire.
- La « charte des terrasses » évoluera en une « charte des commerces et des terrasses », qui permettra aux commerçants de profiter des autorisations du domaine public et de les valoriser de façon qualitative.
- L'organisation d'un second marché alimentaire hebdomadaire, à l'image de celui du samedi matin place Billard, qui prendra une dimension commu-



nautaire. Le cadre du marché alimentaire du mercredi serait alors étendu.

Un cadre réglementaire élargi

La Ville va établir par ailleurs un nouveau cadre réglementaire élargi à tous les commerçants. Elle veut favoriser et encourager un engagement des commerçants pour que la richesse et la variété de leur offre et le cadre de leurs commerces contribuent à la qualité du cadre de vie chartrain et à son attractivité.

La « charte des terrasses » évoluera dans ce sens en adaptant nombre de ses composantes, comme les conditions de sécurité, l'entretien, le fleurissement et l'harmonisation des terrasses et des façades, la cohabitation avec les modes de déplacements doux ou la prise en compte des conditions météorologiques. Mise en pratique au printemps 2021.

Les Artisanales dans votre salon

La 27ème édition des Artisanales de Chartres aura bien lieu, du 8 au 11 octobre, mais de manière virtuelle exclusivement.



Après le succès des Artisanales 2019, qui avaient accueilli 500 exposants et 1000 apprentis et attiré plus de 91 000 visiteurs sur les 16 000 mètres carrés d'exposition, « la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA28) ne voulait en aucun cas laisser tomber les artisans qu'elle accompagne toute l'année, nous explique Michel Cibois, son président. Dans un contexte de crise économique sans précédent pour l'artisanat, il fallait trouver une solution pour sauvegarder l'avenir et la pérennité des entreprises de proximité. Avec les élus, en accord avec les partenaires publics et privés, nous avons décidé de réin-

venter cet événement majeur, pour ne pas abandonner les entreprises et maintenir ce lien si important entre visiteurs et exposants ».

Accompagnement vers le numérique

Pour que les artisans puissent continuer à profiter du rayonnement des Artisanales, la CMA28, en partenariat notamment avec le Conseil départemental, la ville de Chartres et Chartres métropole, a mis en place une plateforme qui permet aux artisans et aux visiteurs de se retrouver en ligne. En vous connectant sur internet depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur,

vous pourrez déambuler virtuellement entre les stands et échanger en toute simplicité avec les artisans ou les établissements de formation.

Pour Harold Huwart, vice-président du Conseil régional Centre Val-de-Loire, « ce salon virtuel est un véritable investissement dans l'accompagnement vers le numérique et le e-commerce. C'est une question de survie, une porte ouverte vers de nouvelles pratiques et un gage de visibilité ». Grâce à ce tremplin, les artisans désireux de créer leur site internet pourront profiter des conseils et formations proposées par la CMA28.

Le retour du graff

Annulé en mars, le Boulevard du Graff renaît à l'automne dans les locaux de l'ancien collège-Jean-Moulin, investis par une dizaine d'artistes de renom très inspirés.



Couloir du Graff, par CVZ

L'opération devait être un des temps forts du Boulevard du Graff fin mars dernier. Sept mois plus tard, le graff fait un spectaculaire come-back dans un lieu inattendu : les locaux du bâtiment le plus récent du collège Jean-Moulin, promis à la démolition dans le cadre des travaux d'aménagement de la future Maison de la Cosmetic

Valley. Pendant quatre mois, Freaks the Fab, CVZ, Debza, EZK, Lapin, Kekli, Leser, Mad Dog et Arsène Turpin, tous habitués du Boulevard du Graff, se sont ainsi succédé dans la cage d'escalier, les couloirs et les six salles de classe de l'établissement abandonnés à leur créativité. Le résultat mérite assurément le déplacement !

Visites

Si la Ville souhaite évidemment ouvrir à la visite (gratuite) les locaux « *graffés* » du collège Jean-Moulin, l'incertitude liée aux précautions sanitaires ne permettait pas de préciser dans quelles conditions à l'heure où nous imprimons ce numéro.

► Renseignements :
www.chartres.fr
Ancien collège Jean-Moulin
Rue Percheronne (face à la cathédrale)



| La Liberté guidant le peup, par Freaks the Fab



| Les chats chinois de Debza



| Une mise en abyme de Lapin



| Le poulpe de Kekli



Le stand du C'Chartres Echecs

Retour en images

Mesures de distanciation obligent, le salon des associations, organisé les samedi 5 et dimanche 6 septembre, s'étirait cette année de la place Saint-Michel à la butte des Charbonniers avec masque obligatoire pour tout le monde et démonstrations très limitées. Ce qui n'a pas découragé les visiteurs de venir en nombre pour découvrir le savoir-faire des quelque 160 associations présentes.



L'art du vitrail en démonstration



La banda de Chartres place du Général-de-Gaulle



| Les stands de la butte des Charbonniers



| Le stand de l'association Arécibo

Comité d'Eure-et-Loir de la Ligue contre le cancer

Implanté depuis 1962, le Comité d'Eure-et-Loir de la Ligue contre le cancer, présidé par Mme Claude Eschmann depuis le mois de mai, continue d'œuvrer pour assister matériellement et psychologiquement les malades du département, soutenir la recherche régionale et nationale, informer et dépister.



« Notre but est de rompre la solitude, l'exclusion et l'isolement, d'apporter du réconfort. Nous apportons un soutien précieux aux personnes malades que la maladie accable tant financièrement que professionnellement, psychologiquement, familialement, socialement, explique Véronique Couppey, coordinatrice du Comité d'Eure-et-Loir de la Ligue contre le cancer, qui comptait 1806 adhérents en 2019. Dans les différents hôpitaux d'Eure-et-Loir,

nous finançons notamment six socio-esthéticiennes, deux sophrologues, un atelier yoga et trois ateliers « gym adaptée ».

Au siège chartrain du Comité, 4 place Ravenne, les visiteurs peuvent venir chercher conseils et informations. Des bénévoles y organisent deux fois par mois un groupe de convivialité pour les malades et leurs proches. Les malades peuvent également y bénéficier de soins de « bien-être » gratuits (shiatsu, yoga, réflexologie, sophrologie, esthétique...) et participer à un atelier danse. Il est aussi possible d'y participer à un atelier couture-tricot, où l'on confectionne des objets revendus dans les hôpitaux euréliens.

10 millions de dons en moins

Les bénévoles du Comité d'Eure-et-Loir rendent par ailleurs visite aux malades dans les hôpitaux ainsi qu'aux associations de malades et organisent diverses manifestations, comme Octobre rose, dédiée au dépistage et à la prévention du cancer du sein, le « Mois sans tabac » en novembre et le dépistage du cancer colorectal en mars. Ils apportent aussi un soutien financier d'urgence aux malades en les aidant à payer leur loyer, leurs prothèses, leurs factures EDF ou autres. « Notre contribution financière pour les actions en faveur des malades s'est élevée l'an passé à 128 911 €, précise Véronique Couppey.

« Financée à plus de 93 % par la générosité des Français, la Ligue contre le cancer est confrontée à une situation sans précédent, s'émeut cette dernière. La crise du Covid-19 engendre en effet déjà une

baisse des dons estimée à 10 millions d'euros au niveau national, qui met en danger les malades et impacte le financement de la recherche. » C'est pourquoi le Comité d'Eure-et-Loir La Ligue en appelle en urgence à chacun pour l'aider à compenser cette perte.

► Renseignements :
Comité d'Eure-et-Loir de la Ligue contre le cancer
4, Place de Ravenne
Tél.: 02 37 21 19 50
cd28ligue.net@orange.fr

► Marcher, courir et pédaler solidaire avec les Flammes en rose

Après une première édition 2019 réussie, qui avait réuni 1500 participantes, la Team des Flammes en Rose, organise cette année, covid oblige, une Chartraine 100 % virtuelle, avec, depuis le 1^{er} août et jusqu'au 31 octobre, des sorties marche, course à pied et vélo, qui se déroulent de façon libre. L'occasion pour la Team, forte d'une centaine de runners qui courent pour la bonne cause, d'apporter son soutien au Comité d'Eure-et-Loir de la Ligue contre le cancer en lui reversant l'argent des inscriptions. Après avoir acheté leurs dossards sur le site de la Chartraine, les participants devront effectuer 10 kilomètres de marche ou 5 kilomètres de course entre le 1^{er} et le 31 octobre en France et dans le monde entier.

<http://www.la.chartraine.fr>



L'Université chartraine du temps libre fait sa rentrée

Plus de 1 400 étudiants de l'Université chartraine du temps libre reprennent le chemin des salles de cours, des conférences et des sorties.



L'idée d'ouvrir des universités à des retraités est née en 1973 à Toulouse lorsque Pierre Vellas, professeur de droit international, fit le constat que des amphithéâtres de son université étaient sous-utilisés et que certains professeurs étaient disponibles pour animer des cours. L'ambition de l'Université du temps libre était dans un premier temps de rendre la culture accessible aux retraités, puis maintenant à

toute personne majeure ayant du temps en journée.

Pour déléguer ces nouveaux services, des associations agréées par des universités virent le jour. À partir de 1975, plusieurs universités de France emboîtèrent le pas à Toulouse. En 1978, on comptait déjà une centaine d'associations. Les années 1990 marquèrent une expansion importante du réseau, en Europe et bientôt sur les cinq continents.

Des bénévoles engagés et volontaires

L'Université chartraine du temps libre (UCTL) a été créée en 1979 avec l'agrément de l'université d'Orléans, centre ressource pour les conférences et certains professeurs. Cet agrément est un engagement de qualité pour les activités proposées.

Claude Bourseguin, président de l'UCTL, explique que « l'as-

sociation a pour but d'apporter un enrichissement culturel et une certaine qualité de vie favorisant le maintien en bonne santé morale et physique des adhérents. Notre volonté est de suivre l'évolution sociétale tout en répondant à une demande croissante. La population de l'UCTL est très dynamique et a soif d'apprendre. Notre catalogue s'enrichit au fil du temps et des demandes.»

Aujourd'hui, l'UCTL s'appuie sur une soixantaine de bénévoles très actifs. « Chacun apporte quelque chose, des idées nouvelles, des compétences et des talents. Les retraités ont à cœur de continuer à être actifs et d'entretenir un lien social. Pour les plus jeunes, l'envie est de s'enrichir et de partager », expliquent Caroline Devaux, responsable administrative et trésorière adjointe, et Valérie Forot-Salino, secrétaire générale de l'association.

Une offre de rentrée étoffée

Cette année encore, l'UCTL compte proposer à ses quelque 1400 adhérents de quoi combler leurs attentes et leurs envies. Les activités démarrent en octobre avec les « mardis du cinéma », les « jeudis au musée », les sorties photographie ou nature, les conférences aux sujets pluriels et les cours dispensés : langues vivantes, histoire et civilisations, ateliers corps et esprit, lettres, sciences humaines, actualité, arts et ateliers, informatique etc. Pour cette rentrée, plusieurs nouveautés sont à noter, comme la musicologie, la calligraphie ou la création de site internet.



Quand une activité n'est pas proposée en interne, L'UCTL favorise des partenariats avec des structures existantes. C'est le cas notamment pour la prévention et le secours civique, dispensé par la Croix rouge, le bridge, les cours à l'Odyssée, l'art floral à Jardiland et les cours de chants avec Les Opérances ou la chorale Y'a d'la voix, du cartonnage avec l'Ate-

lier du carton, de la reliure avec Sylvie Le Jannoy etc.

► Vous trouverez le programme complet et les tarifs des activités sur le site de l'UCTL.

Université chartraine du temps libre

14, rue de la Volaille
Informations : www.uctl.fr
Tél. : 02 37 36 20 48
Mail : association@uctl.fr

PLACE AU TERRAIN

Après plusieurs mois d'arrêt contraint et des championnats annulés sur fond de frustration, les équipes chartraines retrouvent les terrains. Revue d'effectifs et d'objectifs.



C'Chartres Métropole Handball

Classés à la 10^e place et qualifiés pour les demi-finales de la Coupe de France lors l'arrêt du championnat en mars dernier, les joueurs de Toni Gerona enchaînent une deuxième sai-

son en Lidl Starligue. Troisième meilleur buteur du dernier exercice, l'ailier danois Morten Vium, victime d'une rupture du tendon d'Achille pendant la préparation, restera malheureusement éloigné des terrains les six prochains mois. Raphaël Geslan, directeur

général du club, met en avant la solidité de son effectif: « On a senti la naissance d'un groupe et on a souhaité maintenir un gros pourcentage de l'effectif. Un de nos objectifs est de faire émerger des jeunes joueurs du centre de formation ».

Quatre recrues sont arrivées cet été, dont trois internationaux: Marc Canellas (demi-centre espagnol), Denis Vasilev (pivot russe), et Lukas Urban (arrière-gauche slovaque). Le jeune Titouan Afanou-Gatine, ancien du pôle espoir chartrain, a fait son retour au club.

L'effectif: Titouan Afanou-Gatine, Marc Canellas, Yannick Cham, Edgar Dentz, Leonardo Domenech de Almeida, Vasja Furlan, Nebojsa Grahovac, Vanja Ilic, Nicolas Jukic, Hugo Jund, Sergey Kudinov, Matej Mikita, Zacharia N'Diaye, Sergiy Onufriyenko, Marc-Alexandre Saussay, Kim Sonne-Hansen, Lukas Urban, Denis Vasilev, Yvan Verin, Morten Vium.

C'Chartres Football

« L'arrêt a été un choc, on avait tout pour monter en National ». Ces mots de Gérard Soler, le président du C'Chartres Football, témoignent de la désillusion du club, deuxième à deux points de Saint-Brieuc lors de l'interruption. « La question était de savoir si on continuait de la même façon, j'ai pris la décision de faire des modifications ». La première, c'est l'arrivée de Jean-Pierre Papin sur le banc, qui a provoqué un fort engouement. Car l'objectif demeure inchangé: l'accession au troisième échelon national. « On ne se cache pas. Il faut que les joueurs apprennent à jouer avec ça. Le challenge est total pour le staff et l'équipe. »

La préparation a permis à un effectif fortement remanié (neuf recrues) de trouver des automatismes et une solidarité. Mais les résultats sont encore très inconstants. La régularité sera la clé du succès chartrain. *« Nous devons passer le cap, Chartres est l'équipe à battre, elle est attendue partout où elle va. ».*

L'effectif : Arnaud Archimaud, Pape Barry, Matthis Barteau, Yanis Bousseaden, Pierre Cahart, Erwan Colas, Kevin Crépel, Dylan Daoud, Ludovic Fardin, Maxime Fleury, Sékou Fofana, Aurélien Gazeau, Medhi Haddadou, Arnold Lemb, Mourad Louzif, Dylan Maga, Kévin Malaga, Anthony Ménard, Nicolas Palbrois, Sébastien Persico, Pierre Picot, Anthony Rogie, Hamjatou Soukouna, Matthieu Villette.





C'Chartres Basketball masculin

Alors que se profilait un retour en Pro B, un an après l'avoir quitté, le CCBM a eu les ailes coupées en plein vol. La page est tournée, mais la crise sanitaire a eu des répercussions. « *Au-delà du côté sportif, c'est l'ensemble de la structure qu'il a fallu maintenir financièrement, avec nos partenaires* », explique le manager général Milan Vasic. « *On s'appuie sur la continuité du travail fourni la saison passée, même si nous devons nous adapter entre les blessures et le virus, ce qui nous a coûté trois semaines de préparation* » confie l'entraîneur Stéphane Lambert. Il nous reste du travail pour retrouver le rythme d'un match ».

Suite à la blessure au genou d'Eric Bosc, indisponible pour une longue durée, le CCBM s'est renforcé avec l'arrivée du polyvalent Shekinah Munanga, en provenance du GET Vosges. « *Nous voulons accrocher le top 5, nous sommes ambitieux et les joueurs ont envie de retrouver l'été supérieur* ». Et ça commence par un premier déplacement à Andrézieux le 2 octobre.

L'effectif: Kamel Ammour, Christopher Békoulé Ekambi, Eric Bosc, Patrick Clerence, Moustapha Diarra, Ugo Doumbia, Olivier Kabongo, Du'Vaughn Maxwell, Shekinah Munanga, Olivier Romain, Dejan Sencanski, Yann Siegwarth



C'Chartres Basketball féminin

Après un exercice en demi-teinte, Benoît Marty, coach du CCBF, compte se servir de l'élan entrevu avant l'arrêt pour attaquer cette huitième saison du club en L2F. « *On a repris début août de façon progressive. Il a fallu prendre des*

précautions avec les joueuses. Le travail a d'abord été physique pour relancer la machine après la baisse d'activité des derniers mois ». Le staff chartrain a décidé de faire la part belle à la jeunesse avec quatre recrues âgées de 18 à 22 ans. « Nous avons préparé une équipe avec beaucoup d'incertitudes, notamment financières. Nous avons donc fait le pari de n'avoir que des joueuses françaises ». Un cas unique dans le basket féminin professionnel.

La qualité de jeu reste la priorité de Benoît Marty: « Nous avons beaucoup échangé avec Marie-Julie Levant (assistant-coach) pour mettre en place un projet ambitieux avec des valeurs précises. Nous n'avons pas des objectifs particuliers mais si notre jeu fonctionne bien, les résultats suivront ».

Les matchs de préparation ont été entachés par la blessure de la recrue Salimata Koïta (entorse de la cheville).

L'effectif: Joelly Beleka, Margot Bienvenu, Prescilla Colombo, Binta Dramé, Kekelly Elenga, Yohana Ewodo, Camille Hilotte, Salimata Koïta, Elise Marié, Johanna Tayeau.

C'Chartres Rugby

Le C'Chartres Rugby attaque une sixième saison consécutive en Fédérale avec le haut de tableau en ligne de mire. « Nous avons échangé avec les joueurs pendant le confinement, entre ceux en partance et les nouveaux. Nous avons voulu fonctionner comme un groupe professionnel », explique le coach, Ludovic Mercier. Le club veut s'appuyer à la fois sur le vivier de son centre d'entraînement labellisé et ses



joueurs d'expérience.

Une quinzaine de recrues a rejoint une équipe qui rêve de retrouver les phases finales. « *Nous sommes partis sur une nouvelle stratégie pour être performants. Nous voulons une équipe compétitive avec de la concurrence à tous les postes, tout en conservant un bon état d'esprit entre nos deux équipes seniors.* » Le club chartrain bénéficiera par ailleurs bientôt d'une salle de musculation de 160 m².

L'effectif: Simon Aboumejd Le Berre, Paco Baron, Nizar Ben Abderrahmen, Thibault Boué, Redouane Boussetta, Maxence Corps, Opeti Delana, Paul Diallo Dit Peres, Nolan Doucet, Warren Fakataulavelua, Franck Fokota-

boué, Guillaume Franke, Quentin Galopin, Amin Hamzaoui, Florent Hemery, Tristan Joinaud, Bakary Keita, Ezer Kosse, Judickael Lamata, Bastien Legrand, Jérémy Lemoine, Louis Martel, Freddy Mau, Leonardo Montoya, Adrien Moreau-Sanson, Torea Morou, Gaëtan Nkoy, Lehi Tamafarere, James Theodore, Gabin Touchard, Guillaume Turpin, Jean-Sébastien Varon, James Zié.

C'Chartres **Tennis de table**

Évacuer la frustration et repartir de l'avant. Le C'Chartres Tennis de table entame sa deuxième campagne en Pro B avec un arrière-goût amer dans la bouche, lui qui pointait en tête au moment de l'arrêt du cham-

pionnat en mars. « *On avait 90 % de chances de rejoindre l'élite, regrette l'entraîneur, Emmanuel Rassouw. La fédération a pris la décision logique de suspendre le championnat mais l'a ensuite annulé, il y avait peut-être la possibilité de faire autrement.* »

L'objectif reste le même: retrouver la Pro A. L'équipe est inchangée mais il a fallu adapter la préparation. « *Bence (Majoros) s'est entraîné en Hongrie dans des conditions favorables, Vitor (Ishiy) est resté en Allemagne, Irvin (Bertrand) s'est entraîné deux mois sur Chartres et Florent se prépare en Belgique.* »

Ce sont surtout les six mois sans compétition que redoute Emmanuel Rassouw. « *Les joueurs n'ont*





pas de repère, on ne sait pas comment ils vont revenir ». Des repères que le C'Chartres T.T va devoir rapidement retrouver, car le niveau de la Pro B a progressé. « Six ou sept équipes peuvent nous inquiéter, la lutte va être âpre ». Début de réponse dès le 20 octobre avec la réception de Nantes pour la première journée.

L'effectif: Irvin Bertrand, Vitor Ishiy, Florent Lambiet, Bence Majoros

C'Chartres Volleyball

Pour leur première saison en Nationale 2, les volleyeurs chartrains ont pu rêver d'une accession à l'échelon supérieur, eux qui occupaient la 3^e place lors

de l'arrêt de la compétition. Rêve déchu. Marouane Chtioui, entraîneur-joueur de l'équipe, mise sur la continuité pour une montée rapide en Élite. Malgré une préparation tronquée, les motifs de satisfaction sont là: « J'ai été surpris par le sérieux de mes joueurs après cinq mois sans jouer. » L'ex-international tunisien aborde la suite avec sérénité. « J'ai la chance d'avoir un effectif expérimenté. Je me suis focalisé sur le côté psychologique, la façon de parler à mes joueurs. La sauce a bien pris ».

Le C'Chartres Volley s'est enrichi de trois recrues: le central bulgare Ivan Tasev, le pointu Clément Colignon-Blondel et le réception-

neur David Chaudet, passé par le Paris Volley. Ajoutons que le club a été distingué cette année par la Fédération Française du challenge DAF (Devoirs d'accueil et de formation) pour son action de développement et de formation des jeunes. Marouane Chioui et ses hommes se sont ainsi rendus dans les quartiers et les écoles du bassin chartrain pour proposer des activités autour du volley et susciter des vocations.

L'effectif: Nicolas Besnard, David Chaudet, Marouane Chtioui, Clément Colignon-Blondel, Rémi Cormier, Anthony Debruyne, Alban Dherbet, Wael Fahdmi, Martin Glandier, Maurice Onanga, Ivan Tasev, Stéphane Sombrin.

Trois recrues de prestige pour le **C'CHARTRES ECHECS**

Chartres est plus que jamais une terre d'échecs. Après l'accueil des championnats de France l'an dernier, le C'Chartres Échecs a en effet recruté cet été trois joueurs d'avenir ou de renom, venus épauler le prodige iranien de 17 ans Alireza Firouzja. Portraits.



Maxime Lagarde

Maxime Lagarde a de bons souvenirs à Chartres, où il a remporté « sa plus belle victoire » : le titre de champion de France 2019.

Diplômé dans la finance, ce joueur professionnel de 26 ans est tombé amoureux des échecs étant enfant : « Mon frère jouait aux échecs. J'ai aimé et mes parents m'ont proposé de faire un test dans le club local de Niort où j'ai grandi. C'est là que mon premier entraîneur m'a dit que j'avais un truc en plus ». Il n'avait pas tort puisque Maxime s'est hissé au rang de grand maître international en 2013 et pointe aujourd'hui au 3^e rang national et au 86^e mondial.

« Je suis venu à Chartres pour trois raisons : le club m'a fait une proposition intéressante au niveau financier, il veut développer les échecs et il prend soin de ses joueurs, ce qui est rare aujourd'hui ».

Maxime aborde chaque tournoi avec confiance et détermination. « Avant une compétition, j'effectue un travail théorique et physique, j'évite l'alcool et j'optimise ma concentration ».

Ses objectifs : « Remporter le Top 12 avec Chartres et atteindre un classement Elo de 2700 points pour intégrer le top 40 mondial ».





Marc'Andria Maurizzi

Surnommé « le petit prodige corse », Marc'Andria Maurizzi est, à 13 ans, l'un des grands espoirs des échecs français, comme en témoigne ses titres de champion d'Europe des moins de 10 ans, acquis en 2017, et des moins de 12 ans, en 2019.

« J'ai commencé à jouer à 7 ans dans mon école à Bastia », raconte-t-il d'une voix timide. Vite repéré, il gravit rapidement les échelons jusqu'à devenir à 12 ans et deux mois l'un des plus jeunes maîtres internationaux de l'histoire des échecs. Dans la foulée, il intègre en août 2019 l'équipe de France adultes lors des championnats d'Europe à Batumi en Géorgie, fait unique pour un joueur de son âge.

Aujourd'hui 52^e joueur français, Marc'Andria vise encore plus haut avec le C'Chartres échecs : « C'est un club fort avec des joueurs ambitieux et on s'y sent entouré », se félicite le jeune Corse, qui aime taper dans le ballon rond lorsqu'il ne voyage pas à travers la France et l'Europe.



Deimante Daulyte-Cornette

« Mon père m'a expliqué les règles quand j'avais 7 ans », se remémore-t-elle avec un léger accent. Maître international et grand maître international féminin, auréolée de cinq titres de championne de Lituanie, elle ne connaissait pas un mot de français lorsqu'elle a rejoint son mari Matthieu Cornette, grand maître international et entraîneur de l'équipe de France féminine, rencontré lors d'un tournoi en Grèce.

Après des études en langues étrangères et sciences politiques à Vilnius, la capitale lituanienne, Deimante a fait de sa passion un métier. « Pour garder le rythme, je fais du sport, je vais à la piscine, je m'entraîne à la maison en mémorisant les ouvertures et les variantes, car en compétition, on n'a pas le temps d'apprendre ».

Le président du C'Chartres Échecs, François Gilles,
parle de ses talentueuses recrues et évoque la saison à venir.

Votre Ville : Pourquoi avoir engagé ces trois recrues ?

François Gilles : L'objectif est de construire l'équipe avec des jeunes joueurs français. Je suivais Marc'Andria Maurizzi depuis longtemps. Il devrait faire naître des vocations chez les plus jeunes. Champion de France en titre, Maxime Lagarde va nous aider au niveau du Top 12. C'est un joueur fort, très carré et équilibré. Deimante Daulte-Cornette, elle, est un pari sur l'avenir puisqu'elle doit être bientôt naturalisée française. Niveau jeu, elle est l'une des meilleures. Tous trois vont faire parler du C'Chartres Échecs.

VV: Comment les avez-vous convaincus ?

FG : Ils ont vu que nous étions actifs pendant le confinement. Nous leur permettons de jouer sur Europe Échecs et de faire des tournois. Le fait de compter dans l'équipe Alireza (Firouzja), qui continue de progresser, et Vassily Ivanchuk, un seigneur des échecs connu dans le monde entier, les a aussi impressionnés. On se construit depuis quinze ans.

VV: Des compétitions sont-elles déjà prévues pour la saison à venir ?

FG : La nationale 3 masculine, la nationale 2 féminine, la coupe de France, les compétitions jeunes, reprennent d'octobre jusqu'en juin, comme d'habitude. Du 29 septembre au 4 octobre, nous accueillons à Chartres le tournoi de norme GMI (1), où s'alignera Marc'Andria. Un bon résultat pourrait le faire devenir grand maître international. À son âge, c'est de la folie ! J'ajouterai que les cours au club reprennent aussi normalement.

VV: Quelles sont vos ambitions ?

FG : On vise le podium au Top 12. Avec Alireza, Vassily Ivanchuk, nos autres anciens et nos trois recrues, nous avons une belle équipe. La compétition se déroulant à Chartres, ce sera une belle fête (2).



►1. Organisé du 29 septembre au 4 octobre, le tournoi de GMI, avec la participation de Marc'Andria Maurizzi, sera retransmis en direct sur Chartres. Live. Pendant le confinement, le C'Chartres Échecs, en partenariat avec Europe Échecs, a organisé des rencontres et des tournois en ligne, diffusés sur Youtube et commentés par le sélectionneur de l'équipe de France, Igor-Alexandre Nataf.

►2. En raison de la situation sanitaire, le Top 12, qui devait avoir lieu du 4 au 14 juin derniers à la collégiale Saint-André, a été reporté à juin 2021.

LES FOULÉES ROSES

maintenues dans un format inédit

Les 6^e Foulées roses, organisées les 17 et 18 octobre par l'Echo Républicain et l'ASPTT Chartres avec la Ville et le concours du réseau ONCO 28, auront lieu sous forme de balade.



| L'édition 2019 des Foulées roses

La course/marche au profit de la lutte contre le cancer du sein devait initialement se tenir le 20 juin dernier. L'organisation a été contrainte de reporter l'événement et propose, formule inédite, d'effectuer le parcours sous forme de balade le week-end des 17 et 18 octobre (le samedi après-midi et le dimanche toute la journée).

L'idée est d'espacer l'accueil du public, limité à 500 participants par créneaux de départ (toutes les heures). 5 000 personnes sont espérées au total.

Inscriptions en ligne

Un sac, contenant un t-shirt, le ravitaillement, le parcours et le protocole à respecter, vous sera remis à votre arrivée place des Épars. Rayon animations, de la musique et des activités pour la famille seront proposées par diverses associations dont les Blouses roses de Chartres.

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site de la course en sélectionnant le créneau horaire désiré. En cas d'annulation pour mesures sanitaires,

la balade sera reportée à juin 2021 et un remboursement sera possible.

Le parcours démarre de l'esplanade de la Résistance, face à la Médiathèque l'Apostrophe, avant de se poursuivre dans le centre-ville historique pour une distance totale de 5 kilomètres.

► www.foulees-de-la-cathedrale.fr
marieclaudelavalle@gmail.com

LE PARIS-TOURS

part encore de Chartres

La course cycliste créée en 1896 s'élancera le dimanche 11 octobre depuis la place Châtelet pour la troisième année consécutive.



La « Classique des feuilles mortes » est habituellement l'un des derniers rendez-vous automnaux du calendrier UCI World Tour, où se révèlent de nombreux talents. Mais en cette année si particulière, l'épreuve aura de la concurrence puisque le Tour d'Italie et deux classiques belges ont lieu le même week-end. Un programme resserré à cause du contexte sanitaire qui a contraint la Ligue nationale du cyclisme à s'adapter.

Chartres a une nouvelle fois été choisie comme ville-départ par l'organisateur A.S.O., organisateur par ailleurs du Tour de France, pour cette 114^e

édition intégrée à la Coupe de France. Les neuf premiers kilomètres depuis la place Châtelet seront l'occasion de mettre en valeur le patrimoine de la ville avec notamment un passage inédit au pied de la cathédrale. Le peloton sillonnera ensuite les rues du centre avant de prendre la direction de Morancez, où sera donné le vrai départ.

Masque obligatoire dans la zone de départ

Pour le public, seule la zone de départ sera en libre-accès avec port du masque obligatoire, sous réserve de changements selon l'évolution de

la situation. Aucune animation n'est prévue et il sera impossible d'accéder aux bus des équipes, conformément à la distance réglementaire à respecter. Les personnels d'A.S.O. veilleront par ailleurs à ce que les gestes barrières soient appliqués.

L'arrivée sera jugée avenue Grammont à Tours après 212,5 kilomètres d'efforts. Avec l'espoir d'une première victoire française depuis 2006, et le succès au sprint de Frédéric Guesdon.

► Informations
8h20: Présentation des équipes
9h30: Départ place Châtelet

AGENDA SPORTS

Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public, et sur **Chartres LIVE**



ÉCHECS

1^{ER} TOURNOI DE NORME GMI DU C'CHARTRES ÉCHECS

Du mercredi 30 septembre au
dimanche 4 octobre



BASKET-BALL, LIGUE 2 FÉMININE C'CHARTRES BASKET FÉMININ / GRAFFENSTADEN

Samedi 10 octobre, 20 h
Halle Jean-Cochet



HANDBALL, LIDL STARLIGUE C'CHARTRES MÉTROPOLE HANDBALL / HBC NANTES

Dimanche 4 octobre, 17 h
Halle Jean-Cochet

BASKET-BALL, NATIONALE 1 MASCULINE C'CHARTRES BASKET MASCULIN / GET VOSGES

Mardi 6 octobre, 20 h
Halle Jean-Cochet



BASKET-BALL, NATIONALE 1 MASCULINE C'CHARTRES BASKET MASCULIN / BESANÇON

Mercredi 23 septembre, 20 h
Halle Jean-Cochet



BASKET-BALL, MATCH AMICAL C'CHARTRES BASKET MASCULIN / ANGERS

Vendredi 16 octobre, 20 h 30
Halle Jean-Cochet



HANDBALL, LIDL STARLIGUE C'CHARTRES MÉTROPOLE HANDBALL / CESSON-RENNES

Vendredi 9 octobre, 20 h
Halle Jean-Cochet

VOLLEY-BALL, NATIONALE 2 MASCULINE C'CHARTRES VOLLEY-BALL / ORGÈRES

Samedi 17 octobre, 20 h
Halle Jean-Cochet



RUGBY, FÉDÉRALE 2

C'CHARTRES RUGBY / SURGÈRES

Dimanche 18 octobre, 15 h
Stade des Bas-Bourgs



TENNIS DE TABLE, PRO B

C'CHARTRES TENNIS DE TABLE / NANTES

Mardi 20 octobre, 20 h
Complexe Rosskopf



BASKET-BALL, NATIONALE 1

MASCULINE

C'CHARTRES BASKET MASCULIN / CAEN

Mardi 20 octobre, 20 h
Halle Jean-Cochet



HANDBALL, LIDL STARLIGUE

C'CHARTRES MÉTROPOLE

HANDBALL / TOULOUSE

Vendredi 23 octobre, 20 h
Halle Jean-Cochet

FOOTBALL, NATIONAL 2

C'CHARTRES FOOTBALL / LORIENT (2)

Samedi 24 octobre, 18 h
Stade Jacques-Couvret

BASKET-BALL, LIGUE 2 FÉMININE

C'CHARTRES BASKET FÉMININ / MONDEVILLE

Samedi 24 octobre, 20 h
Halle Jean-Cochet



BASKET-BALL, NATIONALE 1

MASCULINE

C'CHARTRES BASKET MASCULIN / BOULOGNE-SUR-MER

Vendredi 30 octobre, 20 h 30
Halle Jean-Cochet



VOLLEY-BALL, NATIONALE 2

MASCULINE

C'CHARTRES VOLLEY-BALL / REZÉ (2)

Dimanche 1^{er} novembre, 15 h
Halle Jean-Cochet





Retour en images

Le dimanche 23 août, (photo du haut) Chartres commémorait le 76^e anniversaire de sa libération, en présence notamment de Karine Dorange, 3^e adjointe au maire, de Ladislav Vergne, adjoint à la Citoyenneté et la Mémoire, et de la préfète d'Eure-et-Loir, madame Fadela Benrabia, entourés des jeunes volontaires du Service national universel.

La cérémonie place Châtelet terminée, les participants se sont rendus à la cathédrale pour assister au *Te Deum* de la Libération.

Le lundi 21 septembre, Chartres célébrait le 224^e anniversaire de la mort du général Marceau.

Du 15 au 19 août 1944

Chronique de la libération de Chartres

La libération de Chartres, quasiment désertée par les Allemands, n'a que très peu retardé l'avancée des troupes américaines vers Paris tandis que la Résistance prenait place dans la ville.



Le général de Gaulle sur le perron de l'Hôtel des Postes le 24 août 1944

Depuis le début d'août 1944, l'effervescence et l'impatience de la population augmentent. Les troupes alliées débarquées en Normandie se rapprochent. La réduction de la poche de Falaise, ou poche de Chambois, opérée par les Anglo-Saxons, signe la fin des offensives allemandes et l'évacuation de la Normandie. S'ensuit une course-poursuite des Alliés pour rattraper les troupes ennemies qui tentent de gagner

la frontière de l'Est, près de Metz. L'itinéraire de repli des Allemands passe par Chartres, à l'ouest, et Orléans, à l'est, puis oblique vers le nord-est en direction des ponts de la Seine à Montereau et aux environs de Fontainebleau. Parce que la capitale beauceronne ne constitue pas un obstacle susceptible de retarder l'avancée alliée, Chartres a été évacuée par les occupants. Les Allemands ont néanmoins fortifié le secteur du Coudray (l'actuel

CM 101) jusqu'aux Trois-Ponts et au hameau des Chaises pour fournir munitions et carburant à leurs troupes en débandade, et surtout les dissuader de traverser le centre-ville où les ponts ne permettent pas le passage des blindés, de l'artillerie et des gros camions.

Paris n'est pas un objectif

Les convois allemands ravitaillés contournent ainsi Chartres par l'est, regagnent la route nationale 10 puis obliquent vers

Etampes pour gagner les passages sur la Seine et l'Yonne. Paris n'est un objectif ni pour les Allemands ni pour les Alliés. Sa libération par la 2^e DB et une division américaine est bien plus une décision politique qu'une opération militaire.

Les Américains ont reçu des ordres stricts de ne pas participer aux mouvements internes et de ne pas se mêler des histoires politiques entre Français. L'équipée hasardeuse de Maurice Clavel, dit Sinclair, un jeune normalien idéaliste agrégé de philosophie et chef des FFI du département, qui a conduit à un accrochage sanglant à Marboué à la suite de mauvais renseignements, les a dissuadés de toute coopération avec la Résistance. On revit une dernière fois Clavel à Chartres le 23 août au côté du général de Gaulle. Ses illusions s'étaient évanouies devant le peu de romantisme de la guerre.

Reconnaissance offensive

À l'approche de Chartres, les troupes américaines du XX^e corps envoient la 7^e division blindée (263 chars et 500 half-track M16) suivie de la 5^e division d'infanterie. Elles encerclent la ville par l'est, en direction de Dreux, et par le sud et l'ouest en direction d'Etampes. En direction de Dreux pour dépasser la ville et descendre vers la vallée de la Seine à Mantes pour aider les Anglais à remonter au plus vite vers la ville d'Anvers qui bouche l'estuaire de la Tamise; vers Etampes afin de rattraper les Allemands qui roulent vers Fontainebleau.

Dans la nuit du 15 au 16 août, après avoir réduit la résistance ennemie à La Cavée à Luisant, des blindés américains lancent une reconnaissance offen-

sive en ville en passant par le Grand-Faubourg, où un char Sherman est détruit, puis par la rue du Docteur-Maunoury où un half-track est à son tour mis hors d'usage. Cette même nuit, un char de reconnaissance Stuart qui débouche au bas de la rue Saint-Brice en venant de la vallée accomplit là sa dernière mission. Il restera enterré et oublié durant soixante ans.

Les derniers feux allemands

Les troupes américaines stationnées près de Seresville se heurtent à Lèves aux Allemands qui s'enfuient de la base aérienne par Champhol. Lesquels opèrent une manœuvre de retardement pour donner le temps au gros de leurs troupes de fuir à couvert par la vallée de l'Eure vers Maintenon. Le centre de Lèves est dévasté.

Au centre de Chartres, les habitants se terrent dans les 91 abris souterrains (les deuxièmes et troisièmes niveaux de caves) qui peuvent accueillir 11000 personnes, sur une population de 26000 habitants. L'été est caniculaire. L'eau ne coule plus ou mal depuis les derniers bombardements du 2 août qui ont détruit l'usine de pompage aux Trois-Ponts. On redécouvre les charmes du vieux métier de porteur d'eau.

Dans la nuit du 15 au 16 août, les ponts, à l'exception de celui de la porte Morard, sont détruits par des torpilles déposées sur les tabliers. Une explosion fracasse la porte Guillaume sans endommager le pont. Pour les Allemands c'est la débâcle. Ils reçoivent l'ordre de faire sauter des dépôts et réservoirs et mettent le feu à la collégiale Saint-André qui contient des provisions que l'ennemi ne peut évacuer.

Le désordre de la résistance

Les groupes de résistants retranchés dans les immeubles de la préfecture, de la poste et de l'hôtel des Ducs de Chartres (actuelle BNP Paribas) lancent des patrouilles de reconnaissance dans toute la ville. Ils ignorent où est l'ennemi et ce qu'il fait, alors qu'il a déjà quitté la ville. La situation est confuse. On assiste à des échanges de coups de feu malencontreux entre combattants du même camp. Les Américains, qui n'ont aucune idée des positions des uns et des autres, évitent de s'en mêler et concentrent leurs efforts sur la réduction de la poche du Coudray.

Le 17 août, aux Trois-Ponts, un groupe de douze résistants, pour la plupart adolescents et équipés d'armes hétéroclites, commandé par un certain Duroc, se retrouve face à des soldats allemands chevronnés. Le bilan est tragique: six d'entre eux y laissent la vie.

Le 19 août, le réduit du Coudray dépose les armes à la suite de tirs de destruction de l'artillerie américaine. Les Allemands sont défaits. Chartres est libre.

Yves Cuzin, conseiller municipal, correspondant défense.

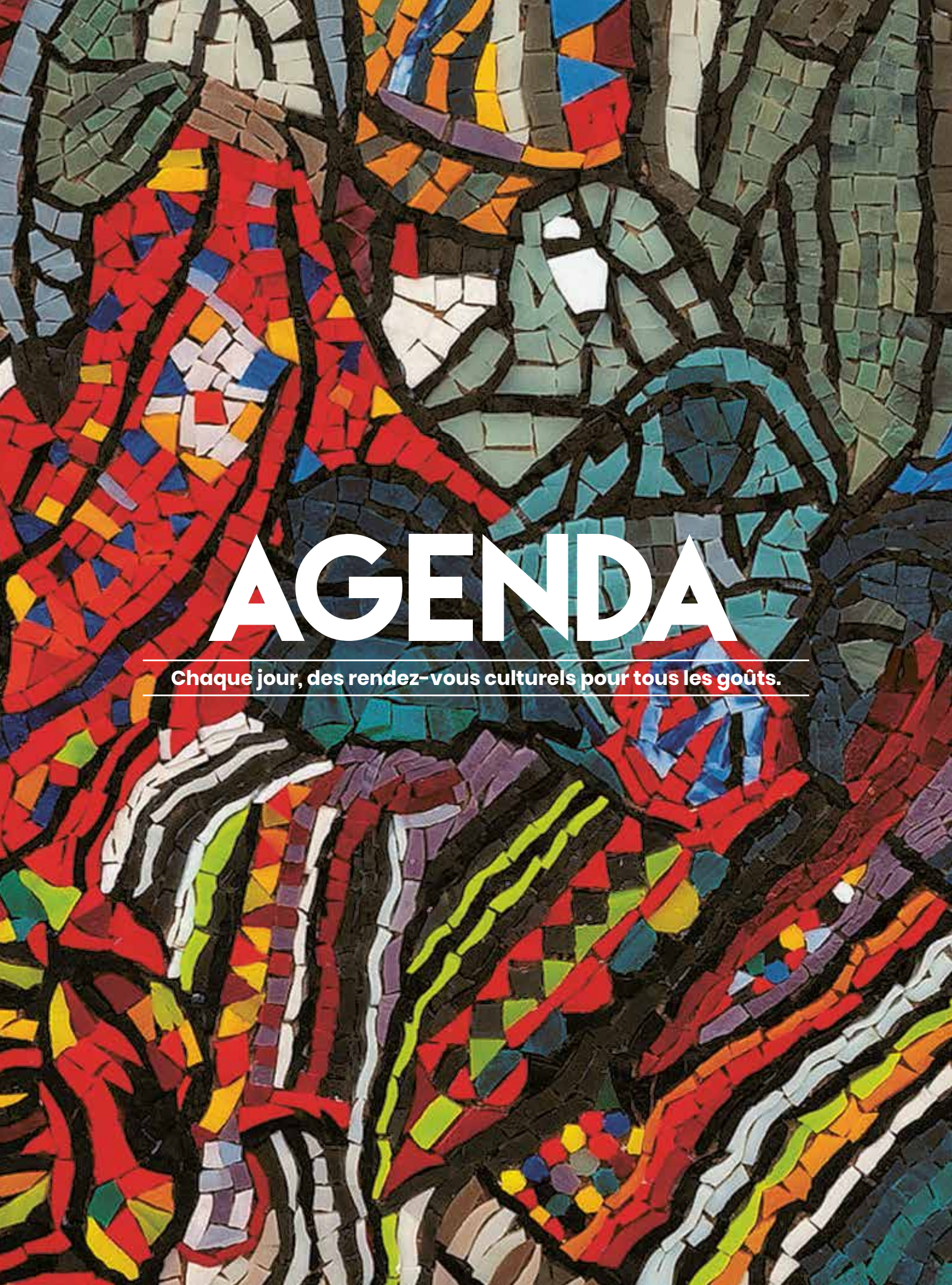
► Bibliographie

Eric Santin, *Derniers combats - 1944, Eure-et-Loir*, 2^e édition, chez l'auteur, Tarbes.
Mémoires manuscrites de Roger Dis et entretiens avec Jean Dis.
Archives de l'Echo Républicain.
Archives municipales de Chartres.
Archives de l'Historial militaire de Chartres et de l'Eure-et-Loir.

Des soldats
américains devant
les décombres
de la porte
Guillaume







AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.

EXPOSITIONS

CHEMIN DES ARTS : CAMADE

Jusqu'au 18 octobre
Les mardi, mercredi,
jeudi et dimanche de 14
h à 18 h
Les vendredi et samedi
de 14 h à 19 h.
Priuré Saint-Vincent
Tél. 02 37 23 41 43 ou 02
37 30 78 20

CHEMIN DES ARTS : MARTINE BLANCHARD

Jusqu'au 6 décembre
Du mardi au dimanche
de 14 h à 18 h
Chapelle Saint-Éman
Tél. 02 37 23 41 43
ou 02 37 35 65 79

PORTRAITS DE FEMMES D'EURE-ET-LOIR : ENTRE OMBRE ET LUMIÈRE

Jusqu'au 31 décembre
Médiathèque
l'Apostrophe
Espace Patrimoine
1 boulevard Maurice
Violette
Tél. 02 37 23 42 00

Ô MOYEN ÂGE : LES MÉROVINGIENS EN PAYS CHARTRAIN

Du 3 octobre au 7 mars
Salle d'exposition
temporaire
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

APAS DE LOUP

Jusqu'au 31 octobre
Médiathèque
l'Apostrophe
1 boulevard Maurice
Violette
Tél. 02 37 23 42 00

LOUP Y-ES-TU ?

Jusqu'au 31 octobre
Bibliothèque Louis-
Aragon
Forum de la Madeleine
Tél. 02 37 88 45 20

VITRAUX MULTIVERS DE HERVÉ LOIRE

Jusqu'au 11 octobre
La galerie du Vitrail
Du mardi au samedi
de 10 h 30 à 13 h
et de 14 h à 19 h
Le dimanche de 14 h 30
à 19 h
17 cloître Notre-Dame
Tél. 02 37 36 10 03

IMAGES ET LUMIÈRE : LE VITRAIL CONTEMPORAIN EN FRANCE

Jusqu'au 25 octobre
Centre International
du Vitrail
Tous les jours
de 14 h à 17 h 45
Tarif plein : 7 €
Tél. 02 37 21 65 72

ANIMATIONS/ VISITES

CHARTRES EN LUMIÈRES

Tous les soirs
jusqu'au 3 janvier
De la tombée de la nuit
à 1 h du matin

LES MYSTÈRES DE LA CATHÉDRALE

Les vendredis
2 et 23 octobre
Cathédrale de Chartres
De 14 h 30 à 16 h 30
Tarif plein : 10 €
Tél. 02 37 21 75 02

SIESTE MUSICALE : LA VOIX DES FEMMES

Le samedi 3 octobre
de 14 h 30 à 15 h 15
Médiathèque
l'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

FÊTE DE LA SCIENCE

Du 2 au 12 octobre
Voir page 94

LES MARDIS DE LA SCIENCE

Le mardi 6 octobre
Eure-et-Loir Campus
21 rue Loigny-la-Bataille



FESTIVAL ENTREMETS

Du 2 au 5 octobre
Centre-ville
festival-entremets.fr

LA SEMAINE BLEUE

Du 5 au 11 octobre

LA MARCHÉ BLEUE

Le lundi 5 octobre à 10 h
Bords de l'Eure

JEUDI AU MUSÉE

Conférence musicale
autour du clavecin Bellot
Jeudi 8 octobre à 18 h
Musée des Beaux-arts

SAMÉDIS MUSICAUX : ALLIAGE PRÉCIEUX

Samedi 10 à 18 h 30
Église Saint-Aignan
12 place de l'Étape au
Vin
Tarifs adhérents : 14 €
Tarif plein : 20 €
Tél. 06 26 07 66 13

RENDEZ-VOUS DES CHINEURS

Dimanche 11 octobre de
9 h à 18 h
Sur les boulevards
Place Billard

PARIS-TOURS 2020

Le 11 octobre à 9 h 30
Départ de la Place
Châtelet

LES ARTISANALES DE CHARTRES

Salon virtuel
Du 8 au 11 octobre
www.les-artisanales.
com

LES FOULÉES ROSES

Événement virtuel
Le samedi 17 octobre
de 9 h à 19 h
Le dimanche 18 octobre
à 10 h 30

RENCONTRES INTERNATIONALES DE MOSAÏQUE

Du 17 octobre
au 8 novembre
Programme complet
sur :
www.chartres-
mosaïque-les3r.com

LES MYSTÈRES DE LA CATHÉDRALE

Le dimanche 18 octobre
Cathédrale de Chartres
De 14 h 30 à 16 h 30
Tarif plein : 10 €
Tél. 02 37 21 75 02

THÉÂTRE

FRATELLI

Jusqu'au dimanche 18
octobre
Les jeudi, vendredi et
samedi à 20 h 30
Le dimanche à 17 h
Théâtre de Poche
Tél. 02 37 33 02 10

ON N'ACHÈVE PAS LES VIEUX

Du 1^{er} au 17 octobre
Théâtre Portail Sud
Les jeudi et vendredi à
21 h
Le samedi à 17 h et 21 h
Tarif : de 13 à 17 €
Tél. 02 37 36 33 06

ALEX LUTZ

Le 9 octobre à 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tarif : de 26 € à 39 €
Tél. 02 37 23 42 79

PETIT HOMME

Compagnie Cincle
Plongeur
Mardi 13 octobre à 9 h
30, 10 h 30 et 15 h 30
Théâtre de Chartres -
Grande Salle

Tarif : de 4 € à 8 €
Tél. 02 37 23 42 79

FROU-FROU LES BAINS

Mise en scène : Patrick
Haudecoeur
Vendredi 16 octobre
à 20 h 30
Théâtre de Chartres –
Grande Salle
Tarif : de 26 € à 39 €
Tél. 02 37 23 42 79

VALÉRIAN RENAULT

Le samedi 17 octobre à
20 h 30
Théâtre du Seuil
Chapelle Saint-Julien
Tarif : réduit 15 € - Plein
20 €
Tél. 07 64 27 93 47

THÉÂTRE ENFANTS

DANS LES JUPES DE MA MÈRE

Cie Toutito Teatro
Théâtre de Chartres –
Petit théâtre
Jeudi 1^{er} octobre à 9 h 15,
10 h 45 et 15 h
Tarif : de 4 € à 8 €
Tél. 02 37 23 42 79

LE CHAT BOTTE

Création Portail Sud
Du 20 au 23 octobre
Du mardi au jeudi à 10 h
30 et 14 h 30
Le vendredi à 19 h
8, cloître Notre-Dame
Tarif : de 8 € à 17 €
Tél. 02 37 36 33 06

COLPORTEURS : LA TOURNÉE DES CONTEURS

Les 20 et 27 octobre à 11
h, 14 h 30 et 19 h
Maison pour tous
de Rechèvres
52, impasse Huysmans
Tarif unique : 7 €
Tél. 09 50 43 69 48

CONFÉRENCES / CINÉMA

CHANGER NOTRE REGARD SUR LA VIEillesse

Conférence proposée
par le CCAS
Dans le cadre de la
Semaine Bleue
Le lundi 5 octobre
à 14 h 30
Cinéma Les enfants du
paradis

LA SORTIE DE GUERRE – 1918 – 1924

Conférence proposée
par la Société
archéologique d'Eure-
et-Loir
Le 9 octobre de 17 h 30
à 19 h
Médiathèque
l'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

HISTOIRE DE LA PEUR DU LOUP EN EUROPE

Conférence par Michel
Pastoureau – Historien
Le 10 octobre de 15 h 30
à 17 h 30
Médiathèque
l'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

DIAMANTS SUR CANAPÉ

Film Ciné-Clap
Le 13 octobre à 20 h 30
Médiathèque
l'Apostrophe
Tél. 02 37 28 28 87

RENCONTRE ET DEDICACE

Avec Élena Balzamo –
écrivain
Le samedi 17 octobre à
15 h 30
Médiathèque
l'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

CINÉ-CULTE : RAGTIME

Film de Milos Forman
Le 22 octobre à 20 h
Cinéma Les enfants du
paradis
Tél. 02 37 28 28 87

AUTOUR DES SONNEURS DE CHARTRES

Conférence en
partenariat avec le
Centre des monuments
nationaux
Le 24 octobre de 11 h à
12 h 30
Médiathèque
l'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

CONCERT FILMÉ

Respect to Aretha
Franklin
Le samedi 14 de 15 h 30
à 17 h
Auditorium
Médiathèque
l'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00



Une œuvre de Camade

Toujours plus d'art

A Chartres, ce début d'automne est placé sous le signe de l'artisanat d'art, avec la nouvelle de son adhésion au réseau Ville et métiers d'art, et la tenue des 13^e Rencontres internationales de mosaïque.

Si la ville de Chartres officialisera très prochainement son adhésion au réseau, ce label Ville et métiers d'art, créé en 1992 à l'initiative d'élus locaux constitue déjà une véritable plus-value touristique en même temps que la reconnaissance de l'action économique menée par la Ville pour le

Chartres n'a cessé d'affirmer sa volonté d'appuyer, d'encourager, d'accueillir, de développer et de faire rayonner l'artisanat d'art. Son adhésion au réseau Ville et métiers d'art va accroître encore sa notoriété et favoriser la conduite d'actions nouvelles. Rappelons qu'en juin 2018, la Ville a confié à la Chambre de



secteur. Il regroupe plus de 500 communes qui disposent d'un tissu actif d'artisans d'excellence et d'une forte identité, comme c'est le cas pour Chartres avec le vitrail. Des communes qui mènent avec leurs partenaires des actions fortes en faveur de l'artisanat d'art : soutien à la formation et aux acteurs de la filière, mise à disposition d'espaces, opérations de valorisation, expositions ou rencontres.

métiers et de l'artisanat d'Eure-et-Loir l'animation de la boutique Loco, 11 rue de la Clouterie, dédiée à la promotion de l'artisanat d'art, en partenariat avec l'association des Vitaines de Chartres.

L'antre des métiers d'art

Cette boutique est là pour mettre en avant les savoir-faire et la diversité de l'artisanat d'art euré-

lien. On peut bien sûr y acquérir des objets mais aussi y échanger avec une quinzaine de professionnels éclairés, tourneur sur bois, ébéniste, fabricant de bijoux, décorateur, céramiste, mosaïste ou encore vitrailliste, qui se relayent en son sein pour vous faire partager la richesse de leur travail.

En juillet 2018, une étude de l'Institut national des métiers d'art



classait Chartres au seizième rang national dans la catégorie « *écosystème des métiers d'art déjà riche ou à fort potentiel* ». La Ville ne cache pas son ambition de faire à terme de la rue de la Clouterie l'ancre des artisans d'art. Une poignée est déjà installée, à l'image de Christian Mancini et son Atelier du carton. Le grand projet de réhabilitation et de mise en valeur des ateliers Lorin est un autre témoignage

fort de l'engagement de Chartres en faveur des artisans d'art.

► Le vitrail chartrain au Louvre

Du mercredi 28 au samedi 31 octobre, Chartres exposera avec le réseau Ville et métiers d'art au prestigieux Salon international du patrimoine culturel, au Carrousel du Louvre, à Paris. L'occasion pour la Ville et l'atelier Lorin de mettre en avant son point fort, l'art du vitrail, avec le soutien de l'Association des verriers de Chartres et d'Eure-et-Loir, présidée par Claire Babet, et la présence à leurs côtés des ateliers Loire, habitués du salon.

La mosaïque à l'honneur

Du samedi 17 octobre au dimanche 8 novembre, les 13^e Rencontres internationales de mosaïque vous offrent un vaste panorama de la mosaïque contemporaine.

Organisées tous les deux ans par l'association Les 3R, les Rencontres internationales de mosaïque sont devenues au fil des années un rendez-vous incontournable de la mosaïque contemporaine. Les visiteurs de cette biennale pourront admirer des œuvres de 150 mosaïstes exposées dans l'ancienne chapelle du lycée Fulbert, découvrir d'autres expositions à la chapelle Saint-Eman, à l'Hôtel-lerie Saint-Yves, à la Galerie du vitrail et à l'espace Expression vitrail, et assister à plusieurs conférences sur le travail des artistes. Au terme de l'exposition seront décernés les prix Picassiette, qui récompensent artistes professionnels, amateurs, amateurs initiés et jeunes talents.

| Une œuvre de Bruno Zenobio



EXPOSITION

150 artistes mosaïstes contemporains à la chapelle du Lycée Fulbert

► Du 17 octobre
au 8 novembre.

Du mardi au vendredi de 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h.

Samedi, dimanche et jours fériés
de 10 h à 18 h

62, rue Saint-Chéron

Tarifs : 4 € et 2 €

(enfants de plus de 12 ans,
lycéens et étudiants)

Gratuit pour les moins
de 12 ans

Martine Blanchard :

« Un monde des
rives »

(Chemin des arts)

► Du mardi
au dimanche
de 14 h à 18 h

Chapelle Saint-
Eman,

11, rue Saint-Eman

Bruno Zenobio :

« Il moi tempo musivo »
(Mes moments mosaïque)

► Du 3 octobre au 15 novembre

Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Hôtellerie Saint-Yves,
3, rue des Acacias

Verdiano Marzi :

« Matières à aimer »

► Du 17 octobre au 8 novembre

Du mardi au samedi
de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h 30
Dimanche de 14 h à 18 h
17 cloître Notre-Dame



L'exposition dans la chapelle du lycée Fulbert



Une mosaïque d'Odorico

Gérard Brand : « De la tesselle au mystère de la création »

► **Du 17 octobre au 8 novembre**

Du mardi au samedi
de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h 30

Dimanche de 14 h à 18 h

17 cloître Notre-Dame

« Odorico mosaïstes Art Déco »

► **Du 17 octobre au 8 novembre**

Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Présentation sur dix panneaux de l'œuvre d'Odorico conçue par le musée de Bretagne-Rennes métropole. Installée à Rennes de 1882 à 1978, l'entreprise Odorico a laissé de nombreux et chatoyants décors de mosaïque dans la ville comme dans d'autres communes du Grand Ouest.

Hôtellerie Saint-Yves,
3, rue des Acacias

Andreina Carpenito présente le projet multiculturel de l'église du Saint-Esprit dans la petite ville italienne d'Indicatore, près d'Arezzo, en Toscane

► **Samedi 17 et dimanche 18 octobre**

Atelier des 3R,

34, rue Saint-Chéron

VISITE

Maison Picassiette

► 22, rue du Repos

02 37 34 10 78

Chartres.fr/maison-picassiette/

Du lundi au samedi jusqu'au 15 novembre
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h (fermé le mardi)

Le dimanche de 14 h à 18 h

Tarifs : 6 € et 3 €

► Renseignements et réservations

Association Les 3R

5, rue des Hauts de Chartres

02 37 88 05 34

Chartres3r@wanadoo.fr

www.chartres-mosaïque-les3r.com

CONFÉRENCES

La restauration des mosaïques du théâtre Thomas Terry à Cuba

► par Verdiano Marzi

Samedi 17 octobre à 15 h

62, rue Saint-Chéron

Odorico, l'art de la mosaïque

► par Capucine Lemaître

Samedi 7 novembre

62, rue Saint-Chéron



Les instruments de l'Instrumentarium présentés au musée des Beaux-Arts

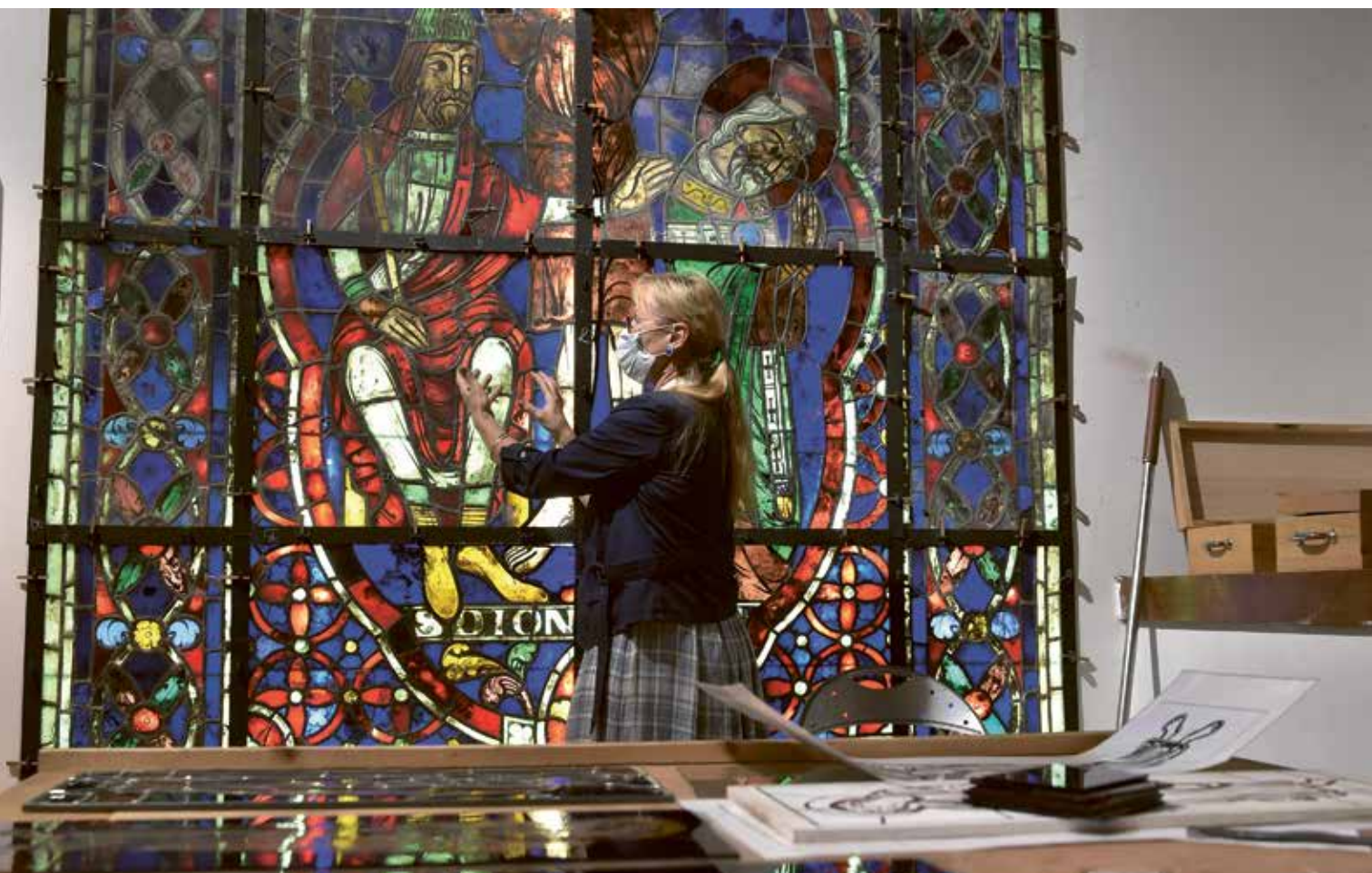
Retour en images

Les samedi 19 et dimanche 20 septembre dernier, les restrictions sanitaires n'ont pas découragé les visiteurs des Journées européennes du patrimoine, au cours desquelles la ville de Chartres a tenu à mettre en valeur les artisans d'art.



Youlia Kopshar et Nicolas Gros en concert au cloître des Cordeliers





| Démonstration des techniques du vitrail au Centre international du vitrail



| Un regard sur les animaux et les instruments de musique dans les tapisseries du sacre d'Henri IV



| Le luthier Denis Caban au travail au conservatoire



Une plaque boucle mérovingienne damasquinée

Ô Moyen Âge !

Les Mérovingiens en pays chartrain

Grâce aux fouilles archéologiques récentes, partez à la découverte d'une civilisation mérovingienne méconnue, qui mérite beaucoup mieux que l'appellation de « temps barbares » dont on l'a affublée.

Associée au musée des Beaux-Arts, à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à la société archéologique Éveha et à la Direction régionale des affaires culturelles Centre-Val-de-Loire, la direction de l'Archéologie de la ville de Chartres et de Chartres métropole propose un premier aperçu de Chartres et de son agglomération au cours du haut Moyen Âge, et plus particulièrement à l'époque mérovingienne (V^e au VIII^e siècle).

Des chercheurs locaux se sont intéressés à cette civilisation dès le XIX^e siècle. Mais leurs

recherches étaient alors essentiellement orientées vers le dégagement et l'ouverture de sarcophages des sépultures les plus riches. Un siècle plus tard, grâce au développement de l'archéologie préventive et des techniques de fouilles, la réalisation d'opérations en amont de projets d'aménagements, offre un nouveau regard et de nouvelles perspectives sur cette société.

La genèse de la France actuelle

L'exposition offre aux visiteurs une immersion au cœur d'une période encore méconnue du grand public, souvent injustement qualifiée de « *temps barbares* », située entre les fastes architecturaux de l'Antiquité romaine et du Moyen Âge classique. Elle a pourtant vu le couronnement de Clovis, le

Une plaque-boucle de jarretière ou de chausse à décor marin en ivoire du VI^e siècle

premier roi des Francs, dont le royaume porte la genèse de notre France actuelle. La culture romaine sera en effet progressivement intégrée par les Mérovingiens afin de créer un système politique original et novateur.

De l'église de Saint-Martin-au-Val, en passant par le village mérovingien de Gellainville pour arriver au parvis de la cathédrale, le parcours de l'exposition vous promènera à travers la vie en ville ou à la campagne pour s'achever sur l'incroyable technicité artisanale de cette période du haut Moyen Âge.

Un peigne à double denture en bois de cervidé du IX^e-X^e siècle à décor d'ocelles



Les sarcophages mérovingiens mis au jour dans l'église de Saint-Martin-au-Val

Damasquinage et tabletterie

On pense notamment aux accessoires vestimentaires et aux objets de parure en bronze ou au damasquinage, technique décorative apparue en Orient à la fin du VI^e siècle et au cours du VII^e siècle et importée par les Romains à la fin de l'empire, qui consiste à appliquer un décor stylisé ou géométrique en métal sur une plaque en fer, comme la garniture d'une ceinture. Sans oublier la tabletterie, qui désigne la fabrication de manches d'outils, d'épingles, d'aiguilles, de broches, de jetons, d'ustensiles de cuisine et de toilette, et d'objets décoratifs, réalisés à par-

tir de matière dure d'origine animale. Une production spécifique, qui s'est développée au cours de l'époque romaine, avec l'essor des marchés et des boucheries qui ont produit de nombreux déchets osseux constituant la matière première de cet artisanat. Au cours de l'Antiquité tardive et de l'époque mérovingienne, la production des tabletiers se concentra sur la réalisation de peignes, généralement à double denture, réalisés à partir d'os d'herbivore, de bois de cervidé et plus rarement à partir d'ivoire, comme à Saint-Martin-au-Val.

Du 2 octobre au 7 mars 2021
Au musée des Beaux-Arts

Visites guidées (sous réserve de conditions sanitaires favorables)

Grand public

Le deuxième dimanche de chaque mois.

Dimanche 11 octobre à 14 h.

Limitée à 9 personnes
(sur inscriptions).

Durée: 45 minutes.

Scolaires

À partir du CE2,
sur réservations les lundis,
mardis, toute la journée
et les jeudis et vendredis
de 9 h à 10 h.

Jeunes publics

le vendredi 23 octobre
pour les 10 premiers enfants
de 9 à 12 ans inscrits. Edition
d'un livret-jeu 4 pages.

Objet du mois

**Signature Bellot le père,
peinte sur le pourtour de la rosace
de la table d'harmonie,
date peinte 1729.**

Bois, métal, L. 191 X l. 91 X H. 90,5 cm
fermé, 170,5 cm ouvert.
Don de la Société archéologique
d'Eure-et-Loir, Inv. 6068

Agé de quelque trois siècles, le clavecin présenté ce mois-ci est l'unique preuve qui nous est parvenue du savoir-faire d'un facteur parisien du nom de Pierre Bellot 1^{er}.

Pierre Bellot 1^{er} (1675-après 1732), dit Bellot le père, exerça son activité à Paris pendant le premier tiers du XVIII^e siècle. Le clavecin présenté ici est, à plusieurs titres, un spécimen rare. C'est en effet le seul instrument connu qui puisse être attribué à Pierre Bellot 1^{er}, dont les fils, Pierre II et Louis furent eux aussi facteurs de clavecins.

Témoin d'une période de mutation, cet instrument possède une caisse construite selon les méthodes flamandes, mais en pin et sapin au lieu du peuplier souvent nommé alors « bois de Flandre ». Autres réminiscences du siècle précédent, les joues profilées plaquées de part et d'autre du clavier et la rosace en parchemin aux arcatures ciselées ornant l'orifice circulaire de la table d'harmonie. De la déco-



ration originale de la caisse, seules subsistent de petites fleurs blanches qui ornent le pourtour de la table et la peinture de l'intérieur du couvercle réalisée à la « façon de Chine » suivant l'expression de l'époque. Le piétement est de style Louis XV, à pieds galbés de sabot.

L'instrument a été restauré en 1975-1976. Un certain nombre de parties durent alors être rem-

placées. En 1989, un clavier neuf a été confectionné. Très atteint par les parasites, le clavecin de Bellot 1^{er} n'est malheureusement plus apte à supporter la tension des cordes nécessaires à son fonctionnement.

► Jeudi du mois 8 octobre
de 18 h à 20 h.
Conférence musicale par
Irène Assayag, claveciniste et
professeur du Conservatoire.

Camade

dépoussière le vitrail

Dans son exposition « Vitrail mécanique » du prieuré Saint-Vincent, dans le cadre du Chemin des arts, Camade dévoile des œuvres résolument modernes qui sortent le vitrail de son carcan traditionnel.



et à de véritables challenges techniques. Mais au bout d'un moment, j'ai eu envie d'exercer mon métier autrement, de tout gérer. » Elle prend son envol en 2017.

Rouille, porte et carreaux de verre

L'activité de Camade se partage désormais entre, d'une part, la création et la restauration traditionnelle de vitraux, et, d'autre part, un travail plus personnel où elle expérimente de nouvelles techniques comme le « fusing » ou le thermoformage, des couleurs et des textures. « J'aime sortir le vitrail de ses conventions en proposant des créations atypiques. »

Pour « Vitrail mécanique », l'artiste a récupéré des pièces d'automobiles anciennes qui racontent une histoire (phares, portières, enjoliveurs, pare-chocs... et même une 2CV découpée dans le sens de la longueur), en a gardé les défauts et les a détournées en associant la tôle fatiguée au vitrail. Cette exposition pleine de surprise s'achève le 18 octobre. Hâtez-vous !

Originaire du Sud de la France, Élise Giraud, alias Camade, a 12 ans quand elle découvre l'art du vitrail en visitant pour la première fois la cathédrale de Chartres avec ses parents. « Mon coup de cœur pour ce métier a été immédiat et j'ai décidé d'orienter toutes mes études en fonction de ce choix-là. » Après une licence en art plastique, elle suit une formation

de deux ans au Centre européen de recherches et de formations aux arts verriers en Lorraine. « J'ai aussi pu faire des stages en entreprises et j'ai eu la chance de rencontrer les ateliers Loire. »

Son cursus terminé, Camade passe en effet onze années très formatrices au sein de l'atelier Loire. « J'y ai participé à beaucoup de beaux projets

► Jusqu'au 18 octobre du mardi au dimanche de 14h à 18h. Les vendredis et samedis jusqu'à 19h.

Une nouvelle saison inédite

Après un exercice 2019-2020 tronqué, le conservatoire de musique et de danse a dévoilé la programmation de sa nouvelle saison lors des Journées du patrimoine. Elle s'annonce riche et plurielle.



La pianiste Claire Désert

Le vendredi 6 novembre, un premier concert aux sonorités jazz et musique noire américaine sera proposé à la salle Doussineau. Les amoureux du label « Blue Note » se délecteront des arrangements des musiciens du Art Blakeys the Chartres Messengers. Changement de style le jeudi 19 novembre, avec, au musée des Beaux-Arts, les *Sonates et Trio* de Brahms, interprétés par Sophie Cerf (alto), Cécile de Hann (violoncelle) et Pierre Péniisson (piano).

Le conservatoire, en association avec la médiathèque l'Apostrophe, proposera les 2, 5 et 12 décembre des concerts-lectures sur le thème du loup. Au programme, des frissons, du rire et du rêve à travers la lecture de contes, fables ou poésies et des intermèdes des classes de flûte à bec et de harpe de Frédérique Veyrac. En décembre, puis janvier, mars et juin 2021, les élèves du 3^e cycle et des ensembles du conservatoire seront à l'honneur au musée des Beaux-Arts. Les Cartes blanches aux jeunes talents s'inscriront dans le cadre des Jeudis du musée.

La harpe à l'honneur

L'Instrumentarium de Chartres mettra à disposition des harpes médiévales pour le concert du samedi 12 décembre à la salle Doussineau. Au cours de cette



soirée inédite, les harpistes et professeurs Frédérique Veyrac et Youliana Patrouilleau navigueront entre harpe électro, celtique et grande harpe à pédale. Un voyage pluriel à la découverte d'un instrument fascinant. Une masterclass de Ghislaine Petit-Volta, harpiste virtuose à la carrière impressionnante, sera par ailleurs organisée en avril.

Le samedi 19 décembre, la salle Doussineau accueillera l'incorruptible Bœuf de Noël. Un mélange de styles et de répertoires à ne surtout pas manquer !

Masterclass Claire Désert

Le mois de février 2021 s'annonce tout aussi exceptionnel avec la venue de la talentueuse pianiste Claire Désert, artiste pédagogue et de renommée internationale. Lors de sa masterclass, elle écoutera cinq élèves pianistes étudiants en cycle spécialisé, de Chartres et du département. Ensuite, le samedi 6 février, à l'église Saint-Aignan, le chœur préparatoire, la maîtrise et le grand chœur du conservatoire donneront un concert autour

d'œuvres de Brahms, Mendelssohn etc. Ils seront accompagnés par Murielle Petit et Zizka Gouginsperg au piano, sous la direction de Philippe Frémont. Le grand chœur et la maîtrise du conservatoire et l'ensemble vocale des Tourrelles d'Epernon reprendront, les 21 et 22 mai, *Carmina Burana* de Carl Orff à la collégiale Saint-André.

Cette saison riche se conclura en beauté avec le gala des classes de danse, les 4 et 5 juin, au théâtre de Chartres, suivi, le 12 juin, par le gala des classes d'éveil musique et danse au conservatoire.

► Retrouvez l'ensemble de la saison du conservatoire sur le site de la Ville :

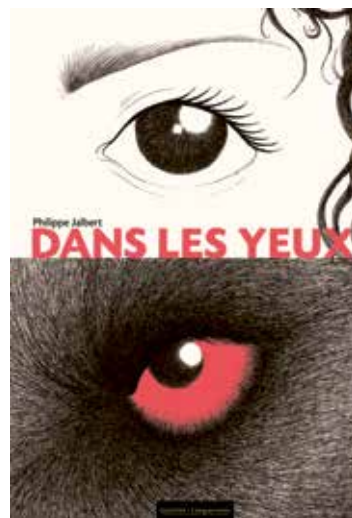
www.chartres.fr, rubrique sortir à chartres/culture/ Conservatoire de musique et danse ou dans la plaquette disponible au guichet unique, dans les lieux culturels de la Ville et les MPT.

Conservatoire de Chartres,
Ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 18 h 30.
Renseignements : 02 36 67 30 70 ou conservatoire@agglo-ville.chartres.fr.



Loup y-es-tu ?

Danger réel ou symbolique, le loup compte parmi les animaux les plus importants du bestiaire européen, que ce soit dans les archives ou les histoires. Les bibliothèques de Chartres s'en font l'écho dans leur programmation au cours de ce dernier trimestre, en valorisant tout particulièrement la littérature de jeunesse et en proposant des expositions, conférences et films pour frissonner de peur ou de plaisir.



Expositions pour les enfants : quand le loup et la littérature de jeunesse font bon ménage

Incontournable dans les contes, livres et albums, le loup n'est plus aujourd'hui systématiquement assimilé à un cruel dévoreur d'enfants. Auteurs et illustrateurs s'amuse avec les clichés jusqu'à le rendre très sympathique :

- **« 10 albums, dix univers »** propose une découverte de la figure du loup au travers d'une mise en scène de livres aux structures et aux approches graphiques très différentes issus du don Jacques Pellissard. **Hall d'accueil de l'Apostrophe, du jeudi 1^{er} octobre au samedi**

31 octobre et du 15 décembre au 3 janvier.

- **« Le Petit chaperon rouge »** présente les dessins originaux de l'album *Dans les yeux* de Philippe Jalbert, publié aux éditions Gautier-Languereau en 2017. Une relecture du *Petit Chaperon rouge* racontée de façon très originale selon les divers points de vue.

Hall d'accueil de l'Apostrophe, du 4 novembre au 12 décembre. Rencontre avec l'auteur-illustrateur le samedi 7 novembre à 11 heures à l'Apostrophe.

- **« Loup y-es-tu ? »** pour retrouver l'animal dans tous ses états dans les albums pour enfants : loup méchant, gentil, ridicule,

Bibliothèque Louis-Aragon, du jeudi 1^{er} octobre au samedi 31 décembre.

Les adultes ne seront pas oubliés grâce à la conférence de l'historien Michel Pastoureau sur **« L'histoire de la peur du loup en Europe » le samedi 10 octobre à 15h30 à l'Apostrophe.**

Places limitées. Inscriptions à l'accueil ou au 02 37 23 42 00 à partir du 1^{er} octobre.

► Retrouvez l'ensemble de la programmation dans l'Alinéas 32, le programme culturel trimestriel des bibliothèques de Chartres ou en ligne sur <https://mediatheque.chartres.fr/>

Les Femmes célèbres d'Eure-et-Loir

sur le Chemin de Mémoire

En prolongement de l'exposition « Portraits de femmes d'Eure-et-Loir, entre ombre et lumière », prolongée jusqu'au 28 février 2021 à la médiathèque l'Apostrophe, onze de ces personnalités euréliennes investissent le Chemin de mémoire. Parmi elles Jeanne de France, reine déchue, et Marie Poussepin, toutes deux fondatrices d'un ordre religieux ; Diane de Poitiers et la marquise de Maintenon ; Emira, sœur aînée du général Marceau ; Thérèse, chanteuse de cabaret à Paris, Madeleine Castaing, célèbre décoratrice des années 1950, la comédienne et résistante Silvia Monfort et l'aviatrice Hélène Boucher qui complète ce parcours des femmes célèbres



Hélène Boucher

► Esplanade de la Résistance, exposition extérieure.



LE PROGRAMME D'OCTOBRE

Mardi 13 octobre à 20 h 30
A la médiathèque l'Apostrophe

DIAMANTS SUR CANAPES

De Blake Edwards (États-Unis, 1961, 1h55, vostf)
Avec Audrey Hepburn et George Peppard

La jolie Holly cherche la compagnie des hommes riches alors que son voisin, écrivain en panne d'inspiration et fauché, est tombé sous son charme.

L'élégance de la mise en scène, la légèreté du récit, la musique de Henry Mancini, la beauté d'Audrey Hepburn... tout contribue à la réussite de cette inoubliable comédie.

Jeudi 22 octobre à 20 h
Enfants du Paradis

RAGTIME

Milos Forman (États-Unis, 1982, 2h35, vostf)

Les destins croisés d'une poignée d'hommes et de femmes de milieux différents dans le New-York du début du XX^e siècle qui s'éveille au jazz à travers le ragtime.

Presque invisible depuis 1981, ce chef d'oeuvre est l'un des films les moins connus de Milos Forman, qui, à travers la rébellion d'un artiste noir humilié, offre un portrait ambigu d'une Amérique à la fois terre d'espoir et de ségrégation (Télérama).



THÉÂTRE DE CHARTRES

DANS LES JUPES DE MA MÈRE

**Jeudi 1er octobre à 9 h 15,
10 h 45 et 15 h**

 Théâtre gestuel et visuel

Compagnie Toutito Teatro

Petit théâtre (Durée: 25 mn).

À partir de 2 ans

Le récit des rituels d'une journée pas comme les autres dans la vie d'un enfant. Celle de la première rentrée à l'école !

ALEX LUTZ

Vendredi 9 octobre à 20 h 30

 Théâtre d'humour

Mise en scène de Tom Dingler

Grande salle (Durée: 1h40)

Pour son deuxième one-man-show, Alex Lutz a décidé de surprendre son public en remontant sur scène en com-



| Froufrou

pagnie d'un cheval. Un nouveau spectacle à la fois drôle, surprenant et émouvant, où il décline une galerie de personnages qui portent souvent un regard désabusé sur notre temps, se livre à d'irrésistibles pantomimes et s'autorise des temps de réflexion et des instants poétiques. Tout en nous faisant partager sa passion pour le cheval et le dressage en particulier.

PETIT HOMME

**Mardi 13 octobre à 9 h 30,
10 h 30 et 15 h 30**

Danse

 Compagnie Cincle Plongeur
Chorégraphie et
interprétation d'Anne-Laure Rouxel

Grande salle (Durée: 35 mn)

Passionnée depuis toujours par les chants d'oiseaux, Anne-Laure Rouxel a créé pour le jeune public une chorégraphie pleine de créativité, d'originalité et de sensibilité. Une chorégraphie inspirée par l'univers musical de Björk, à qui elle voue « une admiration considérable », et plus particulièrement pour son dernier album, Utopia, où la chanteuse islandaise mêle ses compositions à... des chants d'oiseaux.

FROU-FROU LES BAINS

Vendredi 16 octobre à 20 h 30

 Opérette parodique

Mise en scène de Patrick Haudecoeur, d'après la mise en scène de Jacques Décombe

Grande salle (Durée: 2h10)

Nous sommes en 1910 à Frou-



| Petit-homme - © A-Ville



© Alix Lauvergeat

| Dans Les Jupes

Frou les Bains, station thermale qui s'apprête à démarrer sa saison. On s'affaire, on brique partout pour accueillir les habitués. Les plus attendus d'entre eux sont une baronne et son fils Charles, un tantinet benêt, dont le directeur aimerait bien faire son gendre. Mais la fille de ce dernier, Juliette, en pince, elle, pour Baptistin, le chasseur de l'hôtel. Quand tous les robinets se retrouvent à sec pour une raison inconnue, la station thermale va tout tenter pour le cacher. S'ensuit un délirant tourbillon de quiproquos, de maladresses, d'amours contrariées et de chansons entonnées pour un oui ou pour un non.

Molière du meilleur spectacle musical en 2004, cette parodie d'opérette est de retour vingt ans après sa création.

► SCÈNE CONVENTIONNÉE

Le Théâtre de Chartres porte désormais le label « scène conventionnée d'intérêt national », attribué à une structure en reconnaissance de la qualité d'un programme d'actions artistiques et culturelles qu'elle développe, relevant de l'une des trois mentions suivantes :

- **Art et création**, pour des projets développant un travail durable d'accompagnement des artistes et de facilitation de leur création ;
- **Art, enfance, jeunesse**, pour des projets développant une action culturelle exemplaire dans l'accompagnement de la création jeune public et de son inscription dans les parcours d'éducation artistique et culturelle ;
- **Art en territoire**, pour des projets développant un volume d'activités artistiques et culturelles allant à la rencontre des populations.

C'est la mention « *Art et création* » qui a été retenue pour le Théâtre de Chartres, qui s'enorgueillit de faire cohabiter dans sa saison, tant en création qu'en diffusion, des spectacles contemporains, classiques ou de divertissement. Au travers de son théâtre, la Ville défend ainsi l'idée d'une culture partagée et accessible à tous les publics.

Rencontre avec...

Alex Lutz

Un an après les adieux des irrésistibles Catherine et Liliane sur Canal+, Alex Lutz est à Chartres le vendredi 9 octobre pour jouer son one-man-show sur la scène du théâtre. Il nous parle de son spectacle, de sa passion pour les chevaux et de son métier d'acteur.

Votre Ville : Pourquoi avoir invité votre cheval sur scène ?

Alex Lutz : L'idée, c'était d'avoir un spectacle nouveau et différent, dans sa forme comme dans son fond. Le cheval est pour moi un animal totem, un animal miroir, à la fois extrêmement puissant et extrêmement fragile, plein de panache, parfois même mystérieux, secret, apeuré. Ça m'intéressait qu'il soit comme une prolongation de ce qu'on

peut entendre ou voir dans les sketches. C'était chouette, dans ce nouveau one-man-show, de rire de plein de choses mais aussi d'apporter une dimension poétique et qui nous renvoie à notre animalité. Un thème très présent dans le spectacle. On n'est jamais qu'une espèce, avec nos paradoxes, nos sauvageries, notre drôlerie.

VV : Cette passion pour le cheval, elle remonte à quand ?

AL : Elle est là depuis la petite enfance. Pour pouvoir exprimer la relation forte que j'ai avec cette bête, je me souviens que quand il y avait un film avec des chutes de chevaux, des accidents de calèches ou des trucs comme ça, j'étais beaucoup plus inquiet pour les animaux que pour les personnages. Avec les aléas du métier, j'ai interrompu ce lien pendant un long moment, mais je l'ai reconstruit il y a quelques années et ça me remplit, tout simplement !

Un César pour Guy

VV : On vous prête l'intention de créer un festival dédié au cheval ?

AL : J'aimerais, oui. Il y a des artistes absolument magnifiques dans le domaine du spectacle équestre, à l'image de Yann Bailly, écuyer et cascadeur merveilleux, dresseur formidable, qui m'accompagne sur le spectacle. Il travaille chez le célèbre Mario Luraschi mais il a son propre univers. Il y a aussi tout un tas d'artistes, amateurs ou professionnels, qui ont deux ou trois très beaux numéros. Je réfléchis à un lieu qui les mettrait en valeur.

VV : Le César du meilleur rôle masculin reçu pour Guy en 2019 a-t-il boosté votre carrière au cinéma ?



Crédit photo : Laura Gilli



Crédit photo : Matthieu Camille Collin

AL : Le César n'est pas un sésame. Il y a un respect lié au fait que le film a plu, mais les propositions n'ont pas déferlé pour autant. Il ne faut pas espérer autre chose, d'autant que j'ai un profil un peu particulier: je tourne dans les films des autres mais je réalise aussi les miens et j'écris et je joue mes sketches.

VV : Il vous est venu comment ce personnage de Guy ?

AL : Il s'est imposé assez naturellement. C'était parti plus ou moins d'un sketch qui parlait de l'âge dans un spectacle précédent et d'une petite vidéo où je jouais un vieil acteur sur le retour quand j'ai présenté les Molières. J'ai aussi eu la chance

d'avoir derrière moi une chaîne comme Canal+, où il y a une liberté dingue. Quand je leur ai dit: « *Je veux être un monsieur de 74 ans* », ils m'ont simplement répondu: « *Vas-y, essaye, montre-nous!* »

"N'être plus qu'un filtre"

VV : Catherine et Liliane font elles définitivement partie du passé ?

AL : Je n'en sais rien. Elles sont parties de la télévision, ça c'est certain, parce qu'on a vraiment fait le tour. On s'est terriblement amusés avec et voilà ! Mais on a adoré les faire sur scène, à la salle Pleyel et à Bobino, pour les adieux, et il est tout à fait possible

qu'elles ressortent d'un chapeau un jour. On a de la chance, elles existent !

VV : Cette capacité à disparaître derrière vos personnages vient-elle de votre don d'observation très poussé ?

AL : Peut-être. Ce qui est sûr, c'est que je n'aime pas aborder un rôle en montrant que j'existe quand même en dessous. Quand on décide de se mettre dans la peau d'un personnage pour un sketch ou un film, je trouve que c'est notre devoir de n'être plus qu'un filtre pour faire apparaître quelque chose, et moi je trouve ça absolument passionnant.

TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

THÉÂTRE PORTAIL SUD

► THÉÂTRE PORTAIL SUD

Réservation :

02 37 36 33 06 et

theatreportailsud.com

Tarifs : 13 et 17 €



► Entrée : 12 €

Enfants : 8 €



ON N'ACHÈVE PAS LES VIEUX !

Comédie d'Anne Cangelosi et Alexandre Delimoges. Avec Anne Cangelosi. Mise en scène d'Alexandre Delimoges.

Du 1^{er} au 17 octobre. Les jeudis, vendredis et samedis à 21 h et le samedi à 17 h

Joséphine, 84 ans est envoyée dans une maison de retraite. Cette tentative d'enfermement dégoupille chez elle la première révolte de sa vie de femme.

Engagée, la comédienne Anne Cangelosi aiguise son humour au vitriol pour dénoncer la mise à l'écart des personnes âgées, l'obligation sociale d'être une mamie gâteaux, les tabous sur l'amour et la sexualité des séniors, l'âgisme et le refus de la vieillesse dans notre société. Une rébellion menée à grands coups de rire et d'émotion pour faire triompher l'espoir, l'amour, l'amitié, la vie.

Une comédie tout-public joyeuse et pétillante, qui nous réconcilie avec la famille !

LE CHAT BOTTÉ

Théâtre jeune public,

Écriture : Danièle Zirah, selon la tradition du conte populaire. Avec Michel Crance et Danièle Zirah. Marionnettes : Danièle Zirah et Nadine Ragot

Les mardi 20, mercredi 21 et jeudi 22 octobre à 10 h 30 et 14 h 30 et le vendredi 23 octobre à 19 h

Le plus jeune fils d'un meunier reçoit pour tout héritage un chat. Il se désole de ce cadeau surprenant mais le malicieux animal est rusé et de plus, doué de la parole. Il va faire la fortune de son petit maître... Une mise en scène originale et dynamique qui mêle comédiens et marionnettes dans des paysages enchanteurs.

THÉÂTRE EN PIÈCES

► THÉÂTRE DE POCHE

Abbaye Saint-Brice,
2, rue Georges-Brassens

Tél. 02 37 33 02 10

theatre-en-pieces.fr

theatre-en-pieces@

wanadoo.fr

Tarifs : 17 € et 12 €



FRATELLI

De Dorine Hollier. Avec Emmanuel Ray et Antoine Marneur. Mise en scène : Mélanie Pichot.

Du jeudi 1^{er} au dimanche 18 octobre. Jeudi et vendredi à 20 h 30

Samedi à 16 h et 20 h 30. Dimanche à 17 h

Mauro et Sauro sont deux frères de sang et de scène. Ils ont connu leur heure de gloire à Naples, au théâtre San Carlo. L'un dansait, l'autre chantait. Ils étaient au plus haut, les voilà au plus bas. Le destin les a fait échouer à Paris dans une mansarde. Ils ne peuvent

plus sortir, ils vivent l'un sur l'autre depuis des années, ils ressassent leurs souvenirs et leurs blessures intimes. Ils sont cruels l'un envers l'autre et tellement tendres et aimants. La mort est à leur porte.

Un texte terriblement drôle, tout à fait jubilatoire où les excès, les rires et les humeurs de chacun explosent à un rythme effréné.

VALÉRIAN RENAULT

Chanson

Du 1^{er} au 17 octobre. Les jeudis, vendredis et samedis à 21 h et le samedi à 17 h

Valérian Renault est un auteur-compositeur-interprète authentique et délicat. Après douze années de tournées françaises et internationales à la tête des « *Vendeurs d'enclumes* », cinq albums et de nombreux prix (Chorus, Alors Chante, Moustaki...), il se produit désormais duo avec le guitariste Pascal Maupeu. Son premier album solo *Laisse couler*, auréolé d'un coup de cœur de l'Académie Charles Cros, confirme la force comme la finesse de son écriture et de sa voix.

« Valérian est au-dessus des mots, en lévitation presque, en une interprétation qui force le respect. » Nos Enchanteurs.

« Un véritable poète, un orfèvre des mots, qui cisèle la rime, l'enrichit et la fait rebondir, pour nous livrer de véritables bijoux. » La Dépêche du midi.

« Valérian nous éclabousse par sa virtuosité vocale (...) Il explore un univers très personnel ; il ne copie pas, il invente ! » L'Obs.



C.C. Cabrol

THÉÂTRE DU SEUIL

► Renseignements

07 64 27 93 47

Réservations :

theatreduseuil.com

ou info.theatreduseuil@gmail.com

@gmail.com

Tarifs : 20 et 15 €

CULTURE | ARTISTES

Une convention de soutien pour les spectacles de la région



Pour aider à la diffusion des spectacles de la région sur tout le territoire, une convention de soutien a été signée au Théâtre de Chartres le 10 septembre dernier en présence notamment du maire, Jean-Pierre Gorges, et de François Bonneau, président de la région Centre-Val-de-Loire. Un engagement qui associe l'association Scen'O Centre et l'Office national de diffusion artistique (ONDA). Chaque organisme aidera deux spectacles créés dans la région à hauteur de 25 000 € : *Je suis la bête*, de la Compagnie des Trois Parques, et *Monuments hystériques*, de Varasay Khamphommala. En 2021, deux autres compagnies pourront bénéficier de ce soutien.

« Cette signature est un engagement fort pour la culture », a commenté le directeur du Théâtre de Chartres Jérôme Costeplane.

Les ateliers du Labyrinthe

recrutent !

Le théâtre du Labyrinthe propose des ateliers pour petits et grands, confirmés ou débutants. A travers les textes classiques et contemporains, on exploite le corps, la voix, les émotions. S'ouvrir à l'autre, lâcher prise, prendre confiance, se surprendre, tels sont les axes de recherche et bases de travail, dans la rigueur et la bonne humeur, la générosité et la bienveillance. Un spectacle public clôturera l'année.

Horaires des cours

7-10 ans le mercredi de 10 h 30 à 11 h 45

Chapelle Saint-Julien, rue Saint-Julien

11-14 ans le mercredi de 14 h à 15 h 30

Chapelle Saint-Julien

15-17 ans le lundi de 18 h 15 à 19 h 45

Chapelle Saint-Julien

Ados confirmés le lundi de 18 h 15 à 19 h 45

Salle Gérard-Philipe, 1 rue de Bethléem

Adultes le mercredi de 20 h 30 à 22 h 30

Chapelle Saint-Julien



Master class (sur audition)

le lundi de 20 h 30 à 22 h 30

Maison pour tous du Pont-Neuf,
9 place des Fondateurs

► Renseignements

06 20 66 40 76

gwen.anglade@gmail.com

www.theatredulabyrinthe.com

Comme Si C'était Vrai



La compagnie Comme si c'était vrai a commencé les répétitions de ses spectacles qui seront joués l'an prochain. Au programme :

- J'y suis, j'y reste, comédie culte de Valmy et Vincy (représentations prévues en février 2021).

- L'architecte et la cathédrale, évocation de la construction de la cathédrale de Chartres (représentations en mai-juin 2021).

- Le Voyage Idéal, spectacle sur le thème des voyages (représentations en octobre-novembre 2021).

La compagnie invite les Chartrains qui souhaitent faire du théâtre à la rejoindre pour participer à ces spectacles. Il reste en effet des rôles à pourvoir.

► Renseignements :

06.78.85.30.45.

commesicetaitvrai.chartres@gmail.com

La guerre de 1870 en Eure-et-Loir

L'invasion prussienne de 1870 en Eure-et-Loir

d'Alain Loison

Avec *L'invasion prussienne de 1870 en Eure-et-Loir - Faits d'armes & témoignages*, le Chartrain Alain Loison publie son cinquième livre consacré à l'évocation du passé du département. Avec une ambition : mettre un coup de projecteur sur une guerre de 1870 oubliée du plus grand nombre et dont on célébrera cette année le 150^e anniversaire. Qui sait aujourd'hui que l'Eure-et-Loir fut l'un des trois départements de l'ouest de la France les plus meurtris par le conflit, avec le Loiret et la Sarthe ? Au travers des témoignages et des récits de ceux qui l'ont vécu, Alain Loison a ainsi répertorié quatre-vingts faits d'armes en Eure-et-Loir – de l'escarmouche à l'affrontement de corps d'armées – étalés entre octobre 1870 et janvier 1871. Des faits d'armes qui ont touché une centaine de communes du département, les plongeant le plus souvent dans l'horreur et le désespoir.

► Editions du Colombier. 20 €



Terrible dilemme

Gardons la pêche - Récit d'une interruption médicale de grossesse
de Camille Mortier

Heureuse mère de trois enfants, Milou attend un petit quatrième. Mais un matin d'avril, l'examen échographique laisse entrevoir une malformation qui peut s'avérer lourde de conséquences pour son bébé. Que faire ? Garder cet enfant dont son mari ne veut plus ? Se résoudre à subir un avortement thérapeutique ? Dans son premier livre, Camille Mortier, enseignante chartraine, traite avec franchise et non sans humour de la difficile question du choix et des décisions qui en découlent lorsqu'une femme doit envisager de mettre un terme à sa grossesse. Où s'arrête l'injonction sociale et où commence le sacrifice de soi ? Doit-on suivre son intuition et aller à l'encontre de son entourage ou, au contraire, apprendre à renoncer pour le mieux de tous ? Ce récit résolument optimiste permet de comprendre, pas à pas, ce qu'une femme peut traverser tout au long de cette épreuve si particulière qu'est l'interruption médicale de grossesse.

► Fauves Editions. 299 pages. 22 €



Fête de la science 2020

Sous le signe de l'homme et la nature

Organisée du 2 au 12 octobre, la Fête de la science a cette année pour thème les « Relations entre l'homme et la nature », avec animations, ateliers découvertes et conférences sur le sujet.

PROGRAMME



Le pôle universitaire accueillera les Mardis de la science, le 6 octobre (voir page 91). L'atelier « Canopé », réseau de création et d'accompagnement pédagogiques, ouvrira ses portes, comme l'an passé.

Atelier Canopé

► 50 C, rue des Comtesses
02 37 33 68 29

Le Festival faire hacker de Betamachine, qui invite à partager les savoirs scientifiques, techniques et artisanaux, se déroulera dans les locaux de l'association les samedi 10 et dimanche 11 octobre.

► Samedi 10 octobre
de 10 h 30 à 20 h
dimanche 11 octobre
de 10 h 30 à 18 h
15 rue Victor Gilbert - Chartres
contact@betamachine.fr
Tél.: 02 37 31 40 96

Le Village des sciences se tiendra le dimanche 11 octobre, de 10 h à 18 h à l'IUT de Chartres. Même avec un nombre limité de personnes en même temps dans un même espace, vous pourrez profiter des animations, conférences et visites d'ateliers de l'IUT.

► 15 h : Conférence : L'esprit « maker » à Chartres.
Par Pascal Gauthier, co-fondateur de Betamachine
dimanche 11 octobre
IUT de Chartres, 1, Place Roger-Joly
02 37 91 83 00

**Visite de l'exposition Ô Moyen Âge !
Les Mérovingiens en pays chartrain**
au musée des Beaux-Arts.

► Dimanche 11 octobre à 14 h
Groupes limités
à 9 personnes.
Courriel : ateliersarcheo
logie@agglo-ville.chartres.fr
Tél. 02 37 23 41 75

La plateforme L'Esprit sorcier, créée par l'animateur de l'émission *C'est pas sorcier*, Frédéric Courant, proposera des reportages diffusés sur la chaîne Youtube de Centre Sciences.

► Retrouvez le programme complet sur
fetedelascience.fr
et centre-sciences.fr
Renseignements : Djamel Hellal - centre-
sciences - djamel.hellal@centre-sciences.fr
► En raison du contexte sanitaire, le
programme est susceptible de subir des
modifications de dernière minute.

La médecine

au cœur des plantes et des hommes



Les Hommes ont appris à puiser dans les ressources naturelles, en particulier les plantes, pour se soigner. Ce savoir immémorial mêlant science, religion, médecine, botanique et parfois magie s'est transmis de génération en génération. L'ethnopharmacologie étudie comment les Hommes utilisent des produits naturels de manière thérapeutique.

Aujourd'hui, près des deux tiers de la pharmacopée mondiale s'appuient sur les pro-

priétés curatives des plantes. La recherche scientifique et la médecine contemporaine s'inspirent toujours largement de ces savoirs traditionnels pour (re)découvrir et développer nos futurs médicaments. Mais ces savoirs sont menacés à la fois par la perte des connaissances en médecine traditionnelle et par la disparition d'espèces végétales. Au cours de cette conférence, nous vous proposerons un voyage dans le temps depuis les premières utilisations de plantes médicinales par l'homme

de Néandertal jusqu'au Prix Nobel 2015 de physiologie et médecine mettant en valeur les médecines traditionnelles.

► Un petit voyage ethnopharmacologique à travers le temps et les sociétés

Conférence de Christophe Hano, maître de conférences à l'université d'Orléans.

Mardi 6 octobre à 20h30
au pôle universitaire
d'Eure-et-Loir,
21, rue de Loigny la Bataille

Les ateliers du CIV

COURS

L'iconographie des vitraux de la cathédrale de Chartres

Par Jean-Paul Deremble

I. Lecture systématique des médaillons des dix premières verrières, situées dans le chevet de la cathédrale Notre-Dame de Chartres

Lundi 12 octobre de 16 h à 17 h 30

II. Lecture transversale et comparative des images chartraines sur verre

Lundi 12 octobre de 18 h à 19 h 30

Les peintres et le vitrail aux XV^e et XVI^e siècles

Par Caroline Blondeau-Morizot

Lundi 12 octobre de 10 h 30 à 12 h

Le métier de peintre aux XV^e et XVI^e siècles

La cathédrale Notre-Dame de Paris

Par Caroline Blondeau-Morizot

Lundi 12 octobre de 14 h à 15 h 30

Les édifices antérieurs

La forêt dans la littérature médiévale de langue d'oïl

Par Martine Dauzier

Jeudi 1^{er} octobre de 10 h 30 à 12 h

Forêts occidentales du XI^e au XV^e siècle

Jeudi 15 octobre de 10 h 30 à 12 h

La forêt et ses arbres dans la culture des clercs

L'Orient des écrivains et lecteurs du Moyen Âge français : découvertes, conflits, échanges

Par Martine Dauzier

Jeudi 1^{er} octobre de 14 h à 15 h 30

Quels Orients ?

Jeudi 15 octobre de 14 h à 15 h 30

Les modèles



Première Renaissance italienne 1/2

Études approfondies d'artistes majeurs

Une initiation à l'art italien des XIV^e et XV^e siècles, monographies d'artistes

Par Marie-Hélène Calvignac

Les jeudis 1^{er} et 15 octobre de 15 h 45 à 17 h 15

Giotto di Bondone (vers 1267-1337)

Renaissance italienne 2/2 Une initiation à l'art italien des XV^e et XVI^e siècles, monographies d'artistes

Par Marie-Hélène Calvignac

Les vendredis 2 et 16 octobre de 15 h 45 à 17 h 15

Raphaël (1483-1520)

Histoire de l'art du XIX^e siècle

Par Marie-Hélène Calvignac

Les jeudis 1^{er} et 15 octobre de 14 h à 15 h 30

L'art religieux au XIX^e siècle.

Histoire de l'art des XIX^e et XX^e siècles

Par Marie-Hélène Calvignac
Les vendredis 2 et 16 octobre
 de 11 h à 12 h 30
 Cézanne et les maîtres

Histoire de l'art des XX^e et XXI^e siècles

Par Marie-Hélène Calvignac
Mardi 20 octobre de 14 h à 15 h 30
 Présentation générale :
 Interrogations sur la destinée
 de l'art.

L'oeuvre d'art et son devenir

Par Patrick Tricoire
Mardi 20 octobre de 14 h à 15 h 30
 Présentation générale :
 Interrogations sur la destinée
 de l'art.

L'art et la question du beau

Par Patrick Tricoire
Mardi 13 octobre de 18 h à 19 h 30
 Présentation générale :
 l'art et les arts

Le beau, porche du vrai et du bien

Par Bénédicte Bouillot
Lundi 5 octobre 9 h à 11 h 30
 Introduction : Puissance et
 faiblesse du beau, qui renvoie
 vers autre chose que lui-même.

L'Instrumentarium de Chartres

Les jeudis 1er, 15 et 29 octobre
 de 14 h à 15 h 30

Les guerres de Religion

Sept lundis d'octobre à
décembre, de 10 h 30 à 12 h
 (consulter [contact@centre-](mailto:contact@centre-vitrail.org)
[vitrail.org](mailto:contact@centre-vitrail.org))

La Révolution française : un tournant politique et patrimonial

Sept lundis d'octobre à
décembre, de 13 h 30 à 15 h
 (consulter [contact@centre-](mailto:contact@centre-vitrail.org)
[vitrail.org](mailto:contact@centre-vitrail.org))

**ATELIER VITRAIL****Cycles I**

Par Marie-Thérèse Gouhier
Lundi 5 octobre
ou mercredi 7 octobre
Perfectionnement : samedi 10
octobre de 10 h à 12 h 30
et de 14 h à 17 h 30

Cycles II

Par Marie-Thérèse Gouhier
 Groupe 1
Mardi 6 octobre
de 18 h 30 à 21 h 30
 Groupe 2
Mardi 13 octobre
de 18 h 30 à 21 h 30
Mercredi 14 octobre
de 13 h 30 à 16 h 30
Jeudi 15 octobre
de 13 h 30 à 16 h 30

Cycle II (renforcé)

Les mercredis 7 et 14 octobre
de 9 h à 12 h

DESSIN**Le peintre et la lumière**

Atelier de peinture Antoine
 Vincent
Les samedis 3 et 17 octobre de
10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h

ENLUMINURE**Atelier de calligraphie & d'enluminure**

Par Eric Montigny
Lundi 12 octobre de 16 h à 18 h 30

► École du Vitrail
 et du Patrimoine
 1, rue de Bethléem
 Renseignements :
 Tél : 02 37 21 65 72
contact@centre-vitrail.org

Alliage précieux

Par Emmanuel Rossfelder (guitare) et Florent Héau (clarinette).



Emmanuel Rossfelder



Florent Héau

Pour leur rentrée, les Samedis musicaux célèbrent l'alliance de la guitare et de la clarinette,

deux instruments à la large palette expressive que l'on n'entend pas assez souvent associés. Le guitariste Emmanuel

Rossfelder et le clarinetiste Florent Héau exploreront un répertoire allant du XVII^e siècle à nos jours, de Marin Marais à Astor Piazzola et Béla Kovács, en passant par Paganini (tout autant guitariste que violoniste), et par les compositeurs espagnols, italiens ou français des XIX^e et XX^e siècles, dans un duo original, raffiné, brillant et poétique. Avec aussi quelques belles surprises...

► Samedi 10 octobre à 18 h 30
Église Saint-Aignan
Tarifs: 14 et 20 €
Gratuit pour les moins de 12 ans et les élèves des conservatoires et des écoles de musique de moins de 18 ans accompagnés
Réservations :
www.samedismusicaux.fr
et au 06 26 07 66 13

Les inscriptions aux cours de langues sont ouvertes !

Vous souhaitez apprendre l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le russe, le portugais, ou simplement améliorer votre niveau ? Chartres International répond à vos attentes avec des cours de langues pour adultes donnés par des professeurs qui enseignent leur langue maternelle.

La nouvelle saison débutera la semaine du 28 septembre au 3 octobre 2020 et s'achèvera en juin 2021. Le tarif annuel est de 200 €. Pour la rentrée, Chartres International offre de vous inscrire à deux cours de langues différentes pour 350 €.



► Renseignements et inscriptions : 09 54 68 07 35
ou bien par mail contact@chartresinternational.com
Site internet : www.chartresinternational.com



Lorgnette de théâtre

Lorgnette à cinq tirages en laiton, le corps à décor d'une guirlande fleurie encadrée deux rangs de demi-perles d'acier facettées. Signée « L'Ing. Chevallier. Opticien du roi vis-à-vis le Marché aux Fleurs ». Dans son étui d'origine en maroquin rouge. Époque fin XVIII^e. H. 9,5 cm. Diam. 4 cm. L'objet fait partie d'un bel ensemble de 17 lorgnettes de la fin du XVIII^e siècle au début du XIX^e siècle qui sera présenté à la vente « appareils photo et pré-cinéma » le 10 octobre prochain à l'église Sainte-Foy.

Voyeurisme en habit noir

Déclinaisons miniaturisées des longues-vues, les lorgnettes, apparues au XVIII^e siècle, sont le symbole de l'enthousiasme nouveau pour le théâtre et l'opéra, conjugué à un vif intérêt pour la technique et les instruments scientifiques. Travaillées dans des matériaux nobles, elles deviennent de véritables objets de parure incontournables dans les lieux mondains, où il est de bon ton de lorgner (regarder quelqu'un, quelque chose à la dérobée, du coin de l'œil, avec envie) et de soutenir des desseins quelques fois galants.

« La lorgnette est au spectacle ce que la conversation est à la ville. C'est le lien de communication entre la scène et la salle, entre les loges et le parterre, entre la jolie femme et les curieux, entre la maîtresse et l'amant, entre tout le monde enfin », peut-on lire dans *Le Moniteur des théâtres* du 17 octobre 1848.

« Binocles-monstres »

Conçue initialement pour répondre à une nécessité pratique, celle de mieux voir la représentation et les artistes dans les salles de spectacle à l'italienne, la lorgnette devient l'accessoire indissociable du

spectateur en habit noir amateur de jolies jambes et s'invite bientôt lors des entractes, dans les coulisses et les foyers.

Dans les *Petits Mystères de l'Opéra*, illustré par Paul Gavarni, Albéric Second écrit: « Les familiers de la loge maudite se sont fait fabriquer par l'ingénieur Chevallier des lorgnettes qui grossissent trente-deux fois et les rapprochent d'autant. Grâce à ces binocles-monstres qu'on pourrait tout aussi bien appeler des monstres de binocles, pour eux, le maillot est une chimère. Il n'y a pas de jambes si bien cuirassées qu'ils ne déchiffrent à jupons ouverts. »



Depuis près de vingt ans, Xavier Delorme sillonne les routes de France et d'Europe pour traquer les orages et immortaliser les plus beaux éclairs.

« **J**e suis arrivé à Berchères-les-Pierres à l'âge de 9 ans, je venais d'un paysage urbain se souvient Xavier Delorme. À 15 ans, depuis le velux de ma chambre, j'observais les orages d'été. Un soir, j'ai compris que je voyais mon premier « tuba », c'était incroyable ! Je crois que la passion est née à ce moment-là. » Fasciné par la météo et les orages en particulier, il prend ses premières images depuis sa terrasse, avec l'appareil photo argentique de son père. Puis, très vite, il enfourche son vélo pour aller à la rencontre des orages qui éclatent près de la maison familiale.

Avec sa première voiture, en 2002, il part « chasser » de plus en plus loin. Quatre ans plus tard, il passe à la photo numérique et investit bientôt dans des boîtiers professionnels pour répondre à ses exigences techniques. « Travailler avec deux boîtiers permet d'avoir deux cadrages distincts et, surtout, de composer mes images à l'aide de focales différentes, un grand angle sur l'un et un objectif standard ou un téléobjectif sur l'autre. »

Parallèlement à ses études dans le génie civil, Xavier suit des formations auprès de prévisionnistes de Météo France.

Le but : comprendre et analyser les modèles météo pour anticiper les déplacements des phénomènes orageux et être là au bon moment.

Un chasseur unique

« J'ai lancé ma société de chasseur d'orages professionnel en 2013. Au début, je parcourais jusqu'à 700 kilomètres par chasse. Une distance qui pouvait doubler ou tripler sur certains événements plus extrêmes. Puis j'ai franchi les frontières en me rendant en Suisse, en Italie ou en Espagne. » Soit plus de 40 000 km parcourus de mai à septembre et d'in-



nombrables heures passées dans son véhicule équipé d'un radar, d'une station météo et d'un couchage d'appoint.

Domicilié dorénavant à Chartres, Xavier Delorme est le seul « chasseur d'orages professionnel » en France. Il intervient sur BFMTV, TFI ou France Télévisions. Les magazines *Envoyé Spécial* et *Le monde de Jamy* lui ont consacré des reportages. « *Parallèlement à la vente de mes images, j'animais des conférences, des formations et je faisais des relevés scientifiques sur le terrain* », ajoute-t-il. Il expose régulièrement ses photos en France et en Belgique et a autoédité un livre rassemblant ses plus

beaux clichés. En 2018, il a aussi collaboré au documentaire de Fanny Chrétien « *En attendant l'orage* », dont il était le fil rouge, entouré de chercheurs et de scientifiques.

Si son aventure de chasseur professionnel prend aujourd'hui fin, Xavier Delorme n'en continue pas moins de pister les orages pour le plaisir. On ne peut que vous inciter à aller admirer ses photos et vidéos en ligne, histoire d'en prendre plein les yeux sans risquer de recevoir la foudre.

► Site internet:
www.xavier-delorme.book.fr
 Instagram: xavierdelorme







Une photo, une histoire Biplans obsolètes

Cette photo, datée du lundi 16 octobre 1933, représente le dernier du groupe des six grands hangars situés dans l'angle nord-est du terrain d'aviation construit en 1922 sur le plateau entre Chartres, Champhol et la route d'Ablis. Les avions frappés d'une chauve-souris, emblème de la 4^e escadrille du 22^e RA de Chartres, sont des biplans bimoteurs Lioré et Olivier LeO 20, qui ressemblent comme deux gouttes d'eau aux antiques Farman Goliath F.60 de 1918, faits de bois, de toile et de cordes à piano. Seules différences : la vitesse, portée de 120 à 200 km/h, et le métal qui a remplacé le bois. Au même moment, les Allemands mettaient au point des monoplans modernes entièrement métalliques, capables de voler à plus de 400 km/h !

Il y a 150 ans, occupation prussienne de Chartres

I. La Reddition (21 octobre 1870-16 mars 1871)

**« Les ennemis entrèrent dans la ville ; [...] on put les voir arriver par colonnes serrées de tous les côtés à la fois. »
(E. Caillot, Les Prussiens à Chartres)**

La guerre après la guerre (4 sept.-21 oct.)

À Paris, après la capitulation de Sedan le 2 septembre et la capture de l'empereur le 3, la République est proclamée le 4. Le Gouvernement de défense nationale poursuit la guerre. En octobre, Gambetta crée une Armée de la Loire pour briser le siège de Paris en coupant les Prussiens de leur ravitaillement entre Seine et Loire.

Pour cela, le grand quartier prussien envoie à Orléans le général Von Der Tann et son 1^{er} corps bavarois, le général Wittich et sa 22^e division d'infanterie prussienne, la 4^e division de cavalerie du prince Albert de Prusse et l'artillerie bavaroise...

Ils frappent: Artenay le 10, Orléans le 11, Varize et Civry les 14 et 15, Châteaudun les 18 et 19. Le 20, en route vers Chartres, ils rallient Mecklembourg, puis se scindent en deux groupes pour encercler Chartres. Le plus rapide atteint Morancez le matin le 21; plus tard, l'autre prend Luisant.

Chartres républicaine

Le maire et le préfet ont démissionné le 4 septembre. Le nouveau maire est le pharmacien Jules Delacroix, élu républicain depuis 1848; le nouveau préfet Emile Labiche, avocat et conseiller général républicain d'Auneau. Un ancien capitaine de vaisseau, le colonel Duval, commande la subdivision de Chartres.

Albert Person, avoué chartrain

Juillet. « *Voilà la guerre déclarée: enthousiasme des masses! [...] Foule parcourant les rues en gueulant « A Berlin!»* »

Août. « *Affolement général. Autorisation de créer des corps de francs-tireurs; 15 jours à réunir la Mobile, à constituer la Garde nationale!* »

Septembre. « *Le matin on lit les affiches annonçant la capitulation de Sedan. Le soir on apprend la proclamation de la République. Patatrac.* »

Octobre. « *Le capitaine de vaisseau Duval commandait l'état de siège.* »



Helmut Karl Bernhard von Moltke, chef du grand état major prussien

Objectif Chartres (21 octobre)

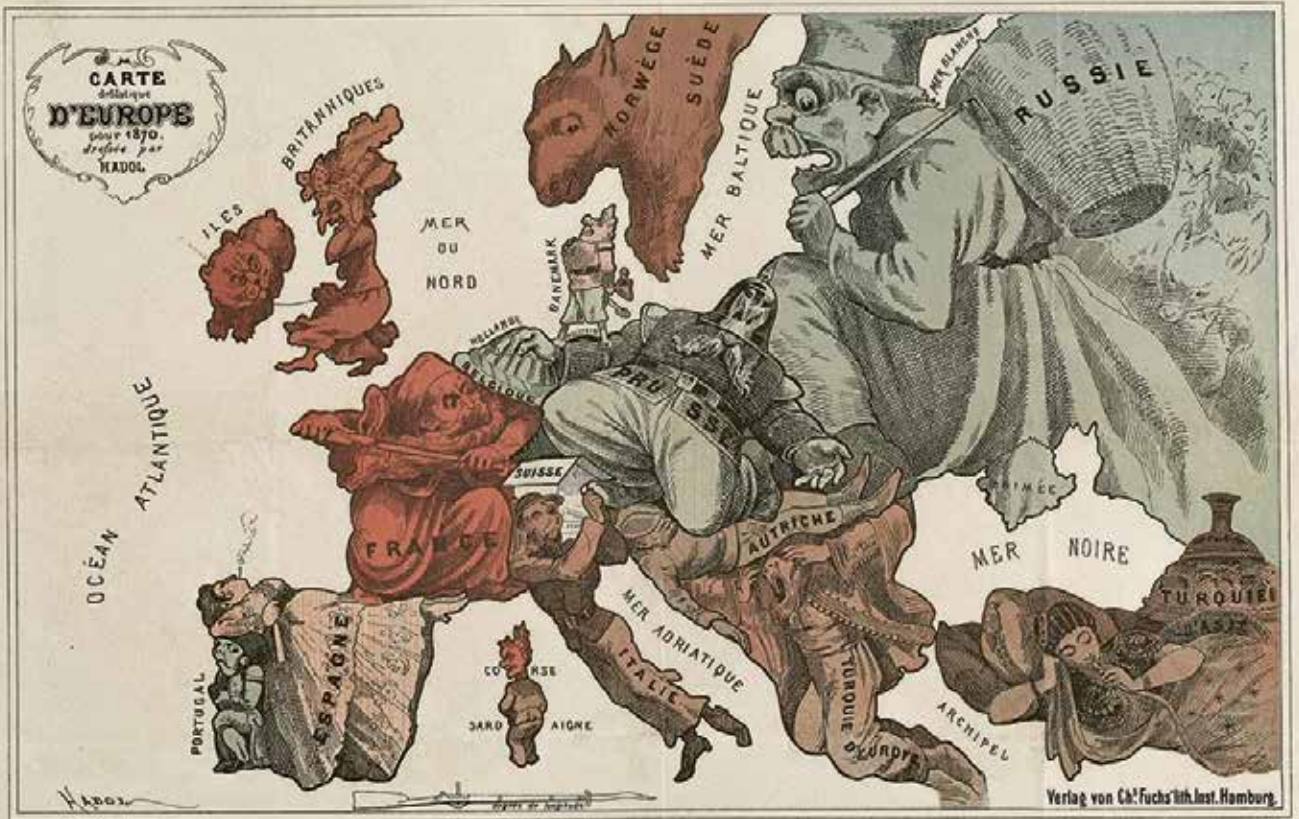
Forces en présence, d'après le lieutenant Silvy

Forces prussiennes: 13 000 hommes (général Von Wittich), 40 pièces de canon, 8 000 hommes et 32 pièces dans les villages alentour.

Forces chartraines: 4 bataillons d'Eure-et-Loir, 3 de Lot-et-Garonne, 2 d'Ille-et-Vilaine, 2 compagnies de marins, des francs-tireurs d'Eure-et-Loir,

KARTE VON EUROPA IM JAHRE 1870

nach einem französischen Holzschnitte.



Exposition France Allemagne musée armée

Sarthe et Gironde, 3 pièces de canon de 4, celles de la garde nationale de Chartres et des communes voisines: 10 000 hommes.

Mission parlementaire

Le 19 et le 20, la réflexion sur une possible reddition a fâché le maire, le préfet et le colonel. Le 21, au matin, l'état major prussien installé au presbytère de Morancez envoie le curé soumettre au préfet un projet de reddition, pour sau-

ver Morancez et Chartres du bombardement.

13h, 1^{re} navette. Le préfet et le maire ramènent le curé à Morancez (ils essuient des tirs). Ils acceptent la reddition et repartent avec le texte du porte-parole du général en chef, et le rapporteront à 14h30 signé par le colonel Duval.

14h30, 2^e navette. Ce qu'ils font: Duval a vu s'effondrer ses bataillons. Une convention est signée, un check-point est fixé aux Trois-Ponts: les troupes prussiennes le franchiront à 16h30. Le maire reste

en otage.

16h30. Le maire est conduit aux Trois Ponts et revient seul à la mairie, occupée.

Regards croisés

La convention, préfet, 21 octobre 1870, 4 h du soir

«Aux habitants de Chartres, nous avons à vous transmettre une nouvelle douloureuse. La ville de Chartres, investie par une armée entière, a dû être évacuée à la suite de la



General v. Wittich.

| General von Wittich

convention dont voici l'analyse : Les troupes mobiles régulières et irrégulières pourront évacuer Chartres librement. L'armée prussienne n'occupera la ville qu'à 4 heures et demie. La ville de Chartres ne sera soumise à aucune contribution de guerre en argent. Toutes les réquisitions nécessaires à l'armée allemande auront lieu par l'intervention de la municipalité. Les propriétés privées et les personnes seront respectées. L'autorité municipale continuera à fonctionner librement. – [...] À partir d'aujourd'hui, l'administration préfectorale est transférée à Nogent-le-Rotrou. »

Corps du général von der Tann

« L'exemple n'est pas resté sans influence. À Chartres aussi on s'était préparé à se défendre. Lorsqu'on connut les circons-

tances toutes récentes relatives à la chute de Châteaudun, le maire en offrit les clefs, – certainement pas au désavantage de la ville. [...] »

Le prince Albert de Prusse et le général von Wittich se trouvaient à la tête des troupes. Le général de la division disposa les opérations contre Chartres de manière que toute l'artillerie formait un demi-cercle au sud-est de Chartres, l'aile gauche appuyée au Coudray. Une batterie bavaroise de 12 servait de réserve.

Au moment où les canons se rangeaient, un prêtre, le curé de Morancez, se présenta au général von Wittich et s'offrit à se rendre à Chartres, pour dispo-

ser la municipalité à une capitulation. Le général y consentit à la condition que le préfet, le maire et plusieurs notables de Chartres viendraient à Morancez, et que le dernier délai pour un arrangement favorable ne dépasserait pas une heure de l'après-midi. [...]

On considéra que le bombardement serait accompagné de pertes irréparables, et qu'en premier lieu il serait impossible de préserver la célèbre cathédrale, à cause de sa position sur une hauteur. [...]

Il fut surtout inscrit dans la capitulation que tous les négociants de Chartres tiendraient leurs boutiques et leurs magasins ouverts ; moyennant quoi le



| Général Ludwig von der Tann



Le siège de Sedan

général engageait sa parole que la ville n'aurait à supporter aucune réquisition violente.»

Rapport du curé de Morancez

« À 9 heures, une douzaine de cavaliers allemands, entrés deux à deux dans le village, se rangeaient en fer à cheval devant la mairie. Bientôt, une quinzaine de hussards précédés d'un colonel (Heiduck) s'arrêta devant le portail de l'église et, s'adressant à Monsieur le curé de Morancez: – Bonjour M. le curé, je suis un

colonel prussien, pouvez-vous me dire comment se nomme ce pays? – Je l'ignore. D'un ton impérieux: – Vous devez le savoir. – En guerre on ne doit rien savoir. Du reste, voici M. le Maire qui a un caractère officiel pour vous répondre. [...] Le colonel bleu s'adressant de nouveau à M. le curé: – M. le curé, voulez-vous sauver votre pays? – Si je le peux avec honneur, oui.

– Il faudrait venir voir le général au haut de la côte, vous entendre avec lui et aller jusqu'à Chartres demander aux autorités si la Ville se défend et fait résistance. – »

Von der Tann

« Les troupes prussiennes entrèrent à Chartres musique en tête [...], les habitants rassemblés en grand nombre se tinrent parfaitement tranquilles. »

► Juliette Clément,

Directrice de Publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir

Sources et clichés:

AMChartres, AD 28,

ADiocésaines, fonds SAEL, BMC.

A suivre : II. « Occupants et occupés, 6 mois au jour le jour ».

COMPTE RENDU SUCCINCT DU 17 SEPTEMBRE 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire DÉSIGNE Monsieur CONTREPOIS Secrétaire de séance,

Étaient présents: M. Patrick AUDAT, M. Jean-Michel BAZIN, Mme Sophie BEUREL, M. Guillaume BONNET, M. Jean-François BRIDET (jusqu'à la délibération n° 61), Mme Virginie CHAUVEL, M. Alain CONTREPOIS, Mme Brigitte COTTEREAU (jusqu'à la délibération n° 61), Mme Geneviève CRESSAN, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean Maurice DUVAL, Mme Emmanuelle FERRAND, Mme Elisabeth FROMONT, M. Patrick GEROUDET, Mme Sophie GORET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Daniel GUERET, M. Quentin GUILLEMAIN (jusqu'à la délibération n° 61), Mme Maria JEBL-CHEDEVILLE, Mme Laurence JOLY, M. Laurent LHUILLERY, M. Richard LIZUREY, Mme Lucie M'FADDEL, Mme Jacqueline MARRE (jusqu'à la délibération n° 61), M. Franck MASSELUS, M. Olivier MAUPU (jusqu'à la délibération n° 61), Mme Martine MOKHTAR, M. Boris PROVOST (jusqu'à la délibération n° 61), M. José ROLO, M. Fabien STANDAERT, Mme Agnès VENTURA (à compter de la délibération n° 4) M. Ladislav VERGNE, Mme Isabelle VINCENT.

Étaient représentés: M. Jean-François PLAZE par pouvoir à Mme Elisabeth FROMONT, Mme Isabelle MESNARD par pouvoir à Mme Isabelle VINCENT, M. Gaël GARREAU par pouvoir à Mme Virginie CHAUVEL, Mme Céline DEVENDER par pouvoir à M. Franck MASSELUS, M. Yves CUZIN par pouvoir à Mme Karine DORANGE.

Étaient absents: Mme Brigitte COTTEREAU (à compter de la délibération n° 62), M. Jean-François BRIDET (à compter de la délibération n° 62), M. Quentin GUILLEMAIN (à compter de la délibération n° 62), Mme Jacqueline MARRE (à compter de la délibération n° 62), M. Olivier MAUPU (à compter de la délibération n° 62), M. Boris PROVOST (à compter de la délibération n° 62), Mme Agnès VENTURA jusqu'à la délibération n° 3.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 juin 2020 a été approuvé à l'unanimité, 4 conseillers

municipaux n'ont pas pris part au vote.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 juillet 2020 a été approuvé à l'unanimité.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 Représentations dans les commissions - Modification

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder au vote à mains levées à la désignation d'un représentant dans les commissions suivantes en remplacement de Mme Chantal VINET de la liste « Chartres Écologie, Responsables, Solidaires, Créatifs »:

- Commission thématique « Services à la population »
- Commission thématique « Aménagement et grands projets »
- Commission pôle gare

ACTE la candidature de M. Olivier MAUPU

Nombre de votants: 38

Nombre de suffrages exprimés: 38

EST DÉCLARE élu M. MAUPU, ayant obtenu 38 voix, pour siéger au sein des Commissions thématiques « Services à la population » & « Aménagement et grands projets » et au sein de la Commission pôle gare.

2 Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie - Désignation des représentants

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder au vote à mains levées à la désignation d'un titulaire et d'un suppléant pour représenter la Ville de Chartres au sein du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie.

ACTE les candidatures de M. VERGNE Ladislav, titulaire, et de Mme MOKHTAR Martine, suppléante.

PROCÈDE à l'élection d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant

pour représenter la Ville de Chartres au sein du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie.

Nombre de votants: 38

Suffrages exprimés: 30

SONT DÉCLARES élus M. VERGNE Ladislav, titulaire, et Mme MOKHTAR Martine, suppléante, ayant chacun obtenu 30 voix, pour siéger au sein du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie.

3 Comité Local d'Animation et de Développement - Désignation de représentants

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder au vote à mains levées à la désignation d'un titulaire et d'un suppléant pour représenter la Ville de Chartres au sein des Comités Locaux d'Animation et de Développement (CLAD) de la ligne TER Chartres-Courtalain et de la ligne Nogent le Rotrou-Epernon.

ACTE les candidatures de M. GUERET Daniel, titulaire, et de Mme DORANGE Karine, suppléante.

PROCÈDE à l'élection d'un titulaire et d'un suppléant pour représenter la ville de Chartres aux Comités Locaux d'Animation et de Développement (CLAD) de la ligne TER Chartres-Courtalain et de la ligne Nogent le Rotrou-Epernon.

Nombre de votants: 38

Suffrages exprimés: 29

SONT DÉCLARES élus M. GUERET Daniel, titulaire, et de Mme DORANGE Karine, suppléante, ayant chacun obtenu 29 voix, pour représenter la Ville de Chartres au sein des Comités Locaux d'Animation et de Développement (CLAD) de la ligne TER Chartres-Courtalain et de la ligne Nogent le Rotrou-Epernon.

4 Conférence Intercommunale du Logement - Désignation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder au vote à mains levées à la désignation d'un titulaire

et d'un suppléant pour représenter la Ville de Chartres à la Conférence Intercommunale du Logement telle que prévu par l'article L. 441-1-5 du Code de la Construction et de l'Habitation.

ACTE les candidatures de Mme FROMONT Élisabeth, titulaire, et de M. BONNET Guillaume, suppléant.

PROCÈDE à l'élection d'un titulaire et d'un suppléant pour représenter la ville de Chartres à la Conférence Intercommunale du Logement.

Nombre de votants: 39

Suffrages exprimés: 30

SONT DÉCLARES élus Mme FROMONT Élisabeth, titulaire, et M. BONNET Guillaume, suppléant, ayant chacun obtenu 30 voix, pour représenter la Ville de Chartres à la Conférence Intercommunale du Logement telle que prévu par l'article L. 441-1-5 du Code de la Construction et de l'Habitation.

FINANCES ET PROSPECTIVE

5 Commission Communale des Impôts Directs : Désignation des membres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la liste des contribuables susceptibles d'être désignés comme membres de la Commission

Communale des Impôts Directs comme suit:

Titulaires:

Nom	Prénom
LABARTHE-PIOL	Jean-Marie
VINCENT	Isabelle
BRETTE	Camille
DEVENDER	Céline
VENTURA	Agnès
LAGRANGE	Didier
DALET	François
SCHLEMMER	Fanny
BUSON	François
FROMONT	Élisabeth
DORANGE	Karine
STANDAERT	Fabien
PROVOST	Boris
GRANGER	Franck
MAITREJEAN	Nicolas
LIRZIN	Guy
Suppléants:	
Nom	Prénom
BONNET	Guillaume

DUTARTRE	Dominique
VERGNE	Ladislav
DUVAL	Jean-Maurice
CONTREPOIS	Alain
JEBLI-CHEDEVILLE	Maria
MESNARD	Isabelle
CUZIN	Yves
PLAZE	Jean-François
BAZIN	Jean-Michel
MARRE	Jacqueline
GARREAU	Gaël
PICHOT	Juliette
DUVAL	Sophie
BELLOLI	Laetitia
SALMAGNE	Stéphane

PROPOSE de retenir cette même liste de contribuable pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6 Chartres métropole - Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées - Désignation des représentants

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder au vote à mains levées à l'élection des 8 représentants de la ville de Chartres pour siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de Chartres métropole.

ACTE les candidatures de:

- Mme DORANGE Karine,
- Mme FROMONT Élisabeth,
- M. MASSELUS Franck,
- M. BONNET Guillaume,
- M. VERGNE Ladislav,
- Mme VENTURA Agnès,
- M. GUILLEMAIN Quentin,
- Mme CHAUVEL Virginie

PROCÈDE à l'élection des 8 représentants de la ville de Chartres pour siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées.

Nombre de votants: 39

Suffrages exprimés: 39

SONT DÉCLARES élus Mmes DORANGE Karine, FROMONT Élisabeth, M. MASSELUS Franck, BONNET Guillaume, VERGNE Ladislav, GUILLEMAIN Quentin,

Mmes VENTURA Agnès, CHAUVEL Virginie, ayant chacun obtenu 39 voix, pour représenter la Ville de Chartres au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de Chartres métropole.

FINANCES ET PROSPECTIVE

7 Compétence Archéologie Préventive - Compétence Entretien des Bornes et Poteaux Incendie - Compétence Eaux pluviales urbaines - adoption des décisions et du rapport de la CLECT du 3 mars 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions

APPROUVE le Procès-Verbal de la CLECT du 3 mars 2020;

APPROUVE les principes de la décision 2020 -03 (jointe) relative à l'Archéologie préventive et représentant pour la ville une modification à prévoir sur son Attribution de compensation 2020

(-293 695 €) et un reversement au titre de l'année 2018 (la moitié de l'année) et 2019 soit 440 542 €. L'annexe liée aux attributions de compensation (AC) détermine le nouveau montant d'AC à recevoir sur 2020 et les années futures (à même périmètre de compétences);

APPROUVE également les décisions 2020 - 02 (jointe) relative à la gestion, entretien et maintenance des bouches et poteaux incendie ET 2020 - 01 (jointe) relative à la gestion des eaux pluviales urbaines et constatant la nécessité pour la CLECT de se réunir une autre fois avec d'autres chiffres.

PRÉCISE que la communauté de Chartres Métropole devra prendre une délibération suite aux différentes transmissions favorables des communes et afin d'acter des montants de l'évaluation (les AC) et les impacts sur les attributions de compensation.

8 Tarifs 2020 - Révision

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE les tarifs proposés pour le dispositif « Vacances sportives »;

ACCEPTE les tarifs présentés;

PRÉCISE que cette grille complète les éléments présentés dans la délibération du 12 décembre 2019 concernant les tarifs 2020 de la collectivité.

9 Groupement de commandes pour la

réalisation de missions de maîtrise d'œuvre pour des opérations concernant des travaux de voirie et réseaux divers - Election de la CAO ad hoc

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder au vote à mains levées à la désignation d'un titulaire et un suppléant pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à la réalisation de missions de maîtrise d'œuvre pour des opérations concernant des travaux de voirie et réseaux divers (VRD).

ACTE les candidatures de Mme JEBLI-CHEDEVILLE Maria, titulaire, et de Mme MOKHTAR Martine, suppléante.

PROCÈDE à l'élection d'un titulaire et d'un suppléant pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à la réalisation de missions de maîtrise d'œuvre pour des opérations concernant des travaux de voirie et réseaux divers (VRD).

Nombre de votants: 39

Suffrages exprimés: 34

SONT DÉCLARÉES élues Mme JEBLI-CHEDEVILLE Maria, titulaire, et de Mme MOKHTAR Martine, suppléante, ayant chacune obtenu 30 voix, pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à la réalisation de missions de maîtrise d'œuvre pour des opérations concernant des travaux de voirie et réseaux divers (VRD).

10 Groupement de commandes de réalisation de travaux d'entretien et d'amélioration des espaces publics et privés de la voirie communale et intercommunale - élection de la CAO ad hoc

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder au vote à mains levées à la désignation d'un titulaire et un suppléant pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à la réalisation de travaux d'entretien et d'amélioration des espaces publics et privés de la voirie communale et intercommunale.

ACTE les candidatures de Mme DO-

RANGE Karine, titulaire, et de Mme MOKHTAR Martine, suppléante.

PROCÈDE à l'élection d'un titulaire et d'un suppléant pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à la réalisation de travaux d'entretien et d'amélioration des espaces publics et privés de la voirie communale et intercommunale.

Nombre de votants: 37

Suffrages exprimés: 32

SONT DÉCLARÉES élues Mme DORANGE Karine, titulaire, et de Mme MOKHTAR Martine, suppléante, ayant chacune obtenu 29 voix, pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à la réalisation de travaux d'entretien et d'amélioration des espaces publics et privés de la voirie communale et intercommunale.

11 Groupement de commandes de réalisation de prestations et travaux attenants à la réalisation de travaux d'entretien et de prestations de maintenance sur les bâtiments - élection CAO ad hoc

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder au vote à mains levées à la désignation d'un titulaire et un suppléant pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à la réalisation de travaux d'entretien et de prestations de maintenance sur les bâtiments.

ACTE les candidatures de Mme DORANGE Karine, titulaire, et de Mme MOKHTAR Martine, suppléante.

PROCÈDE à l'élection d'un titulaire et d'un suppléant pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à la réalisation de travaux d'entretien et de prestations de maintenance sur les bâtiments.

Nombre de votants: 39

Suffrages exprimés: 39

SONT DÉCLARÉES élues Mme DORANGE Karine, titulaire, et de Mme MOKHTAR Martine, suppléante, ayant chacune obtenu 31 voix, pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à la réalisation

de travaux d'entretien et de prestations de maintenance sur les bâtiments.

12 Groupement de commandes pour la gestion globale de l'éclairage public et prestations annexes et associées - élection CAO ad hoc

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder au vote à mains levées à la désignation d'un titulaire et un suppléant pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à la gestion globale de l'éclairage public et prestations annexes et associées.

ACTE les candidatures de Mme JEBLI-CHEDEVILLE, titulaire, et de Mme MOKHTAR Martine, suppléante.

PROCÈDE à l'élection d'un titulaire et d'un suppléant pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à la gestion globale de l'éclairage public et prestations annexes et associées.

Nombre de votants: 39

Suffrages exprimés: 34

SONT DÉCLARÉES élues Mme JEBLI-CHEDEVILLE Maria, titulaire, et de Mme MOKHTAR Martine, suppléante, ayant chacune obtenu 30 voix, pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à la gestion globale de l'éclairage public et prestations annexes et associées.

13 Convention de groupement de commande pour l'exploitation des installations thermiques et connexes - autorisation et élection de la CAO ad hoc

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 28 voix pour, 3 voix contre, 4 abstentions, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE la convention portant sur les prestations liées à l'exploitation des installations thermiques et connexes de la ville de Chartres, du CCAS et de Chartres Métropole.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

DÉCIDE à l'unanimité, de procéder au vote à mains levées à la désignation d'un titulaire et un suppléant

pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à l'exploitation des installations thermiques et connexes de la ville de Chartres, du CCAS et de Chartres Métropole.

ACTE les candidatures de Mme DORANGE Karine, titulaire, et de Mme MOKHTAR Martine, suppléante.

PROCÈDE à l'élection d'un titulaire et d'un suppléant pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à l'exploitation des installations thermiques et connexes de la ville de Chartres, du CCAS et de Chartres Métropole.

Nombre de votants: 35

Suffrages exprimés: 31

SONT DÉCLARÉES élues Mme DORANGE, titulaire, et de Mme MOKHTAR Martine, suppléante, ayant chacune obtenu 28 voix, pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à l'exploitation des installations thermiques et connexes de la ville de Chartres, du CCAS et de Chartres Métropole.

14 Groupement de commandes pour la gestion des fourreaux - élection de la CAO ad hoc

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder au vote à mains levées à la désignation d'un titulaire et un suppléant pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à la gestion des fourreaux.

ACTE les candidatures de Mme JE-BL-CHEDEVILLE, titulaire, et de Mme MOKHTAR Martine, suppléante.

PROCÈDE à l'élection d'un titulaire et d'un suppléant pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à la gestion des fourreaux.

Nombre de votants: 37

Suffrages exprimés: 32

SONT DÉCLARÉES élues Mme JE-BL-CHEDEVILLE Maria, titulaire, et de Mme MOKHTAR Martine, suppléante, ayant chacune obtenu 28 voix, pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande

relatif à la gestion des fourreaux.

15 Groupement de commandes semi-intégré pour l'acquisition de matériels et fournitures communs à la Ville de Chartres, et à Chartres Métropole - Avenant 3

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 3 à la convention de groupement de commande semi-intégré pour l'acquisition des matériels et fournitures communs à la Ville de Chartres et à Chartres Métropole, ayant pour objet de modifier le champ d'intervention prévu à l'article 1 de la convention.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

16 Groupement de commandes semi-intégré prestations de services et acquisition des matériels et fournitures communs - Ville de Chartres, Chartres Métropole, CIAS et CCAS de la ville de Chartres - Avenant 5

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 5 à la convention de groupement de commande semi-intégré pour des prestations de services et l'acquisition des matériels et fournitures communs à la Ville de Chartres, à Chartres Métropole, au CIAS et au CCAS de la ville de Chartres, ayant pour objet de modifier le champ d'intervention prévu à l'article 1 de la convention.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

17 Groupement de commandes pour la réalisation de travaux d'entretien et d'amélioration des espaces publics et privés de la voirie de la Ville de Chartres et Chartres Métropole - avenant n° 3.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 3 à la convention portant groupement de commande semi-intégré pour la réalisation de travaux d'entretien et d'amélioration des espaces publics et privés de la voirie de la Ville de Chartres et Chartres Métropole ayant pour objet

d'élargir le champ d'intervention prévu à l'article 1 de ladite convention.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

18 Groupement de commandes réalisation de prestations de contrôle, études, diagnostics, coordinations suivi des travaux de la Ville de Chartres, du CCAS et de Chartres Métropole - avenant n° 6

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n° 6 à la convention portant groupement de commandes pour la réalisation de prestations de contrôle, études, diagnostics, coordinations et suivi des travaux de la Ville de Chartres, du CCAS et de Chartres Métropole, ayant pour objet l'élargissement du champ d'intervention prévu à l'article 1 de ladite convention.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

19 Convention de groupement de commande pour la réalisation de prestations et travaux attenants aux ouvrages d'art et dépendances du domaine public - avenant n° 2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention constitutive d'un groupement de commande pour des prestations et travaux attenants aux ouvrages d'art et dépendances du domaine public.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

20 Groupement de commandes pour la réalisation de prestations de contrôle, études, diagnostics, coordinations et suivi des travaux de la Ville de Chartres, du CCAS et de Chartres Métropole - reconduction - erreur matérielle

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la rectification de l'erreur matérielle de la délibération n°CM2020/108 du 15 juin 2020 en rem-

CONSEIL MUNICIPAL |

plaçant la date du terme de la période de reconduction au 23/10/2026 par celle du 06/10/2026.

21 La Roseraie – Phase 1 – Reprise des Espaces Publics – Acquisition – Classement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'acquisition, par la Ville auprès de la SPL Chartres Aménagement, à l'Euro symbolique, des parcelles du programme de la Roseraie – Phase 1 suivantes:

ADRESSE	NATURE	REFERENCES CADASTRALES	SURFACE en m ²
Clos à Quarts	Espaces Publics : Rue de la Roseraie (partie) + rue Edouard Lefèvre (partie) + Parc de la Roseraie (partie) + poche de stationnement à l'entrée de la rue Edouard Lefèvre	DL 302	51 007
123 rue du Bourgneuf	Espaces Publics : Trottoir de la rue Edouard Lefèvre	DL 234	46
Clos à Quarts	Espaces Publics : Trottoir de la rue Edouard Lefèvre	DL 274	1
Rue des Lilas	Espaces Publics : Rue des Lilas (partie) + rue de la Roseraie (partie)	DM 271	839
La Roseraie	Espaces Publics : Parc de la Roseraie (partie)	DM 281	132
La Roseraie	Espaces Publics : Parc de la Roseraie (partie)	DM 282	1
Rue des Lilas	Espaces Publics : Rue des Lilas (partie) + Parc de la Roseraie (partie)	DM 298	1 116
TOTAL DE LA SURFACE A RETROCEDER en m ²			53 142

PRÉCISE que toutes ces parcelles sont destinées à être classées dans le domaine public de la Ville.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

22 Rue Jules Martin – Désaffectation – Déclassement et Cession d'une parcelle

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la désaffectation et le déclassement de la parcelle cadastrée section AP n° 610 d'une superficie de 1 m², sise le long de la rue Jules Martin, et la cession au profit de la Société 3F Val de Loire (ou de toutes autres personnes physiques ou morales) pouvant s'y substituer, au prix d'un euro symbolique non délivré.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

23 Rue Hubert Latham – Désaffectation – Déclassement et Cession d'une parcelle

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions

APPROUVE la désaffectation et le déclassement de la parcelle jouxtant

celle de Monsieur Raphaël GESLAN d'environ 99 m², sise rue Hubert Latham et la cession au profit de Monsieur Raphaël GESLAN (ou de toutes autres personnes physiques ou morales) pouvant s'y substituer, au prix de 210 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

24 Z.A.C. des Clos – 38 à 50 rue de Sours – Cession

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

RAPPORTE la délibération du Conseil Municipal de la Ville de Chartres n°CM2017/060 du 3 avril 2017.

APPROUVE la cession des parcelles cadastrées section BV nés 459 (174 m²) – 462 (186 m²) – 466 (246 m²) – 469 (428 m²) – 472 (365 m²) – 476 (237 m²) et 479 (116 m²), sises 38 à 50 rue de Sours, représentant le lot 3A d'une superficie totale de 1752 m², à la Société LINKCITY, 11 avenue Jean Zay à ORLÉANS (45008), ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au prix de 300 000 € H.T., pour une surface de plancher minimale de 2750 m² environ.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la promesse de vente, l'acte de vente ainsi que tous actes et documents à intervenir.

25 Convention de mise à disposition partielle de personne – Draguignan – Ville de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la mise en œuvre d'une convention de mise à disposition partielle de personnel entre la commune de Draguignan et la Ville de Chartres,

AUTORISE l'inscription des dépenses au budget principal de la Ville qui s'imputeront ainsi: 314 62 18 DRH,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette convention de mise à disposition partielle.

SERVICES À LA POPULATION

26 Les Clos – Avenant n° 2 à la convention pour la qualité de service –

Adoption

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention relative à l'amélioration de la qualité de service rendu aux locataires en contrepartie de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties, pour les années 2021 et 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer cet avenant conjointement avec la Préfète, le Président de Chartres métropole et le Directeur Général de Chartres Métropole Habitat.

27 Adhésion Association « LUCI »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'adhésion à l'association « LUCI », dont la cotisation annuelle est d'un montant de 2070 € TTC en 2020.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

28 Association Chartr'estivales – Remboursement partiel de la subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DEMANDE le remboursement partiel, à hauteur de 180 000 € à l'association Chartre'estivales de la subvention allouée dans le cadre de l'organisation des « Soirées estivales », qui devaient se dérouler en juillet et août 2020, à Chartres et annulées en raison de la crise du Covid-19.

PRÉCISE qu'une annulation/réduction des mandats n° 2 et 191 sera effectuée sur l'exercice 2020 à hauteur de 180 000 € sur les 200 000 € alloués.

AUTORISE l'affectation partielle des fonds initialement alloués dans le cadre des « Soirées estivales » sur la programmation de 4 déambulations en juillet et août 2020.

PRÉCISE que lors de la préparation de la programmation 2021, il devra être tenu compte de l'engagement pris avec le groupe et qui a dû être reporté en raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs 2020 ainsi que tout document y afférent.

29 Association « ENTREMETS » – Festival – Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 20 000 € à l'association « ENTRE-METS » dans le cadre de l'organisation de son festival, les 2, 3, 4 et 5 octobre 2020.

APPROUVE la convention d'objectifs 2020 entre l'association « ENTREMETS » et la Ville de Chartres.

PRÉCISE que compte tenu de la crise sanitaire, si la manifestation ne pouvait avoir lieu, conformément aux échanges avec l'association, la subvention versée en 2020 devra être intégralement remboursée.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'association « ENTREMETS » ainsi que tout document y afférent.

30 Association SPLITZER - Festival « LAZULI » - Report 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

AUTORISE l'utilisation, sur l'exercice 2021, de la subvention d'un montant de 3 000 € initialement allouée à l'association « SPLITZER » en 2020, pour l'organisation en 2021 du festival « LAZULI » qui a dû être annulé en raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19.

PRÉCISE que si la manifestation 2021 n'avait pas lieu conformément aux échanges avec l'association, la subvention versée en 2020 devra être intégralement remboursée.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

31 Association pour la Promotion de l'Histoire Vivante - « Chartres 1254 » - Remboursement partiel subvention 2020 - Report 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions

DEMANDE le remboursement partiel, à hauteur de 75 000 € à l'association pour la Promotion et la Formation en Histoire Vivante de la subvention allouée dans le cadre de l'organisation de la 3^e édition de la fête médiévale « Chartres 1254 », qui devait se dérouler les 22, 23 et 24 mai 2020, à Chartres et annulée en raison de la crise du Covid-19.

PRÉCISE qu'une annulation/réduction

du mandat n°1 sera effectuée sur l'exercice 2020 à hauteur de 75 000 € sur 150 000 €.

AUTORISE l'utilisation, sur l'exercice 2021, du solde de la subvention à hauteur de 75 000 € initialement allouée à l'association pour la Promotion et la Formation en Histoire Vivante en 2020, pour l'organisation en 2021 de la fête médiévale « Chartres 1254 », qui a dû être annulée en raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19.

PRÉCISE que si la manifestation 2021 n'avait pas lieu conformément aux échanges avec l'association, la subvention versée en 2020 devra être intégralement remboursée, à savoir 75 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs 2020 ainsi que tout document y afférent.

32 Association « Les Sons du Sous-Sol » - Festival « L'Paille à sons #6 » - Report 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE l'utilisation, sur l'exercice 2021, de la subvention d'un montant de 7 000 € initialement allouée à l'association « LES SONS DU SOUS SOL » en 2020, pour l'organisation en 2021 du festival « L'Paille à sons #6 », qui a dû être annulée en raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19.

PRÉCISE que si la manifestation 2021 n'avait pas lieu conformément aux échanges avec l'association, la subvention versée en 2020 devra être intégralement remboursée.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

33 Association « 100 % Passion Moto » - « Les 2 roues dans la Ville » - Report 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 35 voix pour, 4 voix contre

AUTORISE l'utilisation, sur l'exercice 2021, de la subvention d'un montant de 1 500 € initialement allouée à l'association « 100 % PASSION MOTO » en 2020, pour l'organisation en 2021 de l'animation « Les 2 roues dans la Ville », qui a dû être annulée en raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19.

PRÉCISE que si la manifestation 2021

n'avait pas lieu conformément aux échanges avec l'association, la subvention versée en 2020 devra être intégralement remboursée.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

34 Association des Grandes Orgues de Chartres - 27^e concours international d'orgue - Subvention 2020 - Remboursement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DEMANDE le remboursement de la subvention d'un montant de 15 000 € allouée à l'association des Grandes Orgues de Chartres dans le cadre de l'organisation du 27^e concours international d'orgue « Grand Prix de Chartres » et annulé en raison de la crise du Covid-19.

PRÉCISE qu'une annulation/réduction du mandat n°1036 sera effectuée sur l'exercice 2020.

RÉSILIE la convention d'objectifs entre l'association des Grandes Orgues de Chartres et la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

35 Association « Rosa-M » - Conte d'amour - Aide à la création 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 5 000 € à l'association « Rosa-M » au titre de l'aide à la création 2020, pour son projet « Conte d'amour ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

36 ENTRACTE - Subventions de fonctionnement complémentaire et d'investissement 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°6 à la convention d'objectifs entre l'Association ENTRACTE et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement complémentaire 2020, à 250 000 €.

FIXE le montant de la subvention d'investissement 2020, à 17 890 € TTC.

AUTORISE le Maire ou son représentant

à signer l'avenant n° 6 à la convention d'objectifs avec l'Association « EN-TRACTE » ainsi que tous les documents afférents.

37 Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir – Artisanales de Chartres 2020 Virtuelles – Subvention 2020 – Avenant n°1 à la convention d'objectifs 2019-2020-2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Chambre de métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention allouée à la Chambre de métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir au titre de l'exercice 2020, à 30980 €, dans le cadre de l'organisation des Artisanales de Chartres Virtuelles, les 8, 9 10 et 11 octobre 2020.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs 2019, 2020 et 2021 avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir ainsi que tous les documents afférents.

38 Contrat de Ville 2015-2022 – Participation de la Ville 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

FIXE le montant de la participation financière de la Ville au titre des actions soutenues en 2020, dans le cadre du contrat de ville 2015-2022, à 25000 € se décomposant comme suit:

- 15300 € à l'association Les 3R
- 4700 € à l'association C'Chartres Football
- 2000 € à l'association Boxe chartraine
- 500 € à l'association La Dame à la Licorne
- 2500 € à l'association Passerelle 28

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 3 à la convention d'objectifs liant l'association Les 3R et la Ville ainsi que tout document y afférent.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 5 à la convention d'objectifs liant l'association C'Chartres Football et la Ville ainsi que tout document y afférent.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs liant l'association Boxe Chartraine et la Ville ainsi que tout document y afférent.

39 Association Secours Populaire Français d'Eure-et-Loir – Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 1000 € au Secours Populaire Français d'Eure-et-Loir dans le cadre de l'organisation de la journée « Pour que l'été n'oublie personne, offrez des journées de bonheur ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

40 Association « Université Chartraine du Temps Libre » – Congrès régional – Report 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

AUTORISE l'utilisation, sur l'exercice 2021, de la subvention d'un montant de 4700 € initialement allouée à l'association « Université Chartraine du Temps Libre » en 2020, pour l'organisation en 2021 du congrès régional, qui a dû être annulée en raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19.

PRÉCISE que si la manifestation 2021 n'avait pas lieu conformément aux échanges avec l'association, la subvention versée en 2020 devra être intégralement remboursée.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

41 Université Chartraine du Temps Libre – Subvention complémentaire 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

AUTORISE l'utilisation, sur le second semestre de l'exercice 2020, du reliquat de 2160 € de la subvention allouée à l'association « Université Chartraine du Temps Libre », pour l'organisation

d'un cycle de conférences initialement programmé sur le 1^{er} semestre et qui a dû être partiellement annulé et reporté sur le 2^e semestre en raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19.

APPROUVE l'attribution d'une subvention complémentaire d'un montant de 240 € à l'association « Université Chartraine du Temps Libre ».

PRÉCISE que si les conférences n'avaient pas lieu sur le 2^e semestre 2020, conformément aux échanges avec l'association, la subvention versée en 2020 devra être intégralement remboursée, soit 2400 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

42 Déplacement d'Isabelle VINCENT à Antibes Juan les Pins – Assemblée Générale Ville et Métiers d'Art

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'amendement proposé en séance afin de plafonner les dépenses liées à ce déplacement à 500 €.

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés dans la limite de ce montant, par Madame Isabelle VINCENT, Adjoint au Maire à la Culture pour son déplacement à Antibes Juan les Pins du 23 au 25 septembre 2020 pour participer à l'Assemblée Générale Ville et Métiers d'Art.

AUTORISE le déplacement de Madame Isabelle VINCENT à Antibes Juan les Pins pour participer à l'Assemblée Générale Ville et Métiers d'Art.

AUTORISE le Maire à signer tous les actes y afférent.

43 Conseil Départemental 28 – Avenant 1 à la Convention de partenariat – Course cycliste Paris Tours

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention de partenariat 2019-2021 entre le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir et la Ville de Chartres relatif aux modalités de partenariat et aux modalités financières pour l'organisation de l'édition du « Paris-Tours 2020 ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférent.

44 Fonds de dotation

« C'Chartres Sports » – Modification des statuts

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la modification des deux 1^{ers} alinéas de l'article 10 des statuts du Fonds de dotation « C'Chartres Sports », intitulé Contrôle des comptes, de la manière suivante :

« Le Conseil d'administration du fonds de dotation nomme, pour une durée de six ans, un commissaire aux comptes titulaire et un suppléant.

Le commissaire aux comptes certifie les comptes annuels du fonds de dotation et vérifie leur concordance avec le rapport d'activité. Il établit un rapport annuel sur la base des comptes et du rapport d'activité mis à sa disposition au moins quarante-cinq jours avant la date de la réunion du Conseil d'administration convoquée pour leur approbation. Le mandat de commissaire aux comptes est renouvelé lors de la réunion du Conseil d'administration du fonds de dotation convoquée pour l'approbation des comptes. »

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

45 Fonds de Dotation « C'Chartres Sports » – Désignation membres de la société civile

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder au vote à mains levées à la désignation des 7 représentants de la société civile au sein du fonds de dotation « C'Chartres Sports ».

ACTE sur proposition de Monsieur le Maire, les candidatures suivantes :

- Mme Gwladys COUVRET
- M. Nelson MARTINS COELHO
- M. Bruno REPERANT
- M. Joël LE GALL
- M. Steeve BARON
- M. Médéric BRETON
- M. Walter PEREIRA

PROCÈDE à la désignation des 7 représentants de la société civile au sein du fonds de dotation « C'Chartres Sports »

Nombre de votants: 38

Suffrages exprimés: 31

SONT DÉCLARES élus Mme Gwladys COUVRET, M. Nelson MARTINS COELHO, M. Bruno REPERANT, M. Joël LE GALL, M. Steeve BARON, M. Médéric BRETON, M. Walter PEREIRA, ayant chacun obtenu 31 voix, au sein du fonds de dotation

« C'Chartres Sports ».

46 C'Chartres Cyclisme – Course Tour de Ville – Report 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE l'utilisation, sur l'exercice 2021, de la subvention d'un montant de 3500 € initialement allouée à l'association « C'CHARTRES CYCLISME » en 2020, pour l'organisation en 2021 de la course dénommée « Tour de Ville », qui a dû être annulée en raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19.

PRÉCISE que si la manifestation 2021 n'avait pas lieu conformément aux échanges avec l'association, la subvention versée en 2020 devra être intégralement remboursée.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

47 Association « Loisirs Évasion Vélo et Sports » – Tour cycliste d'Eure-et-Loir – Report 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 7 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

AUTORISE l'utilisation, sur l'exercice 2021, de la subvention d'un montant de 15000 € initialement allouée à l'association « LOISIRS ÉVASION VÉLO ET SPORTS » en 2020, pour l'organisation en 2021 du tour cycliste d'Eure-et-Loir, qui a dû être annulée en raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19.

PRÉCISE que si la manifestation 2021 n'avait pas lieu conformément aux échanges avec l'association, la subvention versée en 2020 devra être intégralement remboursée.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

48 Association « La Gardonnette Chartraine « – Championnat du Monde des Clubs – Report 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

AUTORISE l'utilisation, sur l'exercice 2021, de la subvention d'un montant de 2200 € initialement allouée à l'association « GARDONNETTE CHARTRAINE » en 2020, pour sa participation aux championnats du monde des clubs séniors à Novi Sad en Serbie, qui a dû être annulée en raison de l'état d'ur-

gence sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19.

PRÉCISE que si la manifestation 2021 n'avait pas lieu conformément aux échanges avec l'association, la subvention versée en 2020 devra être intégralement remboursée.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

49 Chartres Métropole Triathlon – Trail Chartres en Lumières – Report 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

AUTORISE l'utilisation, sur l'exercice 2021, de la subvention d'un montant de 3000 € initialement allouée à l'association « CHARTRES MÉTROPOLE TRIATHLON » en 2020, pour l'organisation en 2021 du « Trail in Chartres en Lumières », qui a dû être annulée en raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19.

PRÉCISE que si la manifestation 2021 n'avait pas lieu conformément aux échanges avec l'association, la subvention versée en 2020 devra être intégralement remboursée.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

50 Association « ASPTT Chartres » – 26^{es} foulées de la Cathédrale – Report 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

AUTORISE l'utilisation, sur l'exercice 2021, de la subvention d'un montant de 1500 € initialement allouée à l'association « ASPTT CHARTRES » en 2020, pour l'organisation en 2021 des 26^{es} foulées de la Cathédrale, qui a dû être annulée en raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19.

PRÉCISE que si la manifestation 2021 n'avait pas lieu conformément aux échanges avec l'association, la subvention versée en 2020 devra être intégralement remboursée.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

51 Association « C'Chartres Échecs – Subvention complémentaire 2020 – Avenant n°1 à la convention d'objectifs

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir

délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 3 voix contre, 3 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES ECHECS » et la Ville de Chartres.

ATTRIBUE une subvention complémentaire d'un montant de 50 000 € à l'association « C'CHARTRES ECHECS » dans le cadre de l'accompagnement des jeunes espoirs de niveau international.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES ECHECS » ainsi que tout document y afférent.

52 Association « C'Chartres Football » – Subvention complémentaire 2020 Saison 2019/2020 – Avenant n° 4 à la convention d'objectifs

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions

APPROUVE l'avenant n° 4 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'Chartres Football » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention complémentaire de fonctionnement 2020, saison sportive 2019/2020, à 40 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 4 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'Chartres Football » ainsi que tout document y afférent.

53 Association « C'Chartres Basket Féminin » – Subvention complémentaire saison 2019/2020 – Avenant n° 5 à la convention d'objectifs

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 5 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'Chartres Basket Féminin » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention complémentaire de fonctionnement 2020, saison sportive 2019/2020, à 40 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 5 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'Chartres Basket Féminin » ainsi que tout document y afférent.

54 Association « C'Chartres Rugby » – Subvention

complémentaire Saison 2019/2020 – Avenant n° 1 à la convention d'objectifs

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'Chartres Rugby » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention complémentaire de fonctionnement 2020, saison sportive 2019/2020, à 40 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'Chartres Rugby » ainsi que tout document y afférent.

55 ACLAM (Athlétisme Chartres Lucé ASPTT Mainvilliers) – Soutien à la sportive de haut niveau, Rose LOGA – Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 8 300 € à l'association « ATHLETISME CHARTRES LUCE ASPTT MAINVILLIERS » dans le cadre de l'accompagnement de la jeune athlète de haut niveau, Rose LOGA, pour la période d'août à décembre 2020.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

56 Association « La Dame à la Licorne » – Anniversaire de l'association – Report 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

AUTORISE l'utilisation, sur l'exercice 2021, de la subvention d'un montant de 1500 € initialement allouée à l'association « LA DAME A LA LICORNE » en 2020, pour l'organisation en 2021 de l'anniversaire de l'association, qui a dû être annulée en raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19.

PRÉCISE que si la manifestation 2021 n'avait pas lieu conformément aux échanges avec l'association, la subvention versée en 2020 devra être intégralement remboursée.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

AMÉNAGEMENT ET GRANDS PROJETS

57 Dénomination du Parc Jacques GRAND

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 34 voix pour, 2 voix contre, 2 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la dénomination du nouveau parc, « Parc Jacques GRAND »

58 Concession d'aménagement ZAC de la Roseraie : avenant n° 3

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 35 voix pour, 4 voix contre

APPROUVE l'avenant n° 3 au traité de concession d'aménagement de l'opération « Roseraie » confiée à la SPL Chartres Aménagement, ainsi que ses annexes.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 3.

59 Concession d'aménagement de la ZAC Courtille : avenant n° 3

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 6 voix contre, 3 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n° 3 au traité de concession d'aménagement de l'opération îlot Courtille confiée à la SPL Chartres Aménagement, ainsi que ses annexes.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 3.

60 Concession d'aménagement ZAC Pôle gare : avenant n° 7

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 33 voix pour, 4 voix contre, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'avenant n° 7 au traité de concession d'aménagement de l'opération Pôle Gare confiée à la SPL Chartres Aménagement, ainsi que ses annexes;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les actes y afférent.

61 Compte rendu annuel à la collectivité locale 2019 : opération pôle gare

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 13 conseillers

municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale 2019 relatif à la concession d'aménagement confiée à la SPL Chartres Aménagement pour la ZAC Pôle Gare.

62 Compte rendu annuel à la collectivité locale 2019 : opération Rechèvres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 8 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale 2019 relatif à la concession d'aménagement confiée à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de la ZAC Rechèvres.

63 Compte rendu annuel à la collectivité locale 2019 : opération Roseraie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale 2019 relatif à la concession d'aménagement confiée à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de la ZAC de la Roseraie.

64 Compte rendu annuel à la collectivité locale 2019 : opération Plateau Nord-Ouest

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale 2019 relatif à la concession d'aménagement confiée à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de l'opération Plateau Nord-Ouest.

65 Compte rendu annuel à la collectivité locale 2019 : opération Plateau Nord-Est

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale 2019 relatif à la concession d'aménagement confiée à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de la ZAC Plateau Nord-Est.

66 Compte rendu annuel à la collectivité locale 2019 :

opération Hauts Saumons

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale 2019 relatif à la concession d'aménagement confiée à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de la ZAC des Hauts Saumons.

67 Compte rendu annuel à la collectivité locale 2019 : opération Courtille

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale 2019 relatif à la concession d'aménagement confiée à la SPL Chartres Aménagement pour la ZAC Courtille.

68 Opération de ravalement des façades - Désignation des membres de la commission d'examen

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder au vote à mains levées à l'élection des 6 membres à la commission d'examen en charge de l'instruction des dossiers de demande de subvention relatifs à l'opération de ravalement des façades.

ACTE les candidatures de Mme DORANGE Karine, M. GUERET Daniel, Mme VINCENT Isabelle, M. PLAZE Jean-François, M. CONTREPOIS Alain, Mme CHAUVEL Virginie.

PROCÈDE à l'élection des 6 membres à la commission d'examen en charge de l'instruction des dossiers de demande de subvention relatifs à l'opération de ravalement des façades.

Nombre de votants: 32

Suffrages exprimés: 32

SONT DÉCLARÉS élus Mme DORANGE Karine, M. GUERET Daniel, Mme VINCENT Isabelle, M. PLAZE Jean-François, M. CONTREPOIS Alain, Mme CHAUVEL Virginie, ayant chacun obtenu 32 voix, pour à la commission d'examen en charge de l'instruction des dossiers de demande de subvention relatifs à l'opération de ravalement des façades.

69 Opération ravalement de façades - Attribution de subventions

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir

délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'attribution d'une subvention à la SCI Pichot-Marceau, représentée par Monsieur PICHOT d'un montant de 5587 € pour les travaux effectués au 3 - 5 place Marceau 28000 Chartres dans le cadre de l'opération de ravalement de façades.

APPROUVE l'attribution d'une subvention à Monsieur et Madame MONTHEAN d'un montant de 3945 € pour les travaux effectués au 11 - 13 rue de l'Epervier 28000 Chartres dans le cadre de l'opération de ravalement de façades.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférent.

70 Adhésion à l'Association Régionale pour le Fleurissement et l'Embellissement des Communes en Région Centre-Val de Loire

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

DÉCIDE d'adhérer à L'Association Régionale pour le Fleurissement et l'Embellissement des Communes en Région Centre-Val de Loire (L'ARF), pour la durée du mandat.

DIT que l'adhésion sera renouvelée chaque année à la discrétion du Maire.

CONSENT à verser la cotisation annuelle qui s'établit à 125 € pour l'année 2020

DIT que les crédits sont prévus au compte 6281 - fonction 511 - du budget principal

**Le Maire,
Jean Pierre GORGES**

A l'heure où nous imprimions ce numéro de Votre Ville, la tribune de Chartres écologie ne nous était toujours pas parvenue.

Les Elus de Chartres Ecologie
contact@chartresecologie.fr
www.chartresecologie.fr

LA RENTRÉE EST FAITE DANS LES ÉCOLES.

Après une fin d'année scolaire perturbée et alors que le coronavirus regagne du terrain, les soucis de rentrée scolaire s'accompagnent dans de nombreuses familles d'inquiétudes pour le travail et le bouclage de fins de mois. Applaudissons dans ce contexte l'action des personnels municipaux (ATSEM dans les classes et les cantines, services techniques qui sont intervenus pour aménager les locaux) et des associations périscolaires.

Ces dernières années, le nombre d'élèves a diminué dans les écoles primaires et maternelles, davantage dans notre commune que dans le reste du département. La baisse de la démographie se fait sentir partout, mais une ville chère et des logements inaccessibles à de nombreuses familles accentuent ce phénomène à Chartres.

La bonne santé et le dynamisme des écoles publiques, laïques et gratuites, sont essentiels; nous veillerons au maintien des groupes scolaires et à ce qu'ils ne soient pas fragilisés. Aussi nous déplorons la vente à une école privée d'un terrain de la ZAC de la Courtille, concédé à un prix nettement inférieur à son évaluation. Cette subvention indirecte à un établissement privé d'enseignement va au-delà du soutien financier encadré par la loi.

Cette année encore les élèves du collège Jean-Moulin resteront répartis sur plusieurs établissements en attendant l'ouverture du nouveau site avenue Maréchal Leclerc, retardé pour cause de crise sanitaire. Et les classes surchargées? L'ancien site est affecté à la Cosmetic Valley. Rappelons que parents et professeurs se sont fortement mobilisés contre les avis du département et de la mairie pour maintenir Jean-Moulin dans la ville. Doit-on laisser la logique immobilière prendre le pas sur le secteur public? Le rayonnement de Chartres ne passe pas que par des vitrines privées!

Dernier point: les menus de la restauration scolaire. Seule dans l'agglomération, la ville a décidé pour cette rentrée d'un changement de régime. Au choix entre « régime avec porc/ régime sans porc » s'est substitué le choix, à la semaine, entre « végétarien » « standard » (ce dernier comporte, c'est désormais obligatoire partout en France, un repas végétarien par semaine). Notons qu'un menu végétarien ne privilégie pas nécessairement l'agriculture biologique ou raisonnée, ni les circuits courts, qui doivent être aussi des préoccupations civiques. Surtout, une politique publique doit trouver les moyens de donner à chacun la possibilité de s'épanouir dans le respect de ses convictions et croyances. C'est un principe essentiel. Certes, il ne faut pas rendre trop complexe l'organisation et la préparation des repas collectifs. Mais ne pouvait-on imaginer des solutions plus tolérantes?

Jacqueline Marre
jacqueline.marre@ville-chartres.fr

Boris Provost
boris.provost@ville-chartres.fr

UNE RENTRÉE SCOLAIRE SATISFAISANTE DES ÉCHANGES ENTRE ÉLUS QUE NOUS DÉPLORONS

A l'occasion de cette rentrée scolaire 2020 qui comportait de nombreux protocoles au regard de la crise sanitaire que nous traversons, nous nous félicitons que tout se soit bien déroulé et resterons vigilants, dans les mois à venir, à l'évolution de la situation.

Entrés dans le vif du sujet à l'occasion du Conseil Municipal de rentrée, qui s'est tenu jeudi 17 septembre 2020, nous avons souhaité soutenir un certain nombre de propositions à l'instar des groupements de commandes pour la réalisation de missions de maîtrise d'ouvrages, la réalisation de travaux d'entretien et d'amélioration des espaces publics, mais aussi la gestion globale de l'éclairage public, la réalisation de prestations de contrôle, d'études, de diagnostics, de coordinations et suivi de travaux, (...). En effet, toute démarche qui tend à améliorer la qualité de service rendu et, par ailleurs, à amoindrir les coûts, mérite d'être soutenue.

Nous tenions également à saluer les arbitrages qui ont été faits dans le cadre du contrat de Ville 2015 – 2022 :

- Qu'est-ce qu'un Contrat de Ville ?

Un contrat qui succède aux contrats urbains de cohésion sociale (Cucs), une démarche intégrée devant tenir compte des enjeux de développement économique, de développement urbain et de cohésion sociale.

- Quel est l'objectif de ce Contrat de Ville ?

S'engager à mettre en œuvre un projet sur le territoire au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires.

Sensibilisation des plus jeunes, soutien scolaire, alimentation, jardin pédagogique, culture, ateliers créatifs, code de la route et apprentissage du vélo. Autant de projets que nous avons soutenu au titre de l'année 2020.

Plus d'infos : <https://cget.gouv.fr/territoires/quartiers-de-la-politique-de-la-ville/contrat-de-ville>

Lors de notre précédente tribune nous tenions à rappeler aux lecteurs que nous continuerions à incarner une opposition vigilante et constructive, soucieuse de défendre au mieux les intérêts de toutes les Chartraises et de tous les Chartrains, et ce dans le plus grand respect des divergences de points de vue et d'idées. Force est de constater qu'une ligne rouge a été franchie lors de ce Conseil du 17 septembre 2020. Nous avons assisté, dépités et désolés, à des échanges à nos yeux stériles et inutilement agressifs. Ce type d'échanges n'a pas lieu d'être, toutes les oppositions méritent le respect, quelles que soient les valeurs et idées qu'elle défendent. Au-delà de toute considération idéologique, nous le devons à nos concitoyens.

Nous vous souhaitons un bel été indien !

Contacts :

M. Gaël Garreau

gael.garreau@ville-chartres.fr

Mme Virginie Chauvel

virginie.chauvel@ville-chartres.fr

M. Fabien Standaert

fabien.standaert@ville-chartres.fr

Réseaux sociaux :

FB : facebook.com/gael.garreau.1

Instagram : instagram.com/osonschartresautrement

#avecvousosonschartresautrement

N'EST PAS GRAND QUI VEUT !

Les Chartrains l'ont échappé belle ! Lors des élections municipales, les candidats Verts dans toute la France nous avaient vendu un gentil programme de défense du cadre de vie.

Les nouveaux maires Verts de grandes villes viennent de tomber le masque : bonjour les Khmers Verts ! Pas de débats ! Des diktats ! Des diktats !

A Bordeaux, finis les sapins de Noël décrétés « arbres morts ». A Lyon, terminée la présentation des échevins (conseillers municipaux) au Cardinal Primat des Gaules, une tradition ininterrompue depuis... 1643 ! Prétexte : la laïcité l'interdirait, même si le même maire pose le lendemain la première pierre d'une mosquée. Et il récidive : c'est le Tour de France qui trinque, réputé « polluant et machiste » ! Partout, ces nouveaux procureurs brisent les manifestations d'unité populaire, celles qui rassemblent au-delà des opinions de chacun. Ils nous font penser à ce petit personnage imaginé par Goscinny dans un épisode des aventures d'Astérix, un nommé Tullius Détritus, qui sème la « Zizanie » chez les Gaulois pour finir par faire de même chez les légionnaires de César.

Tullius, « l'horrible visage vert de la zizanie »... (sic !).

Nous avons son cousin à Chartres. Lors du dernier conseil municipal, Quentin Guillemain s'est permis d'attaquer la proposition municipale d'appeler « Jacques-Grand » le nouveau parc de La Madeleine. Oh, notre « Quintus Guillemain » vous jurera la main sur le cœur qu'il n'a pas attaqué la personne. Et c'est vrai que, comme à son habitude, il n'a pas poussé son attaque à fond : il lui aurait fallu l'argumenter. Dire que Jacques Grand n'était pas seulement le créateur d'une grande surface dans les années 1960, mais aussi un artisan inlassable du logement social et l'homme qui a mis le pied à l'étrier à de nombreux jeunes chefs d'entreprise chartrains, qui font encore aujourd'hui la prospérité et l'emploi dans votre ville.

Non, le regard caché derrière ses petites lunettes (à la Trotsky ?), la voix douceuse, il s'est contenté d'insinuer, de distiller le soupçon et disons-le de discréditer un homme que, de son propre aveu, il n'a jamais connu. Faut-il rappeler à ce militant de gauche extrême que la dernière personnalité qui est venue à Chartres soutenir l'extension d'une grande surface s'appelait Ségolène Royal, écologiste revendiquée ? Et ce n'était pas dans les années 60, ais bien dans une campagne législative en 2008, durement sanctionnée par le Conseil Constitutionnel qui frappa d'inéligibilité la candidate socialiste locale.

Ces gens-là détestent ceux qui réussissent : ils n'en font pas partie. Et ils méprisent le peuple aux goûts vulgaires, eux dont l'aigreur se console en se voulant pureté de la nouvelle élite. Quintus attaque la 5G mais vit sur Twitter.

Et surtout quand Tullius est drôle, Quintus est seulement méchant. Bref, il n'est pas Grand !

Les Élus de la majorité municipale

La Ronde enfantine fermée jusqu'en 2021

La Ville a le regret d'annoncer que la halte-garderie La Ronde Enfantine, rue du Docteur-Maunoury, ne sera pas en mesure de rouvrir avant 2021. Les familles qui auraient des besoins ponctuels de garde ont la possibilité de faire inscrire leurs enfants dans les cinq établissements multi-accueil collectifs : L'Îlot-Câlin (Centre-ville), Les Diablotins (La Madeleine), Les Lutins (Petits-Clos), La Farandole (Les Comtesses) et la Maison du Castor (Bel-Air). Adressez-vous pour cela au service Petite enfance.

Service Petite enfance
Guichet unique
32, boulevard Chasles
Tél. 02 37 23 40 00
petite.enfance@agglo-ville.chartres.fr

Tout le monde peut danser et créer

Composée de dix danseuses aux horizons divers unies par une même passion pour leur art, la compagnie Battement d'elles propose des stages de composition chorégraphique pour adolescents et adultes.

**Les samedi 26
et dimanche 27 septembre**

**Les samedi 21
et dimanche 22 novembre**

**Les samedi 23
et dimanche 24 janvier 2021**

**Les samedi 20 et dimanche 21
mars 2021**

**Les samedi 29 et dimanche 30
mai 2021**

**Les samedis de 16 h 30 à 18 h 30
et les dimanches de 10 h à 12 h**

Inscriptions par mail :
ciebattementdelles@gmail.com.

Flânerie dégustation

Le samedi 24 octobre, C'Chartres Tourisme vous invite à un parcours historique et gastronomique dans les rues de Chartres, jalonné de dégustations de produits d'exception. Quand la visite du patrimoine s'associe à la dégustation de la gastronomie locale, ce sont les yeux et les papilles qui se régaleront. Par Esther Gibut, guide-conférencière.

Informations pratiques

**Samedi 24 octobre
de 15 h 30 à 17 h 30.**

Lieu de rendez-vous :

**Maison du Saumon,
8, rue de la Poissonnerie**

Tarifs : de 6 € à 12 €.

**Réservations : boutique en
ligne sur le site [www.boutique.
chartres-tourisme.com](http://www.boutique.chartres-tourisme.com)**

**Renseignements
02 37 18 26 26 et
info@chartres-tourisme.com.**

Visite du Pôle administratif

La Maison de l'architecture Centre-Val-de-Loire organise le 16 octobre une visite du Pôle administratif ainsi que celle de l'immeuble du 5, rue des Bouchers.

- 15 h : accueil des participants
- 15h30 : Visite de l'immeuble « le 5 » rue des Bouchers en présence des élus, du constructeur Bouygues Immobilier et des partenaires de la maison de l'Architecture :
- 16h30 : Visite du Pôle administratif, en présence de Frédéric Tchepelev, gérant de l'entreprise Architecture et patrimoine. Le parcours mettra en avant les travaux de la salle de conseil, de la salle des mariages, de la galerie, etc.
- 17h30 : Discours des élus suivant l'ordre protocolaire.
- 18h30 : Gigot bitume organisé sur un emplacement sécurisé sur le chantier.

**Maison de l'Architecture
Centre-Val-de-Loire
www.ma-cvl.org**

Ventes aux enchères

Au mois d'octobre, la Galerie de Chartres vous donne rendez-vous à la chapelle Sainte-Foy pour trois ventes aux enchères exceptionnelles.

**Samedi 3 octobre à 10 h
Poupées de collection**
(collection Janine Chovet, Exceptionnel florilège de la firme Steiner, Bleuette et son trousseau).

**Dimanche 4 octobre à 14 h
Automates, appareils
de musique mécanique,
phonographes, machines
à sous, arts forains et
du spectacle, magie et
prestidigitation.**

**Samedi 10 octobre à 9h 30
Vente aux enchères sur le
thématique du « Pré-cinéma »,
du cinéma et des appareils
photographiques.**

Eglise Sainte-Foy 7, place Sainte-Foy

L'Historial militaire ouvert le samedi

L'Historial militaire de Chartres et de l'Eure-et-Loir, installé dans un des hangars du CM 101 au Coudray, ouvre désormais ses portes tous les samedis de 10 h à 17 h. L'occasion d'aller découvrir véhicules militaires, pièces d'artillerie et autres objets (uniformes, munitions, masques à gaz...) de l'histoire militaire. Vous pourrez aussi échanger avec les membres de l'association tout en les regardant travailler à la restauration de la collection. Ces derniers vous invitent par ailleurs à leur apporter toute pièce militaire dont vous souhaitez vous débarrasser.

**Historial militaire de Chartres et
de l'Eure-et-Loir.
CM 101 (hangar du fond),
36 rue des Bellangères,
Le Coudray.**

Ils roulent contre cancer

Pour la deuxième édition du projet solidaire «*Mosaïque roule contre le cancer*», un groupe de jeunes d'une résidence d'Ecqueville, dans les Yvelines, organise du 19 au 23 octobre une course à vélo de Nantes à Ecqueville. En chemin, ils visiteront des structures en profiteront pour sensibiliser les jeunes des villes partenaires sur les volets de la santé et la sécurité routière. Chaque km sera sponsorisé par des entreprises et les fonds récoltés seront reversés à l'association TLMC. Ils feront étape à Chartres le jeudi 22 octobre.

Informations
www.mosaiqueroulecontrelecancer.org
 Tél : 01 34 75 92 80
 et 06 42 88 74 29

Yoga du rire

L'association Y'a d'la joie propose tous les jeudis de 18 h 45 à 20 h des séances de «yoga du rire». 1 heure de détente, de partage du rire avec assouplissements, respiration yogique, impros et relaxation, pour ceux qui sont en bonne santé et veulent le rester. Matériel nécessaire : une tenue confortable, un tapis, un coussin et une couverture pour la relaxation. Séance découverte ouverte à tous le jeudi 10 septembre, une séance découverte

Yoga du rire
Maison pour tous
des Comtesses
 29 rue des Comtesses
 Renseignements
 Annie : 06 19 85 34 22

La Tournée des conteurs

Le collectif Colporteurs organise en octobre la 6^e édition de la Tournée des conteurs, qui invite petites et grandes oreilles à voyager ensemble, le temps d'un spectacle !

Mardi 20 octobre

11 h et 14 h 30 : Le joueur de flûte – contes à frémir, avec Sophie Pérès (dès 5 ans)

19 h : Contes de Sibérie, avec Marie-Christine Loubris (dès 8 ans)

Mardi 27 octobre

11 h : le Petit pestac des pirates, avec Sophie David (dès 3 ans)

14 h 30 : Métamorphoses, avec Sophie David (dès 6 ans)

19 h : Contes de Sibérie, avec Marie-Christine Loubris (dès 8 ans)

Maison pour tous de Rechèvres
 52, impasse Huysmans

Tarif : 7 €

Port du masque obligatoire
pour les adultes et enfants dès 11 ans.

Informations et réservations :
 09 50 43 69 48 – 06 67 51 30 19
www.contesetbricoles.com

Art et agents territoriaux

Le 17^e salon l'Art et les agents territoriaux de la ville de Chartres, qui expose les œuvres d'une quarantaine d'employés municipaux (peinture, sculpture, photos d'art, dessins et loisirs créatifs) se tiendra à la collégiale Saint-André du 2 au 11 octobre.

Du vendredi 2
au dimanche 11 octobre

Du lundi au vendredi
de 14 h à 18 h

Samedi et dimanche
de 10 h à 18 h

L'oratorio Elias par Sequentiae

L'ensemble Sequentiae, accompagné d'un orchestre professionnel lui aussi, interprétera, le vendredi 6 novembre à la collégiale Saint-André, l'oratorio *Elias* de Félix Mendelssohn-Bartholdy, considéré comme l'un des plus importants du XIX^e siècle. Initialement prévu le 28 mars dernier à la cathédrale, le concert avait été annulé pour cause de covid-19.

Vendredi 6 novembre à 20 h 30
Collégiale Saint-André
Tarifs : 20 € et 15 € (étudiants)

Solution du mois de septembre 2020		L	A		G	E		M	
	R	E	P	A	R	T	I	E	S
	E	S	P	L	A	N	A	D	E
		E	R	O	D	A		I	L
	A	P	I		N	O	I	E	
	P	I		A	F	P		E	
P	O	L	E	G	A	R	E		A
	S	E	R	E	N	I	T	E	
U	T		I	N	T	E	R	N	E
F	R	A	N	C	S		U		T
	O	R		O	D	Y	S	S	E
S	P	A		N	U		Q	U	I
	H		E	S	P		U	R	G
P	E	R	M		A	M	E		N
C		E	M	B	R	A	S	S	E
	A	R	A	R	A	T			N
E	C				D	E	P	O	T
C	H	A	R	N	I	E	R	E	
U	E		P	A	S	S	E	R	E

97^e levée Des courriers "HS"

Si l'aspect particulier de ces enveloppes était fait pour attirer l'attention, c'est gagné ! Vous comme moi, nous avons relevé le caractère inhabituel, la présentation atypique de ces courriers... et surtout la mention « Hors-sac ».



Ces courriers sont ceux d'un autre temps, que les moins de 20 ans, ne peuvent...! Sur ces enveloppes tout y est dit, tout y est écrit, même s'il reste quelques détails à relever.

Les courriers qui partaient de Clévilliers ❶ (vers Chartres) ou de Cherisy ❷ (vers Dreux) voyageaient par le train. Nos deux bureaux préparaient la dépêche (une liasse ou un sac) pour le bureau de tri. Ce tri était souvent effectué de nuit pour que chaque correspondance puisse être distribuée à la première heure, le lendemain. Ces deux courriers étaient adressés à un quotidien local qui a déserté Chartres au début du siècle. Vraisemblablement ils contenaient des articles rédigés par un correspondant local,

peut-être accompagnés de photographies pour illustrer le propos. Si, en 2020, un coup de mail et le tour est joué, c'était loin d'être le cas en 1960 ! La distribution de ce courrier ne pouvait attendre le tri postal.

Aussi afin d'accélérer la réception de ces textes ou photos, on les plaçait dans une enveloppe « hors-sac », tape à l'œil... Elles seront ainsi directement livrées en gare, à un employé du journal, sans passer par la case tri postal, pour être plus rapidement exploitées par le titre de presse. Et bien souvent la nouvelle contenue dans l'enveloppe était publiée avant la distribution du courrier.

Le XX^e siècle a donc vu des hors-sac sortir chaque jour des trains ou des voitures postales.

Cette couleur rouge permettait de mieux les repérer, et depuis 1973, plus de hors-sac, mais des « Envoi de Presse ».

Bien sûr des tarifs spéciaux et économiques seront appliqués en fonction du poids de l'envoi. En 1960, il fallait affranchir les HS à 0,20 F. Mais le correspondant de Clévilliers (1) a préféré (?) le tarif d'une lettre ordinaire, soit 0,25 F, et celui de Cherisy (2) a fait usage de ce tarif, mais en collant un timbre en anciens francs (20 F = 0,20 F depuis le premier janvier 1960).

Qui se doutait de tout ça en achetant son journal du matin ?

Jean-Francis Ressort,
Cercle philatélique chartrain

Ce mois-ci - grille 123 -

PORTRAITS DE FEMMES EXPOSITION À			Prénom de Mme Plisson Ville à l'expo			Pas toi Sans solution Sincérité	Femme- poisson	Type de saules Absolument
			Arrière- boutiques					
			Prénom		Palmipède Vient d'avoir Prière			
Passion de Zélie			Enchanteur ou directrice Période				Consonnes de Melville Note	
Petit poste							Dans Médecin Goal !!!	
		N. B. Personnel Entoure					Roche des Baux de Provence	
En langue du pays Rasé					École militaire en vrac	Enveloppe hindoue Marsupial		
		Ex ut Assistées					Utilise	
Fourreau Souci Conjonction					Chanteuse de cabaret à l'expo	Contracté Au bout du couloir		©JFR Août 2020
		Humer Terres en eau					Règle à l'envers Transpirera	
			De savoir Ancêtre de l'Europe					Suit Jésus
Disposée Vie en papier Arbre à tan						Passage à sec		Curé
					Disque Jeanne ne le sera jamais		Début de pénurie	
						Fin d'infinif Pour Tanguy Neveu	Grande route Issu	
Boyaux		C'est un trou de verdure où chante ...	Cardinal de Strasbourg Cadeau			Château au nord du 28		
Expo visible jusqu'au 30 / 12	Règle		De Poitiers Bordure			Touché	Lien Langue du sud	Vieille cité
Achille de BD Aviatrice d'ici					« VOTRE VILLE » Octobre 20	Poids informatique	Petit cours	

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

EXPOSITION AU
MUSÉE DES BEAUX-ARTS



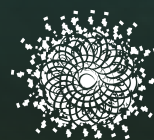
Moyen Âge

**LES MÉROVINGIENS
EN PAYS CHARTRAIN**



**DU 2 OCTOBRE 2020
AU 7 MARS 2021**

chartres.fr



CHARTRES